LE

TESTAMENT D'UN GUEUX.

II

 IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD, 
rue Garancière, n° [illegible]

LE

TESTAMENT

D'UN GUEUX,

PAR

E.-L. GUÉRIN.

TOME SECOND.

PARIS

RECOULES, LIBRAIRE-COMMISSIONNAIRE,

RUE DE SORBONNE, N. 9

1845.

LES RÉVÉLATIONS.

I

Jeune et Vieille.

— Ce ne sera rien, ma chère petite, disait la mère Farday à Célestine, qui pleurait amèrement le malheur qui venait de la frapper; dans quelques jours, on vous le rendra votre *Léyopode ;* c'est un garnement qui mérite bien une petite punition.

— Qu'osez-vous dire? madame, s'écria Célestine avec l'accent du reproche.

— N'ai-je pas sujet de me plaindre? reprit la mère Farday; il me renvoie, sans le moindre égard, après m'avoir fait les plus belles promesses; et il pousse les mauvais procédés jusqu'à défendre à son portier de me laisser monter chez lui.

— Il ne m'appartient pas, madame, dit Célestine avec le ton de la froideur, de blâmer Léopold dans ce qu'il fait. En vous priant de ne point revenir chez lui, il avait sans doute ses raisons...

— Certainement qu'il en avait, interrompit la mère Farday avec vivacité, il voulait m'empêcher de vous voir, de vous donner des conseils....

— Je vous en dispense, madame, répliqua fièrement Célestine; les conseils d'une étrangère me sont inutiles.

— Étrangère, étrangère, murmura la vieille femme en jetant sur Célestine des regards courroucés. Ah! ma chère petite, ajouta-t-elle en élevant la voix, vous oubliez facilement les services qu'on vous rend; vous étiez moins fière et plus disposée à m'écouter, il y quelques jours.

— Mais, madame...

— Les conseils d'une étrangère ne vous ont pas été inutiles, puisque vous vous êtes empressée de les suivre, continua la vieille femme d'un ton brusque; à votre âge, ma chère petite, on a besoin d'un guide, sinon, on s'expose à faire des sottises. J'ai été la première à vous conseiller de vous rapprocher de votre *Léyopode*, parce que je pensais que ce garçon agirait honnêtement avec vous; maintenant, que je sais le contraire...

—Qui donc vous a si bien instruite? lui demanda Célestine en souriant ironiquement.

— Avant de vous répondre, ma chère petite, permettez-moi de vous adresser une question : *Léyopode* vous a-t-il parlé de sa famille, de son père ? vous a-t-il dit que le bonhomme était ruiné ; qu'il ne pourrait peut-être pas finir ses études de médecin ?

— Il ne m'a rien dit de cela, repartit Célestine, parce que tout ce que vous venez d'avancer est faux !

— Alors, continua la mère Farday, sans s'arrêter au démenti que la jeune fille lui donnait, il ne vous a pas laissé soupçonner qu'il devait prochainement quitter Paris...

— Mais c'est un mensonge ! s'écria énergiquement Célestine.

— C'est une bonne vérité, ma chère petite, poursuivit la mère Farday ; je la tiens d'un carabin, comme lui, dont je fais le mé-

nage ; oui, oui, le jeune homme n'est plus en position de prendre une femme, et ces projets, auxquels je tenais, par amitié pour vous, doivent être oubliés ; et le plus tôt, sera le meilleur.

Célestine accueillit la confidence, que la vieille femme lui faisait, avec une extrême défiance ; l'intérêt que la mère Farday lui témoignait l'étonnait, et sans vouloir chercher à en pénétrer le motif, elle lui repondit sèchement, qu'elle n'avait de conseil à recevoir de personne ; et qu'en cette occasion, elle agirait suivant sa volonté, sans s'inquiéter des résultats qu'elle pourrait entraîner à sa suite.

La vieille femme parut plus affligée que surprise de l'impertinence avec laquelle Célestine répondait aux avances qu'elle lui faisait ; cependant, elle n'en persista pas moins

à tracer à la jeune fille un plan de conduite que celle-ci rejeta avec autant de dédain que de colère : on voulait la détacher de son Léopold, de cet amant, qui se trouvait en butte à des persécutions dont elle ne connaissait point l'étendue. Il lui semblait qu'on lui conseillait une mauvaise action, une perfidie dont l'idée seule la révoltait, et comme la vieille femme insistait fortement pour cette séparation, Célestine lui répondit avec hauteur :

— En vérité, madame, je ne comprends pas l'intérêt qui vous anime en ma faveur; suis-je donc obligée de me soumettre à vos étranges caprices, à des volontés qui contrarient mes penchans? Vous vous targuez auprès de moi d'un service rendu ; mais, madame, on ne commande pas aussi impérieusement la reconnaissance; je suis libre et maîtresse de mes actions, ceci n'est un

secret pour personne, et nul n'a le droit de me dire : Ceci est mal.

— Vous vous trompez, ma chère petite, répliqua la vieille femme sans s'émouvoir; il existe dans le monde une personne qui a le droit de vous dire : Célestine, vous manquez à vos devoirs en vous conduisant comme vous le faites en ce moment.

— Je ne vous comprends pas, essaya de dire Célestine.

— Veuillez ne pas m'interrompre, reprit la vieille femme d'un accent bref et impératif; je croyais que ce jeune homme pouvait réparer ses torts envers vous en vous épousant; ce mariage, que j'espérais pour vous, est désormais impossible; et l'abandon, qui devait suivre de près votre liaison, me parut le meilleur moyen de vous guérir de votre folle passion. Un événement, que je ne pouvais prévoir, vient de brusquer le dé-

noûment; eh bien! profitez-en; abandonnez cette maison, retournez près de Georgina; croyez-moi, Célestine, suivez ce conseil, et vous n'aurez pas lieu de vous en repentir.

— Je n'en ferai rien, bien certainement, dit Célestine avec le ton de la résolution. — Et son regard s'arrêta sur la mère Farday, dont la figure exprimait le mécontentement. — Non, madame, non, ajouta-t-elle en accentuant fortement chacune de ses phrases, je n'abandonnerai pas Léopold, qui m'aime sincèrement; je resterai dans cette maison, parce que mon devoir m'en fait une loi; Georgina n'ignore pas quels liens me retiennent ici : elle connaît mon espoir, elle souhaite ardemment qu'il se réalise; de lui seul dépend notre bonheur à toutes deux.

— Votre bonheur! répéta ironiquement la mère Farday; ma chère petite, il n'existe

plus dans votre liaison avec votre étudiant en médecine ; il n'est pas assez riche pour épouser une femme qui ne peut lui apporter en dot qu'une jolie figure; et vous, ma chère petite, avec les goûts que je vous connais, un pauvre diable ne saurait vous rendre heureuse ; vous n'aimez point le travail, Célestine, et vous êtes coquette; ces deux défauts sont terribles, ils ont perdu plus d'une imprudente, et vous n'échapperez pas au sort commun ; Célestine, vous tomberez dans l'abîme que votre inexpérience a creusé sous vos pas.

— Vous voyez l'avenir sous de bien sombres couleurs, madame, dit Célestine en essayant un sourire qui se glaça sur ses lèvres, tant le regard que la vieille femme laissa tomber sur elle fut pénétrant et significatif, c'était comme une menace muette ; elle trembla malgré elle.

Mère Farday fit quelques pas dans la chambre, puis se rapprochant de Célestine, elle lui prit la main en disant d'une voix sourde.

— Jeune fille, l'expérience que nous donne le temps nous sert quelquefois plus utilement que les meilleurs conseils; notre orgueil se révolte à l'idée d'un avis qu'on ne croit pas toujours désintéressé; ce qui vient de soi, paraît beaucoup plus sage et surtout plus praticable, or, mon expérience, à moi, me dit que vous ne recueillerez que du mépris de votre folle obstination; que si vous persistez à vous parer du titre de maîtresse d'un étudiant, ses amis s'autoriseront de l'état dans lequel vous vivez en ce moment pour se permettre d'insolentes libertés que vous ne réprimerez par toujours facilement; la captivité de votre amant peut se prolonger, quelles seront vos ressources?... Oh! ne rou-

gissez pas; nous sommes gens du peuple; à nous les labeurs pénibles, les veilles, les fatigues! du travail et de la santé, voilà tout ce que nous devons souhaiter ; et quand nous obtenons le premier, et que nous jouissons de la seconde, notre ambition doit être satisfaite. A votre âge, on rêve un avenir plus brillant; et lorsque deux beaux yeux, une figure passable, et une tournure, qu'on croit distinguée, accompagnent et justifient des désirs orgueilleux, on pense que rien n'est impossible; et l'avenir, ce joujou que nous habillons sous mille formes différentes, l'avenir se présente à nous paré des couleurs les plus brillantes. Vienne un amant dont la mise annonce l'aisance; l'imagination trotte, enfante des châteaux en Espagne ; il a dit qu'il épouserait; rien n'est plus sûr, il épousera, nous rendra riche, nous donnera de belles toilettes; quelquefois même on va jusqu'à ambi-

tionner une voiture... Mais l'amant devient volage ; un autre se présente, et le remplace; l'espérance renaît, il est si doux de croire au bonheur... il est si difficile de le fixer, qu'on tente un troisième essai qui ne réussit souvent pas mieux que le premier... Et on vieillit, et le cœur s'use, et les rides succèdent à cette fraîcheur à laquelle on rendait hommage... Croyez-moi, on ne trouve pas toujours sur son chemin un brave homme, qui consente à fermer les yeux sur le passé, et à prendre l'avenir sous sa responsabilité.

— Je ne forme point de désirs qui ne puissent se réaliser, repartit Célestine avec aigreur; votre expérience peut profiter à d'autres, madame ; quant à moi, je ne saurais m'appliquer des déceptions que vous avez peut-être eu à déplorer; mon ambition est bornée, je vous l'ai dit : être aimée de Léopold, porter un jour son nom, partager

le sort que la destinée lui fera, c'est là mon espoir.

—Il ne se réalisera pas! s'écria énergiquement la vieille femme, au nom de Jérôme, de votre père, je vous ordonne de quitter cette maison et de retourner près de Georgina, qui, par votre coupable absence, a sans doute été exposée aux séductions de gens peu scrupuleux sur le choix de leurs conquêtes.

— Eh ! madame, répliqua Célestine avec amertume, cette faute, que vous me reprochez maintenant, fut votre ouvrage; votre expérience ne date cependant pas de quelques jours, et en me décidant à venir demeurer chez Léopold, vous saviez, mieux que moi, quelles conséquences cette résolution devait avoir. Je vous avoue que j'avais l'idée du conseil que vous me donnâtes ; aussi, ne rejeterai-je point sur personne le

blâme que ma démarche fera retomber sur moi. Je resterai dans cette maison, où je suis seule maîtresse, et je vous dirai : Madame, il ne plaisait pas à Léopold que vous vînssiez ici, il ne me convient pas davantage de recevoir vos visites ; ceci doit suffire je pense...

Et Célestine se leva, et du geste, elle indiqua la porte à la vieille femme qui demeura immobile, les yeux attachés sur la jeune fille qui fredonnait entre ses dents quelques vers d'une romance.

— Vous avez entendu, reprit Célestine qui se dépitait de n'être pas obéie.

—Parfaitement, répliqua la mère Farday, mais je n'en ferai rien. Je vous ai dit qu'il y avait dans le monde une personne devant laquelle votre volonté devrait plier, alors qu'elle vous dirait : Célestine, je vous ordonne de ne point faire cela ! Vous avez ac

cueilli cette révélation avec le sourire de l'incrédulité ; le vieux Jérôme est mort, avez-vous dit, lui seul avait des droits sur moi, il n'est plus, et ma volonté m'appartient, je puis dire : Je suis maîtresse de mes actions.

— C'est qu'en effet, il m'est permis de ne consulter que moi-même pour décider de mes actions.

— Et si tu te trompais, Célestine?

En adressant cette singulière question à la jeune fille, les yeux de la mère Farday s'étaient remplis de larmes, sa voix n'était plus aussi assurée, une agitation extraordinaire se trahissait dans ses gestes ; Célestine ne remarqua point le trouble de la pauvre femme, les paroles qu'elle venait d'entendre avaient éveillé en elle des souvenirs confus, et elle se répétait sourdement : Si tu te trompais, Célestine ?....

— Oh ! non, c'est impossible ! s'écria-

t-elle avec force ; jamais une parole de mon père ne m'a fait soupçonner ce que vous prétendez connaître... Ma mère est morte! Jérôme me l'a dit plusieurs fois.

— Le pauvre chère homme mentait en vous le disant, répliqua la mère Farday d'un ton lent et solennel ; votre mère existe, Célestine,

— Ma mère! elle existe! Ah! madame, par pitié, conduisez-moi chez elle.

— Le désirez-vous sincèrement?

— A quoi bon cette question? dit Célestine; j'ignore les motifs qui ont pu déterminer Jérôme à nous cacher l'existence de notre mère; mais les enfans ne sont pas juges des querelles de leurs parens.

— Bien, bien, ma chère petite, dit la mère Farday, j'attendais cette réponse pour vous dire : Célestine, embrassez votre mère, elle est devant vous!

— Ma mère !!!

Et en articulant cette exclamation, Célestine recula en arrière, et son regard étonné semblait protester contre cette révélation.

— Oui, ma Célestine, je suis ta mère, reprit la vieille femme en voulant enlacer de ses bras amaigris la jeune fille qui la repoussa du geste en s'écriant avec dépit :

— Non, c'est impossible, vous n'êtes pas ma mère; mes souvenirs d'enfance, quoique confus, me retracent une personne qui accompagnait mon père dans les visites qu'il nous faisait, à ma sœur et à moi, chez la paysanne qui nous éleva toutes deux; cette personne était dans l'aisance... Oui, je me rappelle maintenant que notre nourrice nous disait : C'est une grande dame que vous devez chérir, mes petites amies, car elle vous apporte toujours de beaux cadeaux.

— Eh ! ma chère Célestine, dit la vieille femme avec le ton de l'amertume, les riches d'hier sont les pauvres de demain, j'ai fait la triste expérience de cette vérité : la misère a élevé des nuages entre Jérôme et moi; le pauvre homme était dans une situation critique, il lui suffisait d'un peu de fermeté pour en sortir... il ne le voulut pas. Nous nous querellâmes, et.... une séparation..... qu'il essaya de rendre éternelle, rompit une intimité qui durait depuis dix années. Jérôme changea successivement de logement, afin de m'empêcher d'embrasser ma fille, ma Célestine. Il réussit, pendant quelques années à me dérober ses traces ; je crus même, un instant, qu'il avait quitté Paris pour retourner dans son pays; mais le hasard me fit retrouver Jérôme au moment où j'avais perdu l'espoir de le rencontrer. Vous savez le reste, Célestine; votre liaison avec un jeune homme

dont j'étais à même, depuis quelques mois, d'étudier le caractère inconstant et léger, me fit trembler pour votre avenir; vous étiez une pauvre ouvrière, il ne pouvait donc pas songer à vous prendre pour femme; toutefois, je me mis en tête de le placer dans une situation difficile, et de le contraindre à vous rendre l'honneur en vous épousant; mais la situation de notre jeune homme changea subitement; et mes projets furent renversés... Je voulais te voir heureuse, ma chère Célestine, et mon moyen n'a pas réussi.

La vieille femme, qui d'abord n'avait pas osé tutoyer sa fille, s'encouragea peu à peu, et les dernières phrases, qu'elle articula, expirèrent sur ses lèvres, tant la joie qu'elle ressentait était grande. Mais, hélas! la pauvre femme eut la douleur de s'entendre renier par sa fille; elle s'énorgueillissait, en contemplant Célestine, de pouvoir dire :

Son cœur m'aimera, il compâtira à mes maux, il saura me consoler des coups de l'adversité; ma fille m'est rendue, je ne suis plus aussi malheureuse! Et c'est là justement ce qui cause l'éloignement que ta Célestine éprouve pour toi, bonne vieille; l'orgueilleuse jeune fille eût couvert de baisers les mains d'une mère opulente, et elle n'avait que l'indifférence la plus insultante pour celle dont les haillons attestaient l'indigence; tu froissais ses idées, son amour-propre; tu la rappelais à elle-même, à une vie active, laborieuse, mais honnête, trop peu considérée sans doute; mais dont la tranquille obscurité est un bonheur; l'orgueil, l'imbécile, le stupide orgueil, glaçait dans cette âme jeune, et que le vice n'avait pas encore corrompue, ces sentimens de tendresse, cet élan du cœur auquel on obéit instinctivement. Célestine était immobile, silencieuse, mais non pas agitée,

devant sa mère qui sollicitait du regard ses embrassemens qu'elle lui refusait, plutôt par dépit d'avoir été trompée dans son attente que par l'effet d'un mauvais naturel; Célestine, avec un visage de vierge, un air timide et réservé, avait le caractère le plus arrogant qu'on put imaginer; l'éducation très négligée d'une école primaire, n'avait pas combattu ces penchans orgueilleux, qui chez les enfans s'annoncent par une sotte fierté; Célestine, pauvre petite ouvrière obligée d'aller travailler en journée pour subvenir à ses besoins, n'en était pas moins une créature fière par instinct, souple et insinuante dans l'occasion, mais revenant bientôt à ce naturel qui nous maîtrise et se fait jour malgré nos efforts.

L'orgueil l'emporta dans l'âme de Célestine sur toutes les considérations humaines; elle persista à renier sa mère, afin de n'avoir

pas à se justifier d'un premier mouvement, qu'elle regrettait sans oser se l'avouer à elle-même. La vieille femme sentit son cœur se briser en entendant Célestine lui dire d'une voix où l'émotion ne se trahissait pas : — Je veux être seule, madame.

— Madame, répéta-t-elle sourdement, en se cachant le visage avec ses mains; ah! ce coup manquait à mon malheur. — Elle fit quelques pas vers la porte qu'elle ouvrit. — Célestine, articula-t-elle d'une voix brève, rappelle-toi que tu as chassé ta mère!

Et la pauvre femme s'enfuit avec précipitation.

II

Madame de Lussan.

En 1814, dans le courant du mois de mars, le maire de la ville de Bordeaux, le marquis de Lynch, donna l'exemple de la plus honteuse défection, en ouvrant ses portes à la duchesse d'Angoulême, qui n'eut pas

même la peine de le solliciter de trahir la cause qu'il avait juré de défendre; Napoléon compta un traître de plus, et la France un honnête homme de moins; l'émigration royaliste, les amis de Pitt et de Cobourg, les héros de la Vendée suivaient à la piste la fille de Marie-Antoinette; ils arborèrent les premiers la cocarde blanche, que chacun d'eux avait prudemment en poche, et ces bons royalistes encouragèrent les Bordelais à hurler : Vive les Bourbons! en beuglant eux-mêmes à tue-tête ce refrain monarchique, qui était pour eux le gage d'un meilleur avenir.

Parmi les zélés défenseurs du droit divin, se trouvait le fils du premier écuyer cavalcadour du brillant comte d'Artois, le jeune comte de Lussan, dont le berceau avait été renversé par cette année de réaction parlementaire, ce 89, qui fut le glas funèbre des

anciens priviléges; l'écuyer cavalcadour avait émigré à la suite de son noble maître, emmenant avec lui sa jeune épouse et son fils qui était encore à la mamelle. L'émigration ne fut point une simple promenade, ainsi que beaucoup de nobles l'avaient pensé; les succès de Napoléon prolongèrent leur exil, et cet esprit de conquête, que les partisans de la monarchie déploraient amèrement, fut l'unique cause qui les ramena en France; l'étoile du César de la révolution avait pâli dans les plaines glacées de la Russie, et la désastreuse retraite, qui suivit l'excursion lointaine de nos invincibles phalanges, dut arracher plus d'une parole d'espoir à cette caste orgueilleuse, qui n'avait de Français que le nom.

Dans ce long espace de temps, l'écuyer cavalcadour mourut; ses biens avaient été confisqués par un décret de la Convention

nationale, et sa femme fut réduite à vivre d'aumônes et de dons sur une terre étrangère; le jeune de Lussan grandissait sous les yeux de sa mère, qui l'instruisait à la pratique des vertus, à la résignation surtout. Née dans une classe élevée, madame de Lussan avait fait la triste expérience de la fragilité des grandeurs humaines, et tout en déplorant l'aveuglement de ses nobles amis, qui avaient abandonné le faible Louis XVI aux fougueux tribuns du peuple, aux Danton, aux Camille-Desmoulins, aux Collot d'Herbois, la pauvre dame élevait son fils dans des sentimens affectueux; elle lui répétait sans cesse qu'il fallait supporter courageusement les malheurs qu'il plaisait à la Providence de nous envoyer. Le jeune de Lussan atteignait sa vingt-cinquième année lorsqu'il perdit sa mère. Mais il fut bientôt distrait de ce malheur par le cri de guerre qui partit

de tous les coins de l'Europe; la coalition se leva formidable et menaçante, et les membres épars de la famille des Bourbons sortirent de l'état d'apathie dans lequel ils étaient plongés pour prendre les armes.

La duchesse d'Angoulême, nouvelle Jeanne d'Arc, s'achemina vers Bordeaux, dont l'honorable marquis de Lynch s'empressa de lui ouvrir les portes; on entrait en pleine restauration, et de toutes parts éclataient les sentimens d'amour et de joie les plus exaltés, à la vue des défenseurs du trône et de l'autel, de cette vaillante noblesse qui était venue murmurer son dernier cri de haine sur la plage de Quiberon. On se disputait, dans la bonne ville de Bordeaux, le plaisir, l'honneur d'héberger l'un des chevaliers de l'héroïque duchesse. M. de Lussan était jeune, beau, bien fait; la duchesse le voyait avec plaisir à ses côtés, aussi l'une

des premières maisons de la ville s'ouvrit-elle pour le recevoir.

C'était chez un M. Desinval que le comte alla descendre.

Ce M. Desinval était armateur; il avait cinquante ans, une physionomie franche et ouverte, de la rondeur dans les manières, et une certaine brusquerie de caractère qui lui allait assez bien. Il était veuf, et d'un hymen qui avait duré dix-huit ans, il ne lui restait qu'une fille. Eulalie Desinval venait d'atteindre sa vingtième année; c'était une jeune personne d'une beauté régulière, qui avait de la noblesse dans le maintien, une tournure gracieuse, et un peu d'afféterie dans les manières; la vivacité de sa conversation, l'extrême mobilité de ses idées formaient un contraste piquant avec l'espèce de dignité guindée qu'elle affectait parfois; elle savait que sa dot était d'un million, et cette assu-

rance lui donnait des prétentions à contracter un mariage brillant.

Les soupirans se pressaient en foule sur les pas de mademoiselle Desinval, mais son père avait annoncé qu'il ne donnerait la main de son Eulalie qu'à un des guerriers de son empereur. — On était alors en septembre 1812. — L'armateur Desinval n'élevait ses prétentions que jusqu'au général de division; peut-être eût-il consenti à s'allier à un général de brigade, mais les concurrens de ce grade n'affluaient pas en ce moment à Bordeaux; il n'y avait dans le voisinage qu'un capitaine de cavalerie, espèce d'Apollon en lancier rouge, qui était venu se rétablir dans sa famille des blessures reçues en Espagne; il n'était pas encore convalescent quand l'armée française entra en Russie, et pour charmer les loisirs d'une retraite forcée, Alphonse Survilliers passait une partie de ses

journées devant les vitres de sa fenêtre, dans l'espérance d'apercevoir aux croisées voisines les personnes du sexe, dont M. le capitaine des lanciers rouges était très amateur. Eulalie Desinval avait sa chambre précisément en face du beau capitaine, qui ne manquait jamais de la saluer bien respectueusement lorsqu'elle paraissait à son balcon pour regarder les promeneurs qui se rendaient au Cours. Peu à peu, le capitaine et la fille de l'armateur prirent l'habitude de se parler des yeux; et ce langage, expressif pour des amans, eut assez d'éloquence pour attendrir le cœur de la jeune fille, qui se croyant bien défendue par son million de dot, s'amusait des galantes attentions et de la pantomime du lancier rouge.

Mais Alphonse Survilliers n'était pas d'humeur à se contenter d'un amour tout platonique; il voulut voir de plus près son

enchanteresse ; et il chercha à se faire admettre chez M. Desinval, qui voyait nombreuse compagnie ; toutefois, ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à se faire inviter aux soirées de l'armateur. Une fois dans l'intérieur de la place, notre lancier rouge renouvela son système d'attaque ; ses œillades devinrent si tendrement langoureuses, ses attentions auprès d'Eulalie si empressées, que de méchantes langues prétendirent que M. Desinval serait forcé de rabattre de ses orgueilleuses prétentions et de se contenter d'un petit capitaine.— Les ignorans prétendaient même qu'Alphonse n'était que lieutenant de cavalerie. — Ces bruits, semés à dessein, arrivèrent aux oreilles de l'armateur, qui, sans vouloir en vérifier l'exactitude, pria poliment le capitaine des lanciers rouges de lui faire l'amitié de ne plus revenir chez lui.

Alphonse traita cette défense de plaisan-

terie ridicule, et comme elle lui était faite la veille du jour fixé pour un grand bal, qui devait réunir les notabilités financières, politiques et militaires de Bordeaux, il ne s'y arrêta pas un instant ; et le lendemain soir, les valets du fastueux armateur annonçaient M. Survilliers! Desinval n'était point dans le salon à l'arrivée du capitaine ; il organisait une bouillotte, et celui-ci put causer assez librement avec Eulalie, à laquelle il jura un amour éternel et une fidélité que rien ne pourrait ébranler ; un petit cousin vint troubler le tête-à-tête qu'Alphonse avait su se ménager au milieu de cent cinquante personnes; ce petit cousin venait réclamer la faveur d'une contredanse qui lui fut sèchement refusée par mademoiselle Desinval, qui répondit qu'elle était invitée.

— Alors, ma jolie cousine, répondit l'importun, sans être troublé par l'accueil

qui lui était fait, ce sera pour la suivante.

— Elle m'est promise, dit Alphonse avec vivacité.

— Je m'inscris pour la troisième, continua le petit cousin avec un flegme imperturbable; j'espère que ma jolie cousine ne l'oubliera pas!

— Je suis invitée pour toute la soirée, répliqua froidement Eulalie, vous voudrez bien ne pas l'oublier.

La ritournelle d'une contredanse se fit entendre; Alphonse se leva et s'empressa d'offrir sa main à mademoiselle Desinval qui s'éloigna avec son cavalier, sans remarquer l'expression de dépit qui animait la physionomie du petit cousin; celui-ci, sans tarder davantage, s'en fut raconter sa mésaventure à son oncle l'armateur. Desinval ne prêta que peu d'attention aux doléances de son neveu, à la mode de Bretagne, qui avait des

vues sur le million de dot promis à sa cousine, et qui s'étonnait qu'un étranger, un traîneur de sabre, se permit d'aller ouvertement sur ses brisées ; mais quand le petit cousin eut articulé le nom de Survilliers, Desinval, distrait jusqu'à ce moment, devint attentif, et se mit en colère en songeant qu'on avait osé enfreindre sa défense ; l'armateur était vif, on prétendait même qu'il avait une certaine dose de brutalité dans le caractère; cependant il donna une preuve de modération qui stupéfia d'étonnement le petit cousin. Survilliers fut prié, par un valet, de passer dans le cabinet de M. Desinval, qui, dit-il, désirait lui parler.

L'invitation était pressante, et le capitaine des lanciers rouges ne crut pas devoir faire attendre le père de son adorable amie. Il se dirigea vers le cabinet de celui qu'il se flattait de nommer un jour son beau-père,

guidé par le valet chargé de lui faire cette invitation. Il y trouva M. Desinval, qui s'y promenait à grands pas, et comme un homme dont l'esprit serait vivement préoccupé.

— Morbleu ! M. le capitaine ! s'écria l'armateur, en voyant entrer Survilliers, il me semble que je ne parle ni chinois, ni hébreu, et que lorsque je dis : Je vous défends de revenir chez moi ! ce n'est pas : Faites-moi l'amitié de venir danser à mes soirées.

Le beau capitaine des lanciers rouges étouffa un éclat de rire, et s'efforça de répondre, d'un ton grave et mesuré, qu'il n'avait pu prendre au sérieux un ordre aussi étrange, et qu'il avait attribué cette défense à une préoccupation bien naturelle chez un homme dont le génie commercial était un sujet d'orgueil pour ses compatriotes. Cette

grossière flatterie ne dérida point le front de l'armateur qui lui répliqua, avec aigreur, que ses visites faisaient jaser.

— Vous autres militaires, ajouta-t-il en élevant la voix, vous faites peu de cas de la réputation d'une femme ; vous la cajolez pour obtenir son amour, et aussitôt que vos désirs sont satisfaits, vous fuyez à tire-d'ailes, comme une volée de moineaux, en proclamant hautement les faveurs qui vous furent accordées ; on peut être un excellent officier de cavalerie, un très brave lancier rouge — et Desinval appuya sur ce mot — et faire l'homme du monde le plus détestable et le moins social ; nous autres bourgeois, nous tenons à l'honneur de nos filles, de nos femmes, par la raison que nous sommes époux et père ; ce sont deux charges que l'état militaire ne connaît point. Vos assiduités auprès de ma chère Eulalie ont été remarquées,

et la médisance, cette plaie de la société, la médisance s'est donnée carrière ; des suppositions injurieuses m'ont fait une loi de vous fermer ma maison ; mais vous n'avez pas respecté ma défense, et j'ai le droit de m'en étonner.

— Je ne puis nier, monsieur, répondit Survilliers, que mademoiselle votre fille n'ait fait sur mon cœur une vive impression ; son éclatante beauté, l'enjouement de son esprit, les grâces de sa personne ont fait de l'homme le plus indifférent un amant passionné, en attendant qu'il soit l'heureux époux...

—N'achevez pas, monsieur le lancier rouge, dit Desinval avec l'accent de la colère ; ma fille n'est pas pour vous, sachez-le bien ; j'ai d'autres vues pour elle, et je vous répète, pour la dernière fois je pense, que vos visites me déplaisent. Je vous ordonne donc de les cesser.

— Sérieusement ! dit Survilliers dont le visage s'était assombri ; ainsi, vous me chassez ?

— Prenez-le comme il vous fera plaisir, poursuivit Desinval ; en agissant comme je le fais en ce moment, c'est m'éviter des contrariétés... peut-être même des regrets ; le présent m'appartient, j'en dispose.

— En maître absolu, ajouta Survilliers avec le ton de l'ironie , et sans daigner vous informer si cette résolution ne rendra que moi de malheureux.

— Ma fille est trop bien élevée pour avoir pu s'oublier jusqu'à vous aimer.

— Monsieur Desinval ! s'écria Survilliers en pâlissant, je suis obligé de me rappeler que vous êtes le père de celle que j'aime pour ne point vous demander raison de cette offense.

— Vous m'obligerez de sortir de chez moi

à l'instant même, dit Desinval, que cette espèce de provocation avait effrayé ; vous ne me forcerez point de vous rappeler que je suis le maître ici, monsieur le capitaine!

Et en même temps, l'armateur tira violemment un cordon de sonnette qui fit accourir un valet. Survilliers n'eut pas le loisir de répliquer.

— Reconduisez monsieur, dit Desinval.

Et du geste, il indiqua le capitaine, qui était resté muet d'étonnement, les yeux fixés sur l'armateur, dont l'attitude avait un caractère d'arrogance qui lui faisait monter le sang au visage. Survilliers se contint, et put saluer Desinval qui se disait, en le voyant sortir :

— Je vais le consigner au concierge de mon hôtel, et s'il avait l'audace de se représenter.... Mais il ne reviendra pas, ajouta-t-il, par réflexion ; il s'en va tout penaud,

honteux comme un écolier qu'on aurait pris en maraude.... avec un peu de fermeté, on met facilement à la raison ces caractères indomptables, ces hardis suborneurs.

Et Desinval retourna faire les honneurs de sa maison en se félicitant de la courageuse résolution qu'il venait de prendre, et en se promettant de veiller attentivement sur sa fille; mais avant la fin du bal, sa vigilance fut mise en défaut. Survilliers trouva le moyen de faire parvenir à Eulalie un billet dans lequel il lui apprenait ce qui s'était passé dans le cabinet de son père, et la cause d'une disparition, que la jeune fille ne s'expliquait pas. Le capitaine suppliait Eulalie de ne point s'effrayer des menaces que Desinval pourrait lui faire, afin de la contraindre à l'oublier.

Ce billet fut suivi d'un second, puis celui-ci d'un troisième; une correspondance

s'établit entre les deux amans; Survilliers gagnait chaque jour du terrain ; déjà, il était parvenu à décider Eulalie à lui accorder un rendez-vous; le jour, l'heure étaient indiqués; mais un ordre du ministre de la guerre vint rappeler à Survilliers qu'il était capitaine en activité avant que d'être amant. Il fallut partir ; car l'ordre ministériel n'admettait point un seul jour de retard. Les deux amans s'écrivirent et se jurèrent, par correspondance, une fidélité éternelle.

Desinval ne fut point fâché d'apprendre le départ du capitaine des lanciers rouges ; la tristesse d'Eulalie commençait à lui inspirer des inquiétudes sérieuses, et il ne doutait pas que le capitaine ne fut pour quelque chose dans un chagrin qu'il ne se souciait nullement de changer en joie.

Le régiment de Survilliers était en route pour le Nord ; l'armée française avait quitté

Moscou; et déjà s'effectuait cette mémorable retraite dans laquelle Ney, Eugène Beauharnais, Murat et Davoust se couvrirent de gloire par leur intrépidité et les savantes manœuvres qu'ils opposèrent aux généraux de l'autocrate russe. Les lanciers rouges firent partie de la division commandée par Eugène Beauharnais qui, avec quinze mille hommes seulement, battit, à Malo-Jarolawetz, les soixante mille Russes commandés par Kutusow. La retraite s'accomplissait glorieusement : à Viasma, à Krasnoë, à Wesclowe, nos soldats triomphèrent et des rigueurs du climat et du courage désespéré des Russes; mais la Bérésina nous attendait, et sur ses bords devait s'accomplir un sanglant sacrifice.

Les ponts étaient établis, les premières divisions atteignaient l'autre rive du fleuve lorsque les Russes parurent; une division

entière, chargée de protéger le passage des ponts, fut faite prisonnière (1). Le désordre, la stupeur, le découragement, se mirent dans les rangs de l'armée; chacun se précipita tumultueusement sur les chevalets, qui se rompirent; deux fois les pontonniers les rétablirent, et deux fois l'encombrement causa la mort de ceux que le hasard ne protégeait point au milieu de cette sanglante mêlée; cavaliers, fantassins, artilleurs, soldats du train se heurtaient, se culbutaient et allaient s'ensevelir dans le fleuve, qui servit de tombeau à des milliers d'individus. La Bérésina était franchie; les débris de la grande armée arrivèrent sur les bords du Niémen, qui avaient vu, quelques mois avant, quatre cent cinquante mille hommes sous les ordres de Na-

(1) La division du général Partounnaux, qui tomba lui-même au pouvoir de l'ennemi.

poléon ; soixante-dix mille à peine repassèrent le fleuve qu'ils avaient salué par des acclamations. L'immortel Beauharnais se fortifia sur l'Elbe et défendit, pendant trois mois, le passage de ce fleuve aux innombrables colonnes russes auxquelles le roi de Prusse avait joint son armée ; brave allié qui se vengeait, par une lâche trahison, de la généreuse protection que Napoléon lui avait accordée, et qui ne craignit pas de publier un décret dans lequel il enjoignait à ses sujets d'empoisonner les fontaines, les puits, les sources publiques !

Honte à la mémoire de ce Frédéric-Guillaume !

A Lutzen, le capitaine Survilliers fit des prodiges ; son colonel tombe mort à ses côtés ; les lanciers hésitent ; Survilliers s'empare du guidon, fait sonner la charge, et s'élance sur un bataillon russe en criant d'une

voix tonnante : — A moi! camarades ! — Son exemple est suivi : le bataillon russe est culbuté; tandis que la jeune garde se fait écraser sous le feu des batteries russes, encouragée par ces mots de Napoléon, qui avait remarqué de l'indécision dans les rangs : « Enfans, s'était-il écrié, il ne faut « pas craindre la mort! quand on la brave, « on la fait rentrer dans les rangs ennemis!» Une terrible attaque, conduite par Drouot, et secondée par cent pièces de canon, décida de la victoire. La bataille de Lutzen fut un des brillans faits d'armes de cette campagne.

Survilliers y gagna les épaulettes de colonel.

Toutes les colonnes françaises se replièrent pour prendre part à la malheureuse bataille de Leipsick, où Bernadotte, ce soldat couronné, cet ancien lieutenant de Napo-

léon, combattit le colosse sous lequel il avait appris la guerre; il voulait conserver sa couronne, cet enfant gâté de la fortune, et les alliés lui demandèrent, pour prix de son trône, le sang de ses soldats et l'appui de son épée; et Bernadotte accorda tout ce qui lui fut demandé, et il accepta le commandement de l'armée qui nous fit éprouver les plus grands revers, car nos auxiliaires passèrent à l'ennemi; Bavarois, Hessois, Wurtembergeois et Saxons nous abandonnèrent lâchement pendant l'action. Un pont, jeté sur la Pleise, et qui devait favoriser notre retraite, sauta deux heures avant le temps qui avait été fixé; le brave Poniatowski périt dans le fleuve en voulant se sauver à la nage; le régiment de Survilliers fut écrasé; et des six cents braves qui le composaient, à peine resta-t-il trente hommes! Survilliers avait reçu plusieurs blessures, et cette fois encore,

il lui fut permis de retourner dans sa ville natale afin de se remettre entre les mains de chirurgiens habiles.

Nos désastres n'avaient point effacé, dans l'âme de Survilliers, le souvenir d'Eulalie ; son cœur battit avec force en se retrouvant dans la ville, à quelques pas de la maison qu'elle habitait. Le lendemain de son arrivée à Bordeaux, il fit prendre des informations sur ce qui s'était passé pendant son absence dans l'intérieur de M. Desinval, et il apprit avec une joie inexprimable qu'Eulalie avait obstinément refusé tous les partis qui s'étaient présentés.

— Elle est libre ! elle m'aime encore ! s'écria Survilliers ; chère Eulalie ! je t'obtiendrai des mains de ton père, ou alors...

Survilliers se flattait que Desinval ne pourrait refuser son alliance ; il était colonel, et on lui avait fait espérer le grade de géné-

ral de brigade, aussitôt qu'il serait en état de reprendre son service; sa fortune était nulle, il est vrai; mais sa situation dans le monde lui permettait d'avoir des prétentions élevées. Avant de tenter une nouvelle démarche auprès de Desinval, Survilliers écrivit à Eulalie une lettre dans laquelle il lui apprenait son retour, ses projets, son espoir. La réponse ne se fit pas attendre; elle était telle que Survilliers pouvait la désirer; Eulalie ne lui cachait pas les instances faites par son père, afin de la décider à se marier, et les obstacles qu'il rencontrerait sur son chemin; mais elle l'encourageait à ne point se rebuter des difficultés que son père ferait naître. Elle terminait en lui renouvelant le serment de n'être jamais à un autre qu'à lui.

Ce ne fut que dans les premiers jours du mois de janvier de l'année 1814, que le colonel Survilliers obtint de son Esculape la

permission de quitter la chambre. Sa première visite fut pour l'armateur Desinval qui, en entendant annoncer le colonel Survilliers, se leva précipitamment pour dire qu'il ne voulait point le recevoir ; sa défense demeura inachevée, car il ne put en articuler que les premiers mots, tant l'entrée de Survilliers fut vive. Le colonel aborda Desinval avec cet abandon qui vient de l'âme ; mais l'accueil qu'il reçut fut loin d'être affectueux ; l'armateur ne voyait plus d'un œil aussi favorable les lieutenans de Napoléon ; les fils de la victoire avaient baissé de cinquante pour cent dans son esprit, et ce n'était plus un général qu'il ambitionnait pour gendre ; il flottait indécis entre un épais négociant et un facétieux magistrat ; aussi reçut-il fort mal la demande que Survilliers lui faisait, de la main de sa fille ; et quand le colonel lui eût fait connaître quelles

espérances il était en droit de concevoir, Desinval lui répondit, d'un ton goguenard, que l'épaulette n'était plus son affaire, et que d'ailleurs il avait fait un choix honorable — le vieillard appuya maladroitement sur ce mot — et qu'il engageait M. le colonel à renoncer à des projets qui ne se réaliseraient jamais.

Et sans vouloir attendre la réponse du colonel, Desinval quitta le salon sans daigner le saluer. Cette impertinence arracha un sourire d'ironie à Survilliers, qui sortit de chez l'armateur en jurant qu'Eulalie n'appartiendrait jamais à un autre homme.

— Ah! monsieur Desinval, se disait Survilliers, vous me refusez la main de votre fille? et l'alliance d'un colonel ne vous paraît pas assez honorable pour vous décider en ma faveur! J'ai voulu obtenir Eulalie de

votre propre volonté, et sans daigner savoir si ma demande n'était point autorisée par celle dont vous prétendez disposer à votre gré, tyranniquement sans doute, vous rejetez l'offre d'une alliance honorable. J'ai fait mon devoir d'honnête homme en m'adressant à vous, maintenant je remplirai jusqu'au bout mon rôle d'amant.... Eulalie m'appartiendra, foi de Survilliers !

Et le colonel tint parole. Il instruisit Eulalie du refus que Desinval lui avait fait, et la supplia de lui accorder un rendez-vous, auquel l'imprudente jeune fille se rendit avec un empressement, que l'excès de son amour et l'injustice de son père pouvaient seuls justifier. Cette démarche fut suivie bientôt d'une autre, dans laquelle l'entreprenant Survilliers parvint à obtenir d'Eulalie un gage de tendresse non équivoque. Une imprudence une fois commise, on ne

sait pas s'arrêter. La liaison du colonel et de mademoiselle Desinval devint intime; les rendez-vous se multiplièrent; mais tandis que Survilliers se flattait de recueillir le fruit d'une séduction qui devait laisser une trace vivante, l'étranger envahissait notre territoire; l'honneur lui faisait un devoir de voler sous les drapeaux, menacés par les hordes du Nord. La campagne de France était ouverte, et le commandement d'une division lui avait été accordé en récompense de ses services.

Survilliers ne pouvait hésiter plus longtemps; il se sépara d'Eulalie, en lui promettant de revenir près d'elle aussitôt que son devoir le lui permettrait. La pauvre demoiselle avait les larmes aux yeux en embrassant son amant qui lui répétait : — Du courage, Eulalie, notre séparation sera de courte durée; l'empereur, cette fois, ne veut que refouler loin de notre territoire, les en-

nemis qui ont juré d'asservir la France ; dans peu, je reviendrai.

Et il partit ; et ses épaulettes de général reçurent le baptême de feu à Brienne, sous les yeux de Napoléon qui semblait se multiplier afin de communiquer à chacun de ses soldats l'ardeur martiale qui l'animait ; les victoires se succédèrent avec rapidité ; à Champaubert, à Château-Thierry, à Vauchamps, à Arcis-sur-Aube, à Saint-Dizier, partout l'armée française culbutait les épais bataillons commandés par l'autrichien Schwartzemberg et le prussien Blucher ; en vain nos rangs s'éclaircissent, en vain les armées alliées se montrent-elles plus compactes, plus obstinées dans des attaques qui sont pour elles autant de nouvelles défaites, les débris de la grande armée de Russie opposaient une héroïque défense au nombre toujours croissant de ses ennemis ; mais certains

maréchaux, gorgés d'or et de dignités par Napoléon, ne se défendirent que mollement et cédèrent un terrain précieux; l'ennemi marchait sur Paris, qui, après une résistance de quelques heures, capitulait avec Alexandre, cet empereur magnanime, qui disait hautement : Que ce n'était point l'abaissement de la France qu'il voulait, mais l'anéantissement de la dynastie impériale! Et l'autocrate du nord, ce chef de cosaques à demi-civilisé, s'était courbé humble et soumis devant l'homme qu'il voulait écraser; il lui avait donné les noms d'ami, de frère!

Au surplus, François II, le père de l'autrichienne Marie-Louise, qu'Alexandre traînait à sa suite, atténuait, par sa présence au milieu des ennemis de son gendre, les torts qu'il pouvait avoir envers Napoléon.

Le général Survilliers était sous les ordres de ce maréchal de Raguse, dont le nom est

devenu le synonyme de traître. A l'attaque dirigée sur les Prés-Saint-Gervais, par la garde impériale russe, il reçut l'ordre de se porter sur la gauche de l'ennemi et de faire jonction avec la division du général Ricard, qui luttait péniblement contre les masses qui se déployaient dans la plaine Saint-Denis. Survilliers n'avait que trois régimens de cavalerie légère sous ses ordres, et il lui fallait traverser les lignes épaisses dont les baïonnettes brillaient à la clarté du soleil, et qu'un premier coup d'œil lui avait fait évaluer à cinq mille environ; c'était à peine s'il comptait quinze cents hommes! Mais qu'importe! l'aide de camp de Raguse est reparti au galop, et il a pu entendre vibrer dans les airs les trompettes de la cavalerie du général Survilliers; le cri : En avant! a couru dans les rangs pressés de ces quinze cents braves. Les escadrons s'ébranlent; la poussière vole

sous les pieds des chevaux, et cette masse d'hommes s'avance rapide et menaçante, le sabre d'une main, le pistolet de l'autre, la bride entre les dents ; tout-à-coup une détonnation a déchiré l'air ; le premier escadron n'est plus qu'à cinquante pas de la garde impériale russe ; celle-ci formée en bataillon carré, a démasqué vingt pièces d'artillerie qui vomissent la mort ; Survilliers fait sonner la charge et s'élance, l'un des premiers, dans les rangs épais de l'élite des soldats russes.

La mêlée fut horrible ; la garde impériale opposa une courageuse résistance à l'attaque de la cavalerie française, et sut se reformer en carré, malgré les efforts du général Survilliers, qui se trouva prisonnier avec une poignée de braves ; mais avant de déposer les armes, il tenta une nouvelle attaque, si bien dirigée, que le cercle de fer s'élargissait de-

vant soixante hussards, qui sabraient tout ce qui se trouvait autour d'eux ; mais au moment de s'ouvrir un passage, une balle atteignit Survilliers au front ; il chancela et tomba de cheval ; sa mort fut le signal de la destruction des hussards qui l'entouraient. Un seul homme, un vieux brigadier, put s'échapper pour aller porter la nouvelle de cette défaite au général Ricard.

Quelques minutes après, la garde impériale russe se repliait dans la plaine. Marmont et Mortier traitaient de la capitulation de Paris !

Pendant que le général Survilliers expirait sous les murs de la capitale, Bordeaux, sa ville natale, Bordeaux, dont le nom s'était mêlé à celui d'Eulalie, pendant sa courte agonie, Bordeaux voyait flotter l'étendard des Bourbons, le drapeau sans tache, que la coalition étrangère nous ramenait. On y apprit

en même temps, et la reddition de Paris et l'abdication de Fontainebleau. Les royalistes triomphaient, le colosse était abattu, et des chants d'allégresse accueillaient la nouvelle de nos revers.

L'armateur Desinval avait sollicité sous l'empire, mais toujours vainement, le titre de baron ; l'empereur n'était point avare de récompenses envers l'armée ; mais quant à la bourgeoisie, elle n'obtenait que difficilement les rubans et les dignités réservés au courage militaire. Le négociant bordelais fut éconduit, et c'est de ce moment qu'il avait conçu le projet de se donner pour gendre un des favoris de cet empereur, qui méconnaissait ses services commerciaux et ses entreprises gigantesques. L'astre du grand homme pâlit avant que ce projet eût été réalisé ; et Desinval, qui avait reçu les propositions d'un négociant de ses amis et

d'un procureur impérial, qui avait porté la parole dans une affaire qui l'intéressait vivement, Desinval, qui hésitait à faire un choix, à défaut d'Eulalie, qui ne voulait ni de l'un ni de l'autre, Desinval s'éveilla le lendemain de l'entrée de la duchesse d'Angoulême dans Bordeaux, avec des sentimens conformes à ceux de sa fille.

Il avait rêvé qu'une destitution planait sur le procureur impérial; quant au négociant, son alliance ne pouvait lui procurer aucune satisfaction personnelle, il y renonçait. Sur ces entrefaites, le jeune comte de Lussan parut dans sa maison : cet hôte, que le hasard lui donnait, était, dit-on, très bien vu de la duchesse d'Angoulême, qui désirait lui trouver une femme jeune et riche pour relever l'éclat de sa maison; Desinval n'avait point perdu l'espoir d'accoler à son nom le titre de baron, et d'orner sa boutonnière du

ruban de la Légion-d'Honneur. Il réfléchit qu'en se donnant pour gendre le protégé de la duchesse, il aurait un appui qui l'aiderait puissamment à obtenir du pouvoir les faveurs qu'il se proposait de solliciter. Desinval était prompt à prendre une résolution, et cette fois encore, sans daigner consulter sa fille sur le nouvel époux que son ambition capricieuse voulait lui donner, il fit sonder, par un de ses amis, le jeune comte de Lussan sur ses projets d'avenir.

Le comte était pauvre ; il avait laissé des dettes sur le sol étranger ; dettes sacrées, d'après ses idées d'honneur, et qu'il avait promis d'acquitter aussitôt que les circonstances le lui permettraient. On conçoit que l'offre qu'on lui faisait d'une jolie femme et d'un million de dot ne pouvait que lui être fort agréable; aussi l'ami que Desinval avait chargé de conduire cette négociation déli-

cate, n'eut-il point besoin de grands frais d'éloquence pour décider le jeune comte de Lussan à faire la demande de la main de mademoiselle Desinval.

L'armateur reçut le comte de Lussan avec une cordialité si touchante, que le jeune émigré put s'acquitter de la demande qu'il venait faire avec tout le sang-froid nécessaire dans une semblable circonstance. Desinval répondit à M. de Lussan que sa recherche le flattait, et qu'il se trouvait heureux de pouvoir réparer envers lui les désastres de la révolution. La morgue de l'homme riche perçait dans le discours de l'armateur; mais M. de Lussan n'avait pas le droit de se montrer bien fier; il se persuada que Desinval se trouvait heureux de relever une noble maison que l'hydre révolutionnaire avait renversée; et son futur beau-père ne lui en parut que plus estimable.

Entre gens qui désirent une même chose, il n'y a pas de discussion possible. Tout ce que Desinval voulait faire pour son gendre, celui-ci l'accepta avec une soumission que Desinval se flattait d'employer utilement, aussitôt après le mariage; l'armateur eut l'adresse de glisser à propos, dans la conversation, quelques phrases bien monarchiques, et deux ou trois épigrammes contre le colosse tombé. Le comte de Lussan, qui professait un attachement fanatique pour les Bourbons, s'applaudissait de trouver dans sa nouvelle famille un homme qui partageait, et son opinion, et l'enthousiasme que la famille royale lui inspirait.

Le lendemain de cet entretien, Desinval monta chez sa fille, qui gardait la chambre, par suite d'une légère indisposition, et lui apprit ce qu'il avait fait pour assurer son bonheur. Eulalie, qui croyait que son père

venait encore l'entretenir d'un de ses nombreux projets d'hymen, n'attacha pas beaucoup d'importance à ce qu'il disait; Desinval affectait, en parlant, un ton tranchant, absolu, et ne souffrait point de contradiction; aussi, quand on ne pensait pas comme lui, il était inutile de discuter, car c'était le moyen de l'affermir dans sa résolution; mais en flattant ses idées, en renchérissant sur ce qu'il avait dit, Desinval était le premier à revenir sur ce qu'il avait décidé. Depuis trois ans qu'il songeait à établir Eulalie, bien des soupirans s'étaient présentés, avaient été accueillis, puis repoussés; Eulalie connaissait le caractère de son père, et en cette circonstance, elle ne crut pas sa liberté plus menacée par M. de Lussan, que par les quinze ou vingt postulans qui l'avaient précédé. Desinval fut charmé de la soumission d'Eulalie, et il la quitta pour se rendre chez son no-

taire afin de faire dresser le contrat de mariage; et deux jours après, il y avait chez l'armateur grand dîner, suivi d'un bal, pour la signature du contrat. Desinval avait voulu ménager à sa fille le plaisir de la surprise, et ce fut comme un coup de foudre pour la pauvre Eulalie lorsqu'elle apprit, pendant le dîner, que le comte de Lussan, un étranger, un homme qu'elle voyait pour la première fois, et qui, assis à ses côtés, s'efforçait, par de délicates attentions et d'adroites flatteries, de se concilier les bonnes grâces de celle qu'il allait nommer comtesse de Lussan.

Au moment de passer dans le cabinet où le notaire achevait de signer le contrat, Eulalie prit son père à part, et lui dit qu'elle ne signerait point son malheur; que son cœur n'était plus libre, et que jamais elle n'appartiendrait à M. de Lussan.

— Vous êtes folle! répliqua brusquement

Desinval, qui, craignant un éclat, voulait en imposer à sa fille par un ton sévère; le comte est un charmant garçon, vous serez heureuse en ménage.

— Je vous répete, monsieur, dit Eulalie avec énergie, que je ne signerai point le malheur de ma vie; j'aime le général Survilliers, lui seul pourrait me dégager de mes sermens, et croyez...

— Le général Survilliers, reprit Desinval en interrompant sa fille; eh! que ne le disais-tu; je t'aurais épargné et de l'inquiétude et cette scène ridicule. Survilliers n'est plus un obstacle à mes projets, ma chère Eulalie : on vient de recevoir la nouvelle qu'il avait trouvé une mort glorieuse sous les murs de Paris.

Eulalie n'entendit pas la fin de cette phrase; elle poussa un cri terrible, et tomba à la renverse, privée de sentiment.

— Ce n'est rien! ce n'est rien! s'écria Desinval en prodiguant à sa fille les soins que son état exigeait; l'émotion, la surprise, la joie surtout... elle reprend ses sens.

La signature du contrat eut lieu malgré cet incident. Desinval imposa à sa fille ce sacrifice pénible; vainement Eulalie le supplia de lui accorder la permission de se retirer dans un cloître, vainement elle voulut lui faire comprendre qu'elle ne pouvait appartenir, sans crime, au comte de Lussan, à cet époux pour lequel son cœur n'éprouvait que de l'aversion; Desinval se montra inflexible. La malheureuse Eulalie signa son contrat en s'efforçant de retenir les pleurs qui sillonnaient ses joues.

A huit jours de là, le comte de Lussan conduisait mademoiselle Desinval à l'autel.

III

Les suites d'une liaison.

Dans les premiers jours d'octobre, six mois environ après le mariage d'Eulalie Desinval avec le comte de Lussan, une chaise de poste entrait, vers le milieu de la nuit, dans la cour d'une maison de campagne,

située aux portes de Bordeaux, sur la route de Bayonne. Deux hommes en descendirent. L'un d'eux était d'une taille élevée; sa mise était élégante, ses manières nobles et distinguées; il fit signe à son compagnon de voyage de le suivre, ce que celui-ci s'empressa de faire, en laissant échapper quelques exclamations qu'accompagnaient des gestes qui semblaient signifier que ce n'était qu'avec répugnance qu'il obéissait à l'ordre qu'on venait de lui donner. Autant le premier de ces hommes avait un air décidé, impérieux, autant le second paraissait d'un caractère pacifique, d'un esprit conciliant.

Ils traversèrent en silence le vestibule et montèrent deux étages; une porte s'ouvrit, et nos voyageurs entrèrent dans une chambre où un valet, en grande livrée, les attendait en se promenant de long en large.

Le comte de Lussan — car c'était lui —

se jeta dans un fauteuil, après avoir dit, d'une voix brève : — Prenez un siége, monsieur Duval ! — et se tournant du côté du valet, qui attendait, en silence, que son maître lui eût adressé la parole, il dit : — Vous pouvez parler, Jérôme ; monsieur — et il désigna Duval — est ici pour entendre ce que vous m'avez écrit.

— Madame est heureusement accouchée d'une fille, dit Jérôme,

— A six mois de date! s'écria ironiquement le comte de Lussan en s'adressant à M. Duval qui, pour toute réponse, se contenta de hausser les épaules et de pousser un profond soupir.

— Ainsi que M. le comte me l'avait ordonné, continua le valet, j'ai empêché que cette nouvelle ne parvînt à Bordeaux ; voici une lettre — et il la sortit de sa poche — que Madame écrivait à son père.

Le comte prit le papier dont il brisa le cachet avec un mouvement de colère, puis il porta la main à ses yeux, et d'une voix saccadée, il demanda à Jérôme les autres particularités de l'accouchement de mademoiselle Desinval, et il répéta cette singulière qualification qui n'appartenait plus à la comtesse de Lussan. Jérôme continua :

— Le chirurgien, que j'ai moi-même été chercher à Bordeaux, ignore le nom de la personne qu'il a délivrée ; il est nouvellement établi dans notre ville, et afin de lui ôter l'idée du rang qu'occupe madame, je me suis permis de lui rogner ses honoraires ; il demandait quinze louis, je lui en ai donné dix, après lui avoir fait remarquer l'énormité de cette somme, pour un homme aussi peu aisé que moi.

— Ton entourage donnait peu de vrai-

semblance à tes discours, dit le comte ; cette maison respire l'aisance.

— Le chirurgien est venu ici le soir ; Justine était restée près de sa maîtresse, et sa discrétion me répondait du silence de madame la comtesse ; elle ne lui a pas permis de dire un seul mot au chirurgien ; moi-même, j'ai veillé à ce que tout se passât suivant vos intentions.

— Et cet enfant ? demanda le comte avec une visible répugnance.

— C'est une jolie petite fille, à ce que dit Justine, repondit Jérôme.

— Laisse-nous, dit le comte en faisant signe à son valet de sortir ; mais ne t'éloigne pas. — Et, resté seul avec M. Duval, il s'écria : — Eh bien ! que dites-vous de ce qui m'arrive ?

— C'est un malheur fâcheux, sans doute, répondit Duval, mais ce n'est pas une raison

pour rendre votre déshonneur public, pour plaider en séparation; évitez le scandale, monsieur le comte; c'est une pauvre satisfaction, à mon avis, que celle qu'on retire d'un jugement qui flétrit la femme qui porte notre nom. Pour une personne qui vous approuvera, vous en trouverez dix qui vous blâmeront.

— Mon honneur exige ce pénible sacrifice; la naissance de cet enfant pourrait faire croire qu'en épousant mademoiselle Desinval, je faisais une honteuse spéculation; je suis bien décidé à plaider en séparation.

— Et vous avez tort, monsieur le comte, répliqua Duval; le mal est fait : vous ignoriez que madame la comtesse avait eu une inclination pour un beau lancier rouge, un certain Survilliers, qui fut tué sous les murs de Paris; il était alors général, et si les balles

russes l'eussent épargné, je crois que vous n'auriez pas aujourd'hui à déplorer la naissance d'une fille....

— Que je ne reconnaîtrai jamais! s'écria le comte avec emportement.

— Elle peut invoquer le bénéfice de la loi, reprit Duval; elle est née dans le mariage, et votre nom lui appartient réellement. Tenez, monsieur de Lussan, je vais vous parler avec franchise; vous avez agi bien légèrement en épousant mademoiselle Desinval; personne n'ignorait que le général Survilliers ait eu le projet de lui donner son nom; vous seul n'avez rien su, et la précipitation avec laquelle ce mariage a été contracté a étonné bien des gens; les envieux se sont vengés de la préférence que vous obteniez en disant : C'est le million qu'il épouse, et non la femme! Puis, comme il arrive toujours, après avoir parlé, pendant

un grand mois, de votre mariage, du train de votre maison, de vos habitudes, on s'est occupé d'autre chose ; vous avez été oublié dans ce tourbillon qu'on nomme la vie sociale ! et vous voudriez réveiller la malignité publique ; foi de Duval ! je m'y opposerai de tout mon pouvoir. Vous êtes venu me chercher pour faire un acte qui pût assurer l'existence de ce malheureux enfant, que vous voulez punir de la faute de sa mère, faute involontaire, peut-être...

— L'honneur faisait un devoir à mademoiselle Desinval de m'instruire des particularités d'une liaison qui avait eu des suites si funestes ; ce mariage n'eût point été contracté par moi, je vous le jure sur l'honneur !

— Je n'en doute point, reprit Duval ; mais vous avez entre les mains un moyen de fixer votre incertitude ; cette lettre, que madame

la comtesse écrivait à son père, et que votre domestique vous a remis...

— En effet, dit le comte, j'avais oublié cette lettre.

Et il la ramassa, puis il lut ce qui suit :

« Mon père,

« Ma honte est consommée. Je viens de « mettre une fille au monde, et cet enfant « est condamné au malheur, à l'opprobre! et « c'est vous qui l'avez voulu. Ah! pourquoi « ne suis-je pas morte le jour où vous m'an- « nonçâtes que Survilliers avait péri sur le « champ de bataille! Je ne tremblerais pas « à l'idée de me retrouver en face de M. de « Lussan, de cet homme que j'ai si cruel- « lement offensé... »

— Cette lettre n'est pas d'un cœur cor-

rompu, dit Duval en interrompant le comte ; l'armateur n'a pas voulu écouter les répugnances que sa fille manifestait pour l'hymen qui l'a fait comtesse.

M. de Lussan fronça le sourcil et continua sa lecture.

« Je suis seule ici depuis huit jours. Il est « à Bayonne et doit revenir demain. Si vous « avez pitié de votre malheureuse fille, vous « viendrez la défendre, sinon la justifier, « contre les emportemens de l'homme dont « elle porte le nom. Je ne redoute point de « mourir ; mais j'ai une fille; et qui donc « prendrait soin de la pauvre créature, si on « la privait de sa mère ? »

— Ce sera moi ! s'écria le comte en froissant, avec colère, la lettre qu'Eulalie écrivait à son père.

— On dirait, monsieur le comte, que vous êtes fâché de trouver quelques motifs d'excuse à la faute de madame la comtesse.

Cette observation du notaire Duval fit étinceler le regard du comte, qui répondit avec aigreur : — Dressez un contrat de deux mille francs de pension !

— C'est beaucoup pour un enfant qu'on abandonne, et trop peu pour l'héritière du comte de Lussan.

— En effet, dit le comte, mettez : Six cents francs de pension ! Mon grade de colonel ne me donne que six mille francs de traitement, je l'avais oublié.

— Monsieur le comte oublie-t-il aussi qu'il a cinquante bonnes mille livres de rente, et plus du double à prétendre à la mort de votre beau père.

— Je rends à mademoiselle Desinval et sa liberté et sa dot.

— C'est agir d'après les principes rigoureux de l'honneur, dit Duval ; en fait, vous avez parfaitement raison, et je vous approuve ; mais en droit, vous avez tort, et comme légiste, je dois vous blâmer ; oui, monsieur le comte, je dois blâmer votre résolution, qui d'ailleurs est inexécutable.

— Vous voulez rire, monsieur le notaire.

— Par état, je ne ris jamais, ajouta Duval ; et il prit la plume et écrivit : « Pardevant Me Duval, etc., etc., est comparu Anatole-Firmin de Lussan, comte de Lussan, colonel du premier régiment de la garde royale, qui a déclaré vouloir assurer à...
— et il s'arrêta pour demander au comte les noms de la personne qui devait jouir de la pension.

— Auguste Jérôme, répondit le comte.

— Cet homme mérite sans doute toute votre confiance, dit Duval en attachant sur

M. de Lussan un regard où se peignait l'étonnement ; mais il me semble peu propre à remplir le rôle que vous lui destinez.

— Qu'en savez-vous? monsieur le notaire.

— Il peut être un très bon valet de chambre, et le plus détestable tuteur du monde, continua Duval. Songez, monsieur le comte, qu'il s'agit de veiller sur l'éducation de votre fille, de mademoiselle de Lussan.

— Encore ! dit le comte avec humeur, en vérité, M. Duval, vous êtes d'une obstination !...

— Et vous, monsieur le comte, d'une injustice qui, je vous le répète, si elle est légitime à vos yeux, est coupable aux miens.

— Êtes-vous notaire ou moraliste? faites-vous des contrats ou des sermons? demanda ironiquement M. de Lussan.

— Je fais un peu de tout cela, répondit Duval avec fermeté.

— En ce cas, reprit le comte, achevez ce que vous avez commencé : « Je m'engage à payer au sieur Auguste Jérôme la somme de six cent francs...

— Je mets douze, monsieur le comte, dit le notaire en faisant crier sa plume, c'est une bagatelle ! — Et il répéta : — La somme de douze cent francs...

— Qui lui sera comptée chaque année et sur son reçu, ajouta le comte.

— Qui lui sera comptée tous les trois mois, répéta le notaire d'un ton dégagé : ce qui fait ensemble quatre mille huit cents francs...

— Êtes-vous fou ! s'écria le comte en frappant du pied.

— Vous allez en juger, reprit Duval avec un flegme imperturbable. Ce M. Jérôme sera

chargé de veiller sur l'éducation de mademoiselle de Lussan; ceci me paraît décidé, et je ne saurais y trouver un petit mot à reprendre ; vous faites élever la jeune fille loin de vous, dans un pensionnat de la capitale, par exemple, et afin de vous assurer de la discrétion de votre valet de chambre, vous lui payez son silence un prix raisonnable; c'est on ne peut plus sage. Maintenant, l'éducation que mademoiselle de Lussan doit recevoir, sera, je n'en doute pas, en rapport avec le rang qu'elle occupera un jour dans la société...

M. de Lussan haussa les épaules, un rire ironique courut sur ses lèvres, et il murmura sourdement : — Jamais! jamais!... ce fruit de l'adultère ne portera point mon nom ! —

Duval continua :

— Mais afin de contrôler, autant que faire se peut, la tutelle de M. Jérôme, le notaire

ou le banquier, que vous rendrez dépositaire de vos fonds, sera tenu de n'acquitter la pension de quatre mille huit cents francs, que sur le reçu écrit de la main de l'institutrice à laquelle ladite demoiselle de Lussan aura été confiée ; avec quinze ou dix-huit cents francs on peut se procurer une éducation de premier ordre; un ou deux maîtres de langues étrangères, une maîtresse de piano et de dessin; en y comprenant le trousseau, l'entretien, nous arriverons à deux mille quatre cents francs; la tutelle sera rétribuée du reste. Que dites-vous de mon projet? suis-je fou?

— C'est à merveille, dit M. de Lussan en ricanant ; comment donc, mais M. Duval entend fort bien la manière d'élever des enfans anonymes!... Terminons, monsieur le notaire, je suis pressé!

Et le comte fit quelques pas dans la cham-

bre en se parlant à lui-même. Duval écrivit l'acte par lequel M. de Lussan prenait l'engagement d'acquitter la pension qui devait servir à élever, loin du toit paternel et des embrassemens de sa mère, une innocente créature, condamnée au malheur, à la misère, peut-être, par un homme inflexible pour tout ce qui touchait à l'honneur. Le notaire avait fini. Il présenta l'acte au comte qui le signa sans daigner y jeter les yeux; puis, il le rendit au notaire en disant :

— Je vous charge de transmettre cette pièce à l'un de vos collègues de Paris, dont vous m'enverrez les noms et la demeure, aussitôt que vous aurez fait un choix. — Et sans donner à Duval le temps de lui répondre, il sonna. Jérôme parut. Le comte lui montra Duval, et dit : — Monsieur retourne à l'instant même à Bordeaux. Il se tient parfaitement à cheval.

Vainement le notaire voulut répliquer et détruire la bonne opinion que le comte de Lussan avait de son talent pour l'équitation; celui-ci lui tourna les talons, et force fut au malheureux officier ministériel d'enfourcher la monture la plus docile que Jérôme put trouver à l'écurie, et de gagner Bordeaux en chevauchant et en maudissant, de tout son cœur, son client et ses étranges procédés.

IV

Monsieur et Madame.

Aussitôt après le départ du notaire Duval, M. de Lussan descendit chez la comtesse, où il entra sans se faire annoncer. A sa vue, la malheureuse femme jeta un cri perçant, et arracha son enfant des bras de Justine, en

disant, d'une voix égarée : — Oh! mon Dieu! mon Dieu! prends pitié de moi! — La douleur, l'effroi d'Eulalie ne purent émouvoir le cœur du comte qui prit Justine par le bras et la conduisit jusqu'à la porte, qu'il ferma sur elle; puis, il vint se placer près du lit. Son regard était menaçant, sa voix brève, impérative, et le trouble de son âme se trahissait dans tous ses gestes; néanmoins, il essaya de paraître calme, et après quelques instans de silence, il dit :

— Je m'étais promis, madame, de partir sans vous revoir; le malheur qui me frappe aujourd'hui avait été prévu par moi; vos fréquentes indispositions depuis deux mois, ce désir, que vous manifestiez, d'être seule, de fuir le monde, de vivre dans la retraite, m'avaient fait deviner une partie de la vérité. Toutefois, je ne vous en fis rien paraître, et lorsque je vous annonçai, il y a huit jours,

mon départ pour Bayonne, une joie, que vous n'essayâtes point de dissimuler, éclata sur votre visage ; vos tentatives pour corrompre mes domestiques en mon absence, m'apprirent le reste. Cet enfant, auquel vous avez donné le jour, ne m'appartient pas; mieux que personne, vous le savez!

Eulalie baissa tristement la tête, et répondit, en tremblant, qu'elle n'avait jamais eu l'intention de le tromper sur la naissance de sa fille.

— Votre fille! répéta le comte avec emportement, eh! madame, pourquoi n'avez vous pas eu plus de franchise, à l'époque de notre mariage ; elle nous aurait épargné à tous deux, des regrets amers, éternels!

— Vous avez le droit de m'adresser des reproches, M. le comte, de maudire ma faiblesse ; mais sachez que j'ai voulu me soustraire à un hymen qui ne pouvait m'offrir

le bonheur ; mon père a ordonné... vous savez le reste.

— Fatale obéissance ! murmura le comte en frappant du pied ; soumission aveugle ! ah ! M. Desinval ! M. Desinval ! — Puis il releva fièrement la tête et dit : — Cet enfant, auquel je refuse mon nom, cet enfant ne sera pas élevé sous vos yeux ; demain, une personne qui mérite toute ma confiance, l'emmènera loin de ces lieux.

— Et vous avez pensé que je consentirais à ce que vous me proposez ! s'écria la comtesse, en pressant tendrement sa fille contre son cœur ; ah ! je n'ajouterai pas ce tort à tous ceux que j'ai déjà ! je ne vous demande pas, pour ma fille, la commisération qu'on accorde à un malheureux ; je sais, monsieur le comte, que j'ai perdu le droit de vous adresser une prière ; mais je n'oublie pas que je suis mère ; que cette pauvre petite créa-

ture n'a que moi; c'est assez vous dire que je ne consentirai jamais à l'abandonner.

— S'il était possible de demander à un tribunal notre séparation, je ne m'opposerais pas aux désirs que vous venez de me manifester; malheureusement, je ne puis invoquer aucun motif grave pour obtenir cet arrêt, qui nous rendrait étrangers l'un à l'autre. La naissance de votre fille est légale, aux yeux de la loi; elle peut porter mon nom, m'appeler son père; en un mot, Madame, je dois supporter, sans murmurer, le déshonneur que votre indigne faiblesse a fait rejaillir sur moi. J'ai réfléchi, depuis le départ de mon notaire, à la bizarre situation qu'il vous a plu de me faire, et je me suis dit qu'il valait mieux envelopper d'un mystère impénétrable, ce qui s'est passé dans cette maison. Toutes mes mesures sont prises pour donner un air de vérité aux discours

que je tiendrai. Votre indisposition aura eu des suites fâcheuses ; une imprudence peut occasionner une fausse couche...

— Qu'osez-vous dire? Monsieur, interrompit la comtesse avec l'accent de l'effroi ; je tremble de vous comprendre.

— Rassurez-vous, madame, reprit le comte d'un ton glacial, cet enfant vivra, s'il plaît à Dieu ! mais aux yeux du monde, de votre père même, son existence sera un secret, que vous garderez... malgré vous s'il le faut.

— Mon père est instruit de la vérité, monsieur le comte, dit la jeune femme avec tranquillité ; d'un moment à l'autre, il doit arriver.

— Il ne viendra pas ! s'écria le comte en attachant sur sa femme un regard qui annonçait assez qu'il jouissait de l'étonnement que ses paroles venaient de faire naître.

— Je vous répète, monsieur, dit la comtesse, que mon père a été instruit de la vérité, par une lettre...

— Que j'ai entre les mains, interrompit le comte en la lui montrant.

— Ah! fit la comtesse avec l'accent de l'indignation.

— Rien ne s'oppose, vous le voyez, au projet que j'ai conçu. Je suis assuré de la fidélité et de la discrétion de mes gens, qui garderont le silence, dussé-je le payer au poids de l'or. Quant à vous, Madame, l'honneur vous fait un devoir de ne point me démentir dans tout ce que je croirai utile d'avancer; d'ailleurs, dès ce moment, toute intimité cesse entre nous; et si dans les cercles où nous nous présenterons, vous portez le nom de la comtesse de Lussan, entre nous vous serez mademoiselle Desinval. Notre intérieur ressemblera à celui de bien des gens,

que je tiendrai. Votre indisposition aura eu des suites fâcheuses; une imprudence peut occasionner une fausse couche...

— Qu'osez-vous dire? Monsieur, interrompit la comtesse avec l'accent de l'effroi; je tremble de vous comprendre.

— Rassurez-vous, madame, reprit le comte d'un ton glacial, cet enfant vivra, s'il plaît à Dieu! mais aux yeux du monde, de votre père même, son existence sera un secret, que vous garderez... malgré vous s'il le faut.

— Mon père est instruit de la vérité, monsieur le comte, dit la jeune femme avec tranquillité; d'un moment à l'autre, il doit arriver.

— Il ne viendra pas! s'écria le comte en attachant sur sa femme un regard qui annonçait assez qu'il jouissait de l'étonnement que ses paroles venaient de faire naître.

— Je vous répète, monsieur, dit la comtesse, que mon père a été instruit de la vérité, par une lettre...

— Que j'ai entre les mains, interrompit le comte en la lui montrant.

— Ah! fit la comtesse avec l'accent de l'indignation.

— Rien ne s'oppose, vous le voyez, au projet que j'ai conçu. Je suis assuré de la fidélité et de la discrétion de mes gens, qui garderont le silence, dussé-je le payer au poids de l'or. Quant à vous, Madame, l'honneur vous fait un devoir de ne point me démentir dans tout ce que je croirai utile d'avancer; d'ailleurs, dès ce moment, toute intimité cesse entre nous; et si dans les cercles où nous nous présenterons, vous portez le nom de la comtesse de Lussan, entre nous vous serez mademoiselle Desinval. Notre intérieur ressemblera à celui de bien des gens,

les trois mois, une somme de douze cents francs. Avec de l'ordre, de l'économie, tu peux te donner les allures et les jouissances d'un paisible rentier. Ton rôle finira lorsque cet enfant, que tu feras baptiser, aura atteint sa seizième année. A cette époque, si je suis content de ta tutelle, je t'assurerai quinze cents francs de rente; sinon, une gratification de cent louis te paiera de tes peines et de ta discrétion.

— Je ferai en sorte de mériter la rente promise, dit Jérôme.

— Ceci dépend de toi, poursuivit le comte en prenant dans son portefeuille trois billets de banque de mille francs chacun qu'il remit à Jérôme. Voici, ajouta-t-il, pour les frais de voyage et d'établissement à Paris; tu pourras distraire, sur cette somme, quelques cents francs qui serviront à Justine pour revenir à Bordeaux. Ah! j'oubliais! tu m'a-

dresseras tes lettres chez M. Duval, sous le nom de Lucien... — Au moins, se dit-il mentalement, madame la comtesse de Lussan perdra la trace de cet enfant maudit!

Le comte donna encore quelques détails à Jérôme sur la manière dont il entendait que la fille de mademoiselle Desinval fût élevée, et Jérôme promit de suivre religieusement les instructions qui lui étaient données.

Le lendemain, de grand matin, et pendant que la comtesse se livrait aux douceurs du repos, une chaise de poste, attelée de deux chevaux vigoureux, attendait à une portée de fusil de la maison de campagne du comte de Lussan, le valet-de-chambre Jérôme et sa compagne Justine, que le comte transformait en nourrice l'espace de cinq à six jours. On profita du sommeil de la comtesse pour lui enlever sa fille. M. de Lussan accompagna Jérôme jusqu'à la voiture, et

avant de se séparer de lui, il glissa dans sa main un petit papier en disant : — Ce sont les dernières instructions ! — Puis, il lui fit un geste d'intelligence, en désignant Justine, et rentra dans sa maison pour y attendre le réveil de la comtesse. Celle-ci, en ouvrant les yeux, fut étonnée de trouver au chevet de son lit M. de Lussan qui paraissait absorbé dans une profonde rêverie ; la présence de l'homme dont elle portait le nom était pour elle un supplice qu'elle redoutait, et en l'apercevant auprès d'elle, la malheureuse Eulalie eut comme le pressentiment d'un malheur ; son cœur battit avec force, ses yeux se voilèrent, une sueur froide inonda son front ; elle essaya d'articuler le nom de Justine, mais la parole expira sur ses lèvres ; un mouvement qu'elle fit attira l'attention du comte, qui se tourna de son côté.

— Ma présence vous étonne, madame,

dit-il avec le ton du persiflage; si je n'avais eu à vous entretenir de choses qui vous intéressent particulièrement, croyez bien que je me serais abstenu de venir troubler votre repos ; mais je suis obligé de retourner à Bordeaux ce matin; on m'y attend.

— Je ne vous retiens pas, monsieur, dit la comtesse sans oser regarder en face M. de Lussan.

— J'en suis bien persuadé, dit le comte avec un ricanement qui fit tressaillir sa femme; mais, comme je vous le disais tout-à-l'heure, il s'agit de vous principalement, et avant de nous séparer... pour quelques jours seulement, j'ai voulu régler entre nous un point qui restait encore en litige. Il s'agit de votre fille, madame.

La comtesse se tourna avec vivacité du côté de la ruelle de son lit, et agita fortement le cordon de la sonnette qui devait faire ac-

courir Justine ; mais, comme on le pense bien, la comtesse sonna inutilement, et M. de Lussan, qui lisait sur son visage l'inquiétude que ce silence faisait naître, ne voulut pas la prolonger plus long-temps.

— Justine ne vous répondra pas, lui dit-il froidement, parce que cette femme est partie ce matin...

— Partie! sans me prévenir ! s'écria la comtesse avec l'accent de l'incrédulité ; oh ! non, c'est impossible! son devoir la retenait auprès du berceau de ma fille.

Et la comtesse se leva sur son séant, et chercha, des yeux, une pelisse noire, espèce de robe-de-chambre qu'elle mettait le matin; mais cet objet ne se trouvant pas à sa portée, elle allait descendre de son lit lorsque le comte l'en empêcha.

— Il serait inutile de vous déranger, ma-

dame, lui dit-il : ni Justine, ni votre fille ne sont ici.

— Qu'est-ce à dire, monsieur, et pourquoi avez-vous éloigné cette femme et mon enfant? m'expliquerez-vous le motif d'un ordre aussi étrange?

— Oui, madame, c'est pour cela que je suis venu au chevet de votre lit attendre votre réveil. Justine était nécessaire à votre fille, et je me suis fait une loi de ne point les séparer ; elles s'éloignent toutes deux ; Jérôme les accompagne.

— Monsieur le comte, cette résolution, à laquelle il manque mon approbation, cette résolution vous sera fatale ; vous avez cru que je me laisserais lâchement arracher ma fille, et qu'il me suffirait de vous entendre dire qu'une domestique veillait sur elle pour me tranquilliser. Vous vous êtes étrangement mépris, monsieur le comte. Votre

honneur est intéressé à ce que personne au monde ne soupçonne la naissance de cet enfant; le mien est jaloux de lui assurer, sinon les titres et le nom de son père, du moins la fortune de sa mère... Vous voulez condamner cet enfant à la misère, à l'ignominie! et pour accomplir votre vengeance, vous avez profité de mon sommeil pour me voler ma fille... Ah! cette action est indigne d'un honnête homme; elle déshonore votre blason... Parce que vous avez trouvé des complices dociles, dans les domestiques placés en espions auprès de moi; parce qu'une malheureuse, que je traitais avec bonté, s'est laissé corrompre par l'or que vous lui avez donné, vous avez pensé que votre projet ne rencontrerait pas d'obstacles, que tout irait au gré de vos désirs, que je resterais muette quand vous me diriez impérieusement : Je vous défends de parler! Oh!

ne l'espérez pas, comte de Lussan ; vous me rendrez ma fille !

— Vous me demandez une chose impossible, madame, répliqua le comte sans s'émouvoir ; vous savez quelle est ma manière de voir à ce sujet ; si j'avais pu vous rendre votre liberté, je l'aurais fait avec empressement ; malheureusement, je ne puis invoquer le bénéfice d'une séparation ; ceci est fâcheux, sans doute, mais en vivant chacun de notre côté, nous pourrons peut-être oublier quelquefois les liens qui nous unissent ; votre fille était un obstacle, j'ai dû l'éloigner de moi ; notre tâche à tous deux est pénible, sans doute ; mais c'est vous qui l'avez voulu. A moi la honte de vous avoir épousé ! A vous la douleur d'être privée des caresses d'un enfant qui vous rappellerait, sans doute, d'agréables souvenirs. La réflexion achèvera de vous convaincre de la sagesse du parti

que les circonstances m'ont obligé de prendre.

En disant ces mots, le comte salua sa femme et sortit de la chambre. Quelques minutes après, il montait à cheval ; mais avant de partir, il donna à son concierge des instructions détaillées sur la manière dont il devait en user à l'égard de la comtesse de Lussan ; la maison de campagne qu'elle habitait devait être inaccessible à toutes les personnes qui se présenteraient pour s'informer des nouvelles de la comtesse, qui s'y trouvait prisonnière, et traitée comme telle. La cupidité, cet appât des âmes grossières, assurait le comte de l'exactitude avec laquelle ses ordres seraient exécutés. En arrivant à Bordeaux, son premier soin fut de se rendre chez le notaire Duval; celui-ci était absent de son étude depuis quelques instans seulement. De Lussan l'attendit, mais vaine-

ment. Duval ne rentra pas, et le comte de Lussan se retira après avoir laissé à son notaire un billet, dans lequel il le prévenait de son arrivée à Bordeaux, et du motif de sa visite.

Pendant que M. de Lussan se promenait de long en large dans l'étude de M. Duval, celui-ci se dirigeait, à travers la campagne, vers la maison où il était venu la veille pour y discuter les intérêts d'un enfant qu'une volonté, respectable sans doute, condamnait à vivre ignoré de sa famille. Duval avait fait enregistrer l'acte que M. de Lussan lui avait dicté, et il venait lui dire qu'il avait choisi un de ses collègues de Paris, un M. Bourgeois, pour en être le dépositaire. C'était là, du moins, le motif spécieux d'une visite que rien n'autorisait ; mais Duval, en la faisant, s'était proposé de rassurer la comtesse de Lussan, à laquelle il portait un vif intérêt, sur le sort

de l'enfant que son époux arrachait de ses bras.

Mais il ne lui fut pas possible de s'acquitter de sa bienveillante mission; le concierge, véritable cerbère de cet enfer conjugal, s'opposa à ce qu'il passât outre; et pour donner à cette défense une raison plausible, il dit au notaire, avec un aplomb qui en imposa à celui-ci, que M. et madame de Lussan étaient partis, depuis une heure seulement, pour Bordeaux. L'imprudent Duval ne se rappela point que le comte ne se faisait aucun scrupule d'intercepter les lettres que sa femme écrivait; il demanda au concierge une plume, de l'encre et du papier, en même temps que la permission de tracer à la hâte quelques mots pour la comtesse de Lussan.

Le concierge ne se refusa point à faire ce que Duval lui demandait: il le fit entrer

chez lui et l'installa devant une table; puis, il donna tout ce qui était nécessaire pour écrire, et poussa la discrétion jusqu'à sortir de son logement, afin de ne point déranger le notaire.

Duval écrivit à la comtesse les lignes qui suivent :

« Madame,

« Un notaire est comme un confesseur : « discret par état; cependant il est des cir- « constances où cette discrétion devient un « crime, surtout quand il s'agit du sort d'un « enfant qu'on veut éloigner de sa mère, « peut-être pour toujours. Appelé par M. de « Lussan pour dresser un contrat de pension, « j'ai appris et le malheur qui le frappait, et « la suite inévitable d'une liaison qui n'était

« pas un secret pour moi. Survilliers m'a-
« vait confié ses projets d'hymen, et la certi-
« tude que votre père ne pourrait lui refuser
« votre main. J'avais deviné votre faute et la
« sienne; mais la réparation d'un tort fait
« oublier le tort lui-même. Les événemens
« qui suivirent en ordonnèrent autrement.
« On vous contraignit de marcher à l'autel,
« et vous devîntes comtesse de Lussan.

« Sans vouloir m'immiscer dans l'intérieur
« de votre ménage, je crois pouvoir me per-
« mettre de vous prévenir de ce que M. de
« Lussan a fait pour assurer les premières
« années de votre fille. Une pension, suffi-
« sant à ses besoins, sera comptée tous les
« trois mois par M. Bourgeois, notaire à Pa-
« ris, avec lequel je suis lié d'amitié. Je lui
« ai écrit pour qu'un certain Jérôme, homme
« de confiance de M. de Lussan, remplisse
« honnêtement l'emploi que son maître lui

« a confié. J'ai lieu de croire, d'après ce qui « se passe aujourd'hui, que votre époux re- « viendra sur une décision qu'on ne com- « battrait maintenant que difficilement, et « peut-être sans succès, car il la croit et la « juge nécessaire à son repos.

« Mais c'est un homme d'honneur, et tout « n'est pas désespéré. »

Il signa; puis, après avoir mis pour suscription : A madame la comtesse de Lussan, il cacheta sa lettre et la confia à la probité du concierge, dont il paya la discrétion avec une pièce de cinq francs. Le valet prit la lettre et l'argent, et reconduisit le notaire en lui assurant qu'il s'acquitterait fidèlement de sa commission; et à peine le notaire avait-il fait quelques pas, que ce misérable mettait sous enveloppe la lettre qu'on venait de

lui confier, et l'envoyait au comte de Lussan avec ce peu de mots : « Mon devoir était de la prendre pour vous la transmettre. »

On peut juger du dépit de M. de Lussan en recevant la missive que son notaire avait cru devoir adresser à sa femme ; néanmoins, il se rendit aussitôt chez Duval, et en l'abordant il prit un visage riant, un air dégagé, pour lui demander s'il avait songé à envoyer à Paris l'acte qu'il lui avait fait dresser.

— Il est en route maintenant, dit le notaire ; mon collègue, M. Bourgeois, le recevra par le premier courrier.

— Je suis fâché de vous avoir tant pressé, reprit le comte en affectant la plus complète indifférence ; car j'ai changé d'avis.

—Vraiment! s'écria le notaire avec le ton de la satisfaction; eh bien! j'en suis enchanté.

—Oui, continua M. de Lussan, j'ai changé d'avis, quant au séjour que ma volonté assi-

gne à cet enfant ; ce n'est pas vers Paris que mon fidèle Jérôme dirige ses pas. Je connais quelqu'un à Marseille, et c'est aux environs de cette ville que la fille de mademoiselle Desinval sera élevée.

Le visage de Duval se rembrunit tout-à-coup. Il allait faire une observation ; mais le comte ne lui en laissa pas le temps.

— Vous paraissez contrarié de ce que je vous annonce? lui dit-il.

— En effet, répondit Duval ; mon collègue Bourgeois va croire...

— Tout ce qu'il voudra, ajouta le comte avec vivacité ; écrivez-lui que l'homme d'honneur a changé d'avis, et que s'il accorde facilement sa confiance, il la retire de même , lorsqu'il s'aperçoit qu'on en abuse. Or, maître Duval, vous avez abusé de la mienne. — Et de Lussan jeta sur le bureau du notaire la lettre que ce dernier avait écrite

quelques heures auparavant, à la comtesse de Lussan. — Ceci doit vous suffire, je pense, ajouta le comte. Dès ce moment, vous n'êtes plus mon notaire !

Et de Lussan sortit, laissant le vieillard confondu de ce qu'il venait d'entendre.

V

Une Passion.

Jérôme avait pris connaissance de la petite note détaillée que son maître lui avait remise au moment de monter en voiture. Ce supplément d'instructions ne contenait qu'une répétition de ce qu'il lui avait déjà

dit : se débarrasser de Justine, aussitôt qu'il serait arrivé à Paris, et changer immédiatement de nom et de quartier. Jérôme suivit ponctuellement tout ce qui lui était prescrit. Il congédia Justine, après s'être assuré, au bureau des nourrices, d'une seconde mère pour mademoiselle de Lussan. Il donna quelques cents francs à la femme-de-chambre, en lui faisant entendre que M. de Lussan se réservait de la récompenser de son zèle à le servir, en lui conservant, auprès de la comtesse, la place de gouvernante chargée de veiller sur sa conduite et de rendre compte à M. de Lussan, de toutes ses paroles et de ses actions, emploi bien digne de cette créature qui se réjouissait à l'idée qu'elle allait exercer un pouvoir absolu, despotique, dans une maison opulente ; il y avait dans l'âme de Justine un tel sentiment de cupidité, qu'elle crut tout ce qu'il plut à Jérôme de

lui raconter touchant les libéralités dont M. de Lussan paierait ses services.

C'est à peine si la femme de chambre voulut prendre un jour de repos. Le lendemain de son arrivée à Paris, elle montait en diligence pour retourner à Bordeaux ; et quelques heures après, Jérôme remettait à une vigoureuse paysanne des environs de Meulan, la fille M. de Lussan, en lui faisant promettre d'avoir pour elle les soins d'une véritable mère.

— Vous serez bien payée, ajouta Jérôme en lui donnant cent francs ; chargez-vous du trousseau, pour moi, je n'y entends rien ; ce que vous dépenserez vous sera remboursé.

— Le nom de cette jolie petite créature ? demanda la nourrice en s'emparant de la petite fille, qui poussait de sourds gémissemens.

Cette question si simple embarrassa Jérôme ; néanmoins, il pensa que ce n'était pas pour lui conserver le nom de mademoiselle de Lussan que son père la faisait élever loin de lui et de sa mère. Il répondit à la nourrice que la petite s'appelait mademoiselle Moreau

— Et le nom de baptême? dit la nourrice qui était parvenue à apaiser l'enfant en lui présentant un sein ferme et blanc, que Jérôme lorgnait en clignant les yeux; elle a un nom cette chère petite? ajouta la nourrice en regardant d'un air étonné celui qui s'était donné à elle comme le père de l'enfant qu'elle devait élever.

— Certainement, ma fille a un nom, répliqua Jérôme en cherchant ses phrases; celui de famille est Moreau, comme je vous disais tout-à-l'heure; quant au prénom, elle n'est pas encore baptisée.

— Jésus Dieu! dit la nourrice, mais M. le maire a dû exiger...

Jérôme trancha la difficulté, que sa distraction venait de faire naître, en disant à la nourrice que sa fille se nommait Eulalie.

— C'est le nom de sa mère, pensa-t-il, je ne risque rien de le lui donner.

Les arrangemens, entre Jérôme et la nourrice, furent bientôt terminés. Le valet avait reçu l'ordre de payer largement, et on sait que c'est le meilleur moyen pour aplanir tous les obstacles; aussi se séparèrent-ils très contens l'un de l'autre. Le même jour, Jérôme écrivait à M. le comte de Lussan ce qu'il avait déjà fait; il adressa sa lettre chez le notaire Duval, et peu s'en fallut que celui-ci ne suivît l'exemple qui lui avait été donné par M. de Lussan, en confisquant la lettre qui lui arrivait de Paris pour remettre à M. Lucien.

Toutefois, il réfléchit qu'un honnête homme ne devait pas s'autoriser d'une lâcheté, dont il avait été victime, pour en commettre une autre. Il se rendit à l'hôtel de M. de Lussan, et lui remit la lettre qui venait d'arriver, en disant :

— Vous avez violé le secret de la lettre que j'adressais à madame la comtesse de Lussan, j'ai respecté le cachet de votre valet ; voici sa missive, monsieur le comte ; je pense que c'est la dernière fois que vous me rendrez l'intermédiaire d'une correspondance qui, suivant vous, ne devait s'établir que de Marseille à Bordeaux.

Le comte se mordit les lèvres de dépit et laissa tomber sur le notaire un regard menaçant; mais celui-ci sourit dédaigneusement et sortit du salon sans saluer M. de Lussan, qui avait remarqué son impolitesse étudiée.

et qui dit, assez haut pour être entendu de Duval qui fermait la porte :

— Quelle impertinence !

— Le noble royaliste est furieux ! se dit Duval en traversant l'antichambre; je tiens le fil de cette intrigue, qu'il veut rendre ténébreuse : mon beau comte de Lussan, j'ai quelques amis à Paris, et, grâce à eux, je parviendrai à faire surveiller les démarches de votre honnête Jérôme.

Revenons à Paris, où l'agent du comte de Lussan s'était débaptisé, et avait loué, dans le faubourg Saint-Germain, un petit appartement sous le nom de Moreau.

Ce M. Jérôme, que nous ne connaissons encore que sous un aspect assez peu favorable, avait trente-six ans environ, de l'embonpoint, une taille avantageuse, la jambe bien faite, un physique qui n'était pas dépourvu d'agrémens, et que deux yeux

noirs, assez vifs, animaient de cette expression d'audace et d'arrogance qu'on rencontre assez généralement sous la livrée d'un grand seigneur. Jérôme n'avait jamais servi que des gens titrés ; tour-à-tour il avait été le confident, le *Pasquin* d'un muscadin du Directoire, puis le valet-de-chambre d'un général de l'empire; grand sabreur, brutal, peu soucieux d'être accommodé avec soin ; pourvu qu'il fût habillé en quelques minutes, il n'en demandait pas davantage. La vie de bivouac et l'odeur de la poudre à canon ne convenant pas à Jérôme, il quitta le général pour passer au service d'un préfet impérial, fonctionnaire inhabile et séducteur entreprenant ; celui-ci trouva le nom de la Valeur, que le général avait donné à son valet-de-chambre, très peu harmonieux, et le changea en celui de Jasmin. La place était lucrative, mais les bénéfices n'étaient pas tou-

jours du goût de ce messager d'amour, qui, ayant été surpris dans l'exercice de ses fonctions, par des gens peu soucieux de savoir leurs moitiés honorées des faveurs de M. le préfet du département, s'étaient portés envers le subalterne à des excès que son maître refusa de venger. Jasmin donna sa démission, afin de conserver intact son individu.

Il servit ensuite un magistrat, qui ne payait pas ses domestiques, et un munitionnaire-général qui bâtonnait ses gens à la moindre négligence ; un émigré rentré sous *l'Ogre de Corse*, et qui vint s'établir à Bordeaux, l'arracha aux coups de bâton du munitionnaire - général, et l'installa dans son antichambre. Il n'y resta pas long-temps.

L'abdication de Fontainebleau fit faire à M. le marquis de Solignac le voyage de Paris, et il céda son valet-de-chambre au comte de Lussan qui, aussitôt après son mariage,

organisa, sur un pied respectable, l'hôtel que son beau-père lui donna.

Les services de Jérôme auprès du comte se bornèrent aux fonctions habituelles d'un valet-de-chambre : point d'intrigues à conduire, de billets doux à remettre, de créanciers à éconduire. Le comte vivait bourgeoisement, ne courtisait que sa femme, et payait exactement les fournisseurs de sa maison. L'uniformité de cette vie ne pouvait fournir à Jérôme des occasions de signaler son zèle. Les suites de la liaison du général Survilliers avec mademoiselle Desinval, devenue comtesse de Lussan, et l'imprudente confidence que la jeune femme fit de son état à Justine, qu'elle croyait dévouée, confidence que celle-ci rapporta textuellement à Jérôme, fournirent à celui-ci, les moyens de capter les bonnes grâces de son maître, dont il avait étudié le caractère emporté et jaloux, suscep-

tible à l'excès dans tout ce qui touchait à l'honneur.

Jérôme ne manqua ni d'adresse ni d'habileté pour apprendre à M. de Lussan la faute de sa femme ; il feignit de le plaindre, et s'excusa de s'immiscer dans un secret dont la révélation pouvait compromette son honneur. M. de Lussan félicita son valet de sa délicatesse, et dès ce moment, il le chargea de surveiller la comtesse, qui avait demandé à son mari la permission d'aller passer quelques jours à leur maison de campagne, ce que le comte s'était empressé d'accorder, après avoir tracé à Jérôme le rôle qu'il devait jouer auprès de la comtesse.

La malheureuse femme s'applaudissait d'avoir su dérober sa grossesse aux regards de son mari, qui, pour prolonger son erreur, lui avait annoncé, d'un air contrarié, qu'il était obligé de s'absenter pendant plus de

quinze jours ; et ce délai passé, une lettre était venue apprendre à la comtesse que M. de Lussan resterait à Bayonne le reste du mois ; or, on était au 10 septembre, et certains symptômes, précurseurs des douleurs de l'enfantement, s'étaient manifestés. L'état de la comtesse était si alarmant, que Jérôme avait cru devoir prévenir son maître de ce qui se passait. M. de Lussan revint à la hâte, et sa vue produisit sur la malheureuse femme un effet si fâcheux, qu'il se repentit d'avoir cédé à un mouvement irréfléchi, à un désir de vengeance que son déshonneur lui avait suggéré. Il repartit brusquement pour Bayonne, en recommandant à Jérôme de l'instruire de l'accouchement de la comtesse aussitôt qu'il serait terminé.

On sait comment le valet-de-chambre s'acquitta de l'honnête mission d'espion et de délateur, et on peut s'étonner qu'un

homme, qui avait consenti à jouer un pareil rôle auprès d'une femme, eût paru, à M. de Lussan, avoir toutes les qualités requises pour surveiller l'éducation d'une jeune fille qui devait un jour porter son nom.

Quoi qu'il en soit, l'agent du comte ne fut point embarrassé du nouveau rôle qu'il lui fallait jouer à Paris. Le faux Moreau se donna toutes les allures d'un honnête provincial qui venait manger, dans la capitale, quelques années de revenus économisés avec soin ; et tandis que Justine, qui avait eu des *bontés* pour lui, et à laquelle il avait promis le mariage, quand ils auraient amassé, chacun de leur côté, un avoir respectable, tandis que cette crédule fille s'en retournait à Bordeaux pour s'y voir traîtreusement congédiée avec une mince gratification et la menace d'un châtiment sévère, au cas où elle donnerait carrière à sa lan-

gue, Jérôme, son amant, son futur mari, se réjouissait de reconquérir sa liberté, afin de pouvoir en faire de nouveau le sacrifice.

Ce gaillard-là ne pouvait se passer des plaisirs et des jouissances attachés à l'état d'homme marié, certain qu'il était de se débarrasser des inconvéniens qui résultent d'une étroite intimité.

Il chercha donc, dès les premiers jours de son arrivée dans la capitale, à faire une connaissance honnête — c'étaient ses propres expressions — et comme ses moyens ne lui permettaient point de grandes dépenses pour l'objet de son culte, ce fut dans la classe ouvrière, parmi les grisettes, qu'il résolut de se choisir une compagne *momentanée*. Il prit des renseignemens, et un ami de café, qui lui avait fait l'honneur de lui gagner au billard deux ou trois déjeûners et

une cinquantaine de francs, uniquement pour passer le temps; cet ami précieux daigna lui donner de précieuses notions sur l'art difficile, suivant lui, de faire la chasse aux grisettes, attendu les nuances. Ce monsieur entendait par nuances l'aspect sous lequel on devait se présenter devant ces demoiselles; ainsi, il prétendait qu'un air bonhomme et un gousset bien garni étaient d'un effet certain pour captiver les bonnes grâces de celle qu'on désirait avoir.

— Il y a deux classes, dit-il à Jérôme-Moreau, qui commençait à croire que ce *cicerone* d'un nouveau genre n'était qu'un franc imbécile. Être jobard ou ne pas l'être, voilà les deux classes; dans la dernière, on se donne pour un *casseur*, un chenapan, un farceur en contravention perpétuelle avec les bonnes mœurs et la morale sociale, comme on dit. Dans ce dernier cas, il faut du phy-

sique, vous en avez; de la tournure, vous n'en manquez pas, et lorsque, comme vous, on peut joindre à ces brillantes qualités, de la monnaie en quantité suffisante pour satisfaire aux exigences et aux caprices de votre bayadère, on trouve peu de cruelles; j'ose même dire, n'en déplaise à ces agaçantes créatures, que vous n'en rencontrerez pas, ma parole d'honneur!

Un bol de punch au rhum, payé par Jérôme, récompensa le donneur d'avis; et peu de jours après, l'ex-valet-de-chambre du comte de Lussan, le tuteur, le mentor d'une future comtesse, le séduisant Jérôme, avait fait la conquête d'une jolie ouvrière en linge, fraîche créature de vingt-trois ans — à ce qu'elle disait — dont l'embonpoint, l'air de santé, la chevelure brune et les appas rebondis lui firent tourner la tête.

Elle se nommait Augustine; elle avait un

goût très prononcé pour les beaux hommes ; Jérôme, nous l'avons dit, avait une taille de grenadier et de larges épaules qui promettaient *certaines prouesses*, auxquelles la belle Augustine attachait sans doute beaucoup de prix. Le mérite de Jérôme lui parut de nature à mériter des prévenances que le fat prit pour des avances, et il s'en autorisa pour attaquer, en véritable cosaque, la vertu de la belle Augustine, qui avait cru pouvoir accepter, sans aucun danger, le tête-à-tête d'un cabinet particulier du *Capucin*, de ce Véry du quartier du Temple, dont la maison fut fatale à plus d'une vertu de premier ou de troisième ordre.

Nous ne pouvons affirmer dans quelle classe on pouvait ranger l'innocente pudeur d'Augustine, qui fit une belle défense ; ce qui ne l'empêcha pas de succomber ; mais aussi elle avait un vigoureux athlète à com-

battre, et sa résistance, en rehaussant le prix de sa conquête, avait doublé le courage du séduisant Jérôme, qui tenait tout ce que son physique avantageux et herculéen promettait.

Les rendez-vous se multiplièrent. Ils devinrent si fréquens, que la lingère, une femme à principes austères, devina une partie de la vérité, malgré les nombreuses défaites qu'Augustine lui donnait pour justifier ses absences du magasin. Un renvoi immédiat vint apprendre à la jeune fille qu'on ne se livrait point impunément à des écarts que la morale réprouve. Jérôme-Moreau la consola aisément, en lui offrant de réparer le tort qu'il avait causé à sa réputation; il lui proposa une manière de contrat de mariage, dont Augustine accepta tous les articles sans vouloir les discuter; les rendez-vous et les dîners en tête-à-tête, avaient déterminé chez

elle certaine protubérance, indice d'une maternité future, et sa position lui commandait des sacrifices qui devaient tourner à l'avantage de son enfant.

Pendant que l'agent du comte de Lussan installait dans son appartement, madame Moreau, première du nom, la malle-poste de Bordeaux lui apportait une lettre dans laquelle M. de Lussan lui apprenait qu'une somme de cinquante mille francs était mise à sa disposition pour subvenir à toutes les dépenses que sa tutelle lui occasionerait.

Le dernier alinéa de la missive du comte était ainsi conçu :

« Je vais passer la saison aux eaux de
« Bath, il est donc inutile de m'écrire à Bor-
« deaux; d'ailleurs, je m'en rapporte entiè-
« rement à toi pour remplir mes intentions

« à l'égard de la fille de mademoiselle De-
« sinval, que tu feras baptiser sous ce nom,
« en y joignant ceux d'Eulalie-Célestine,
« qui appartiennent aussi à sa mère, et
« qui sont mentionnés dans l'acte de nais-
« sance que je joins à ma lettre. Tu
« trouveras, ci-inclus, quatre mandats du
« montant de la somme indiquée, et l'a-
« dresse du banquier chez lequel sont ces
« fonds. Si tu avais besoin de m'écrire, tu
« remettrais tes lettres à ce même banquier,
« qui me les ferait parvenir. »

Une seule chose frappa Jérôme dans la lettre que lui écrivait M. de Lussan : c'est que celui-ci le rendait dépositaire d'une somme assez forte, pour tenter sa cupidité; mais l'examen des mandats envoyés par le comte, le convainquit que la confiance qu'on lui témoignait n'était pas aussi grande qu'il

se l'imaginait. Les mandats, de douze mille cinq cents francs chacun, étaient payables à deux ans de distance les uns des autres, à son ordre seulement, et sur un reçu que le banquier devait tirer de lui. Les précautions prises par M. de Lussan choquèrent Jérôme; néanmoins, il fut exact à se rendre chez le banquier, au jour de l'échéance du premier mandat, et en revenant, il dit à Augustine, qui manifestait son étonnement de lui voir un portefeuille aussi bien garni : — J'ai bien d'autres chiffons de ce papier à recevoir. — Et il lui montrait des billets de banque. — C'est l'héritage d'un vieil oncle que je suis obligé de tirailler ainsi; mais ça aide à vivre.

A quelque temps de là, Augustine accoucha d'une fille que Jérôme reconnut, non sans avoir long-temps résisté au désir que sa maîtresse lui manifestait d'assurer l'avenir de l'enfant qu'elle mettait au monde. Jérôme

s'était bien promis de ne point se créer une famille en dehors du mariage, mais cette résolution fut ébranlée par d'adroites prières, et en cette occasion *ce que femme voulait eut lieu.*

Une pensée diabolique, infernale s'était glissée dans l'esprit de Jérôme. La naissance de sa fille la lui suggéra. Agent docile d'une volonté, qu'il ne s'expliquait pas, il avait accepté l'emploi de tuteur; emploi lucratif, dans lequel il entrevoyait le moyen de faire d'honnêtes économies; il croyait fermement que le ressentiment du comte s'apaiserait avec le temps, et que sa pupille reparaîtrait dans sa famille. La fortune de Desinval n'était un secret pour personne; on le savait millionnaire, et cette opulence devait nécessairement rejaillir sur ses héritiers; son plan fut bientôt conçu et mis à exécution; il présenta sa fille à l'état civil sous les noms d'Eulalie-

Célestine-Georgina Moreau, et la fit baptiser; puis se rendit à Meulan, afin de faire administrer à la fille de M. de Lussan le même sacrement; et afin d'accomplir avec plus de sécurité son projet, il résolut de changer la nourrice, qui s'épuisa en de vains raisonnemens, pour lui représenter tous les inconvéniens qui pouvaient résulter d'un aussi brusque changement; mais Jérôme fut inflexible; son choix était fait. A trois lieues de là, il avait trouvé une petite fermière, qui avait consenti à se charger de nourrir les deux petites filles.

Cet arrangement terminé, il revint à Paris.

VI

Courte et bonne.

On s'étonnera peut-être qu'une mère ait pu rester pendant deux années sans éprouver le désir d'embrasser son enfant. Augustine, qui affectait une grande sensibilité et de l'exagération dans tous les senti-

mens qui partent du cœur, Augustine se contentait de savoir des nouvelles de sa fille par les lettres que la nourrice ne manquait pas d'écrire à chaque fin de mois ; mais d'après la recommandation qui lui avait été faite par Jérôme, elle ne parlait jamais que de l'aînée, de mademoiselle de Lussan, qui, disait-elle, venait à merveille et *profitait* — c'était son expression — d'une manière étonnante. Augustine, qui ne savait pas lire, laissait une entière liberté à Jérôme, qui répondait aux lettres de la nourrice, écrites par le maître d'école du village ; une seule fois Augustine manifesta le désir d'aller voir sa fille ; mais Jérôme, qui n'avait pas cru devoir l'instruire de l'intrigue dont il était le principal moteur, Jérôme, qui travaillait sourdement à préparer la substitution à l'aide de laquelle il espérait s'emparer de la fortune des Desinval et de leurs héritiers, se refusa

obstinément à consentir au voyage qu'Augustine se proposait de faire, et pour la détourner de ce projet, il eut recours à un moyen qui lui avait toujours réussi pour apaiser les querelles qui s'élevaient quelquefois dans son intérieur : des colifichets, quelques bijoux, un joli chapeau, vinrent distraire Augustine; une partie de spectacle acheva de lui faire oublier un projet auquel elle paraissait tenir beaucoup.

Le deuxième mandat avait été touché par Jérôme, et à peu de jours de là, il reçut une lettre du banquier, dépositaire des fonds que M. de Lussan mettait à sa disposition pour subvenir aux frais de tutelle et d'espionnage; cette lettre lui apprenait que les vingt-cinq mille francs qui lui restaient à recevoir étaient à sa disposition ; un billet de M. de Lussan était joint à sa lettre.

« J'ai changé d'idée, écrivait-il à Jérôme ; « tu peux placer l'argent qui te reste à rece- « voir de la manière que tu jugeras la plus « utile à tes intérêts et à ceux de la jeune « fille que je t'abandonne entièrement. Ne « m'adresse point de demandes ni de lettres ; « je quitte Bordeaux dans quelques jours « avec madame la comtesse pour aller re- « cueillir, à New-Yorck, la succession d'un « parent éloigné. Peut-être nous fixerons- « nous en Amérique ! »

Ce billet contraria les projets formés par Jérôme, qui entrevoyait un abandon sur lequel il n'avait pas compté ; l'espoir d'établir sa fille à la place de mademoiselle de Lussan, dans cette opulente famille, se trouvait détruit ; toutefois il ne renonça pas à ses coupables desseins ; son ambition s'accrut en

raison des obstacles qu'il lui fallait renverser; il se voyait possesseur de trente-cinq mille francs, et avec cette somme il résolut de faire quelque chose, de se livrer à quelque spéculation productive.

Or, le valet-de-chambre n'avait pas la moindre idée du commerce; le modique intérêt que le placement de son argent sur l'état pouvait lui procurer ne lui convenait pas davantage; il imagina de spéculer par lui-même, et de mettre à exécution un plan qu'il avait mûrement réfléchi; il forma une table d'hôte; la gentillesse, la fraîcheur d'Augustine, le laisser-aller de ses manières, les drôleries qui lui échappaient lui parurent autant d'appas qui lui serviraient à attirer les chalands, car ses vues ne se bornaient pas à satisfaire, à une heure convenue, les appétits voraces de quelques parasites subalternes, espèces de courtiers, qui s'en

vont prônant les talens culinaires du cuisinier de la maison qui les nourrit afin de lui attirer de productifs cliens ; Jérôme voulait joindre à sa table d'hôte un salon de jeu ; il avait la manie des cartes, et s'était persuadé qu'il ferait une fortune rapide s'il parvenait à achalander convenablement sa maison.

Paris compte un assez grand nombre de tripots semblables, que la police ne peut surveiller, et dans lesquels des provinciaux, des jeunes gens, sans expérience des hommes et des choses, vont perdre leur argent, ruiner leur santé, compromettre leur avenir. Que de jeunes fous se sont glorifiés d'avoir fait la conquête d'une baronne, réduite par des malheurs aux honnêtes fonctions d'hôtesse du premier venu, ou d'une veuve d'un illustre général tué en Russie ou ailleurs, à laquelle la famille régnante refusait une pension !

Au commencement de l'année 1818, ces repaires de voleurs, ces salons de bouillotte et d'écarté ne pullulaient pas encore d'une manière effrayante, aussi les ruses des chevaliers d'industrie qui s'y exerçaient, avaient-elles un plein succès, et le nombre des dupes s'augmentait d'une manière assez satisfaisante pour ces détrousseurs d'un nouveau genre ; filous élégans et musqués, beaux parleurs, flatteurs adroits à saisir les travers et le côté faible de l'oison qu'il fallait plumer ; ces gens-là avaient toujours des noms propres à la bouche; noms respectables, qu'ils laissaient tomber sans affectation, et comme pour se donner des certificats de bonne vie et mœurs.

Jérôme était cupide, mais pas encore assez corrompu pour développer, dans de larges proportions, les honteux moyens à l'aide desquels les misérables escrocs parvenaient

à dépouiller leurs victimes ; il était joueur, c'était un vice d'antichambre, et cette passion, assoupie quelque temps par l'impossibilité où il se trouvait de la satisfaire, cette passion impérieuse s'était réveillée avec force ; il avait de l'or, il pouvait jouer, telles étaient les deux raisons qui déterminaient sa conduite.

Augustine, à laquelle il communiqua son projet, l'approuva entièrement ; elle était coquette, et sa vanité allait se trouver flattée; des toilettes toujours nouvelles, des hommages enivrans l'attendaient. Ce couple, qu'un caprice avait formé, se promettait monts et merveilles de l'entreprise imaginée par l'un d'eux, et à peu de jours de cet entretien, Jérôme et sa maîtresse s'installaient dans un appartement de la rue de la Michaudière ; et le même soir une réunion brillante, mais nullement choisie, encom-

brait le salon de Jérôme qui se faisait appeler M. de Lanardière ; et afin de ne point effaroucher les galans, que la gentillesse d'Augustine ne pouvait manquer de lui attirer, il la présenta au noyau de ses habitués, des coupe-jarrets originaires de tous les pays, et porteurs d'ordres étrangers, et pour cause, comme une cousine, veuve d'un officier supérieur mort à Waterloo ; on crut ou on feignit de croire au veuvage de madame Faverolles — c'est le nom que Jérôme avait donné à Augustine — et dès la première soirée, la prétendue veuve compta quatre adorateurs : un chevalier saxon, habile dans l'art de tourner les rois ; deux négocians hollandais, qui parlaient à tout propos de leurs vaisseaux et de leurs possessions de la Jamaïque, et enfin, d'un bel élégant, aux manières nobles, au langage poétique, philosophe dans la conversation, joueur ef-

fréné, bavard, avantageux, et d'une suffisance qui allait jusqu'à la fatuité; il se vantait d'avoir dévoré, en moins d'une année, le capital de quinze mille livres de rente, et de vivre de sacrifices qu'il s'imposait — la vente de ses chevaux et de son mobilier — et des emprunts que de confians usuriers avaient consenti, sous la garantie de sa signature qui, disait-il, était détestable.

Le chevalier saxon avait dit à Augustine qu'il s'estimerait le plus heureux des hommes si elle consentait à le prendre pour protecteur; les négocians hollandais, ou prétendus tels, lui firent des offres tarifiées à tant par mois, pour jouir de son aimable conversation et des autres avantages dont la nature l'avait si généreusement gratifiée; le dissipateur, le cerveau brûlé, qui jouait un jeu d'enfer avec l'indifférence d'un homme qui ne sait comment perdre son ar-

gent, ne fut point prodigue de promesses envers la jeune et jolie veuve ; il lui fit un compliment, qui ressemblait assez à une épigramme, et se contenta de dire qu'il s'inscrivait sur la liste de ses adorateurs, espérant bien, que si elle faisait un choix, il tomberait sur lui.

M. de Lanardière et madame Faverolles menèrent bonne et joyeuse vie pendant quelques mois, sans s'inquiéter le moins du monde, l'une de sa fille qui grandissait en nourrice, l'autre de sa pupille. Leur table d'hôte voyait tous les jours de nouvelles figures, et leur salon de nouveaux joueurs ; les gains étaient considérables, grâce aux conseils d'un M. Barville, escroc passé maître en filouteries et tours de cartes ; M. de Lanardière put, en s'asseyant à une table de jeu, calculer ce qu'il voulait gagner ou perdre ; car il était essentiel, indispensable, de

perdre, afin d'éblouir les dupes qui ne pouvaient suspecter la bonne foi de partners subissant, comme eux, les vicissitudes de la fortune.

Il est étrange qu'on oublie si facilement son origine, qu'on s'aveugle sur sa position présente au point d'en ressentir toutes les exigences et les privations. La grisette Augustine, bonne fille, simple, sans orgueil, alors qu'elle subsistait de son aiguille, s'était transformée en une coquette maniérée qui avait des vapeurs et des spasmes, qui s'irritait d'une contrariété, et qui se trouvait malheureuse de quelques instans de retard apportés par ses domestiques dans l'exécution de ses ordres; le luxe était devenu un des besoins de sa vie, et les mille superfluités, auxquelles le vulgaire donne le nom de *douceurs*, lui paraissaient aussi familières que si elle y eut été accoutumée dès l'enfance. Quant à

M. de Lanardière, il avait entièrement perdu ses souvenirs d'antichambre, et ne se rappelait plus ses jours de domesticité ; le nom dont il s'était affublé, ne lui arrachait plus un sourire imperceptible alors qu'il était articulé par un étranger ; son or lui avait procuré de l'or ; le luxe qu'il déployait dans son appartement de la rue de la Michodière lui rapportait cinquante pour cent de bénéfices ; tout lui réussissait ; aussi, son aplomb était-il devenu prodigieux : il ne doutait de rien, et dans les rêves ambitieux que son imagination formait, il entrevoyait la possibilité d'assurer, d'une manière solide, cette fortune qui lui était si favorable.

Le jeu ne lui offrant que des ressources très bornées, et des gains dont il ne pouvait plus se contenter, il résolut de spéculer sur une grande échelle. L'année de grâce 1819 vit surgir, au milieu de cette foule de gens

dont la devise est : Avec peu gagner beaucoup! une compagnie de capitalistes qui s'étaient donnés la mission d'acheter les châteaux pour les démolir et en vendre les matériaux ; cette compagnie, à laquelle l'opinion publique donna le nom de *Bande noire*, compta bientôt, parmi ses actionnaires, M. de Lanardière qui, d'après l'acte de société, s'attendait à d'énormes dividendes ; mais les matériaux ne se vendaient pas aussi vite que les châteaux s'achetaient, et on conçoit que les fonds de la compagnie étaient plutôt en circulation qu'en caisse; mais le gérant de la *Bande noire* ne manquait ni d'éloquence ni de l'aplomb nécessaire pour la faire valoir, et MM. les actionnaires trouvaient à qui parler, alors que l'époque indiquée pour le partage des dividendes arrivait, sans que les promesses de l'acte de société s'effectuassent. Mais comme le disait le gérant : « Nous

« thésaurisons, et à chaque nouvelle opéra-
« tion, les bénéfices sont doublés! »

M. de Lanardière n'était point un aigle ; les raisons alléguées par le gérant lui paraissaient péremptoires, et il s'en revenait chez lui intimement persuadé que son placement lui serait avantageux. Quelques mois se passèrent dans cette douce quiétude. La table d'hôte était toujours bien fréquentée ; mais déjà s'y introduisaient ces gens dont l'existence repose sur un crédit éternel, et qui ont toujours à la bouche des phrases pour justifier leur position précaire ; M. de Lanardière faisait crédit dans la salle à manger, mais se montrait intraitable dans le salon de jeu ; néanmoins, il y eut un moment où il se vit forcé de se relâcher de ses principes de sévérité, le chevalier saxon, désolé de n'avoir pu faire agréer à Augustine, sa protection et l'opulence douteuse à l'aide de la-

quelle il faisait de nombreuses dupes, le chevalier, qui avait toutes les qualités d'un chien de meute pour lever le gibier susceptible d'être présenté dans le salon de son cher de Lanardière, se prit de querelle avec ce dernier, et dès ce jour, il déserta la table d'hôte et de jeu, en laissant un déficit de quelques milliers de francs ; sa retraite fut suivie de celle des deux négocians hollandais qui partirent précipitamment de Paris, afin d'éviter les désagrémens que la police française s'apprêtait à leur faire subir, en expiation de méfaits, dont la connaissance était venue aux oreilles du procureur du roi.

Des habitués-fondateurs, il ne restait que le jeune dissipateur, le fou qui avait gaspillé en moins d'une année son avenir ; celui-là était singulièrement dans les bonnes grâces d'Augustine, et les médisans assuraient qu'il avait sur elle des droits dont M. de

Lanardière eût pu se montrer jaloux ; il'était si bien vu dans la maison, qu'il emprunta, à plusieurs reprises, une somme assez forte, qu'il s'était engagé à rendre dans un délai très bref; mais la veille du jour qui devait voir cette restitution, attendue avec confiance par de Lanardière , notre élégant parvint à intéresser Augustine au récit d'un malheur qui le mettait dans la nécessité d'emprunter, pour une semaine seulement, un billet de mille francs ; il s'agissait d'échapper aux suites d'une prise de corps, et Augustine, qui était naturellement sensible et très obligeante, imagina, pour sauver son ami du péril qui le menaçait, de lui confier ses bijoux et deux cachemires, qu'elle tenait des bontés de son cousin de Lanardière, afin, qu'en engageant le tout, il put se procurer l'argent qui lui était nécessaire pour acquitter sa dette.

Le procédé était délicat; aussi valut-il de nombreux éloges à la jeune femme; les bijoux et les cachemires passèrent des mains d'Augustine dans la poche de notre élégant, qui disparut, en laissant, sur sa toilette, un billet dans lequel il apprenait à Augustine qu'il ne se représenterait jamais devant elle, la nécessité l'obligeant à commettre une action répréhensible, dont il ne voulait pas rougir à ses yeux.

Et en effet, le bel élégant ne fut pas rencontré dans Paris par M. de Lanardière, qui s'était mis à courir les lieux publics afin de le découvrir. Pour la première fois, il se repentit de sa crédule confiance, et se promit, à l'avenir, de ne point s'abandonner aussi facilement aux élans de son cœur; la *Bande noire* acheva de le guérir de la manie des spéculations; il perdit tout ce qu'il avait placé dans cette compagnie, qui ne put

même offrir, à ses malheureux actionnaires, des preuves matérielles de sa mauvaise gestion; ce qui ne l'empêcha pas, à quelques années de là, de recommencer ses destructives opérations, qui eurent pour résultat l'édification d'une quantité innombrable de bicoques décorées du beau nom de maisons de plaisance.

De Lanardière apprit la fatale nouvelle avec un sang-froid que sa situation commandait en quelque sorte ; il était dans son salon, où se pressaient de nombreux invités, lorsqu'un monsieur, qu'il ne connaissait pas, dit, de manière à être distinctement entendu : — L'horizon commercial vient de crêver ; la *Bande noire* fait faillite !

A ce mot, de sinistre présage, quelques intimes du maître de la maison, qui connaissaient le placement de fonds que celui-ci y avait fait, placement exagéré à dessein, se ré-

crièrent, et l'un d'eux, plus expansif que les autres, se tourna du côté de Lanardière en disant d'une voix qu'il cherchait à rendre lamentable : — Pauvre ami ! vous perdez deux cent mille francs !

— C'est une bagatelle, répliqua de Lanardière avec un sourire équivoque ; j'aurai bientôt comblé ce petit déficit — Et s'adressant à son partner, il dit : — Atout !

— Permettez! lui fit observer celui-ci en pesant un doigt sur la carte qui venait d'être jouée, la retourne est fausse en ce qu'elle couvre la véritable ; voyez plutôt.

Et il leva la carte qui cachait un dix de cœur, atout véritable, mais dont Jérôme n'était nullement fourni.

— C'est une distraction, dit-il d'un ton dégagé, à vous de faire !

Le coup qui suivit offrit encore une nouvelle distraction, remarquée par le monsieur

qui avait annoncé la faillite de la *Bande noire*, et qui paraissait scruter avec une attention soutenue tous les gestes du maître de la maison. De Lanardière fit encore bonne contenance, et se rejeta sur sa préoccupation, puis il quitta la table de jeu, où il fut remplacé par un homme d'assez mauvaise mine, boutonné jusqu'au menton, parlant peu, et auquel on l'entendit glisser ces mots d'un ton mystérieux : — Dix louis à chaque coup ; partage égal !

Le monsieur, qui affectait les allures d'un observateur, vint s'asseoir en face de ce joueur, qui étalait sur le tapis une poignée d'or en disant, d'un accent guttural : — Dix louis ! — Je les tiens ! répliqua l'observateur en les jetant auprès du chandelier. — La partie commença ; mais au troisième tour de cartes, notre observateur avait remarqué que les rois étaient toujours dans les mains

de son partner ; il perdit et demanda aussitôt sa revanche ; elle fut acceptée et le jeu doublé ; le même bonheur favorisa l'adroit joueur ; mais sa manœuvre pour se donner les rois, avait été remarquée ; l'observateur lui en fit le reproche à haute voix. Un démenti formel fut la réponse qu'il obtint ; mais, sans se déconcerter, il apostropha le filou en exigeant qu'il fut fouillé ; celui-ci pâlit à cette proposition, et s'emporta en invectives ; quelques honnètes gens, qui s'étaient fourvoyés ce soir là chez M. de Lanardière, approuvèrent la demande qui était faite, et se mirent en devoir de procéder à une visite minutieuse des poches du quidam, sur lequel on trouva un jeu de cartes à son usage particulier, et qui était orné de signes bien connus de son propriétaire.

Cette découverte fut l'occasion d'une scène scandaleuse dans laquelle l'amour-

propre de M. de Lanardière eut à souffrir d'étranges reproches; les interpellations qui lui furent adressées demeurèrent d'abord sans réponse, tant il était stupéfait; on interpréta son silence comme une adhésion aux filouteries commises chez lui, et aux épithètes outrageantes succédèrent quelques voies de fait qui mirent le désordre dans le salon de jeu; les femmes s'évanouirent, afin de se donner une contenance; les hommes prirent fait et cause pour ou contre M. de Lanardière, et les vociférations que chacun articulait à l'envi les uns des autres, mirent toute la rue de la Michodière en émoi; on alla même jusqu'à invoquer l'intervention de la force armée pour faire cesser les cris qui partaient de la maison où demeurait M. de Lanardière.

A la vue de la garde qui se présentait, le portier en tête, les invités se séparèrent, et

le tumulte cessa tout-à-coup; mais le lendemain, M. de Lanardière reçut la visite d'un commissaire de police qui lui enjoignit de fermer sa table d'hôte, et de cesser les réunions nocturnes contre lesquelles bon nombre de plaintes lui avaient été faites, à cause du bruit incessant qu'elles introduisaient dans la maison. De Lanardière promit de se conformer aux ordres qu'on lui donnait, et l'officier de police prit congé de lui en disant :

— Je vous y engage fortement, monsieur; car des poursuites seraient infailliblement exercées contre vous.

VII

Désaccord

Le lendemain de cette scène, qui était l'objet des conversations de toutes les commères du quartier, le propriétaire de la maison de M. de Lanardière, lui fit signifier, par le ministère d'un huissier, un congé des

lieux qu'il occupait. A cette première contrariété se joignirent les tracasseries que les fournisseurs de la table d'hôte suscitèrent au malheureux de Lanardière, qui ne se trouvant pas en mesure pour acquitter les nombreuses factures qui lui furent présentées dans la journée, vit pleuvoir sur lui une myriade d'assignations.

Le signal était donné, sa ruine connue, et dès ce moment, il dut songer à se mettre à l'abri du ressentiment de ses créanciers. Il n'avait pas perdu l'espoir de se relever promptement ; l'intrigue, dont il avait été l'agent principal, devait lui en fournir les moyens ; mais avant de porter les premiers coups, il voulut écrire à Bordeaux afin d'avoir des renseignemens positifs sur ce que faisait le comte de Lussan. Jérôme Lanardière fit un brouillon de cette lettre ; mais après l'avoir écrit il n'en fut pas content ;

il avait réfléchi que sa situation ne lui permettait point une attente trop longue, et afin de ne pas perdre de temps, ce fut au comte de Lussan lui-même qu'il se décida à écrire.

— C'est le moyen le plus simple et le plus expéditif, se disait-il en se parlant à lui-même; si le comte aime son enfant, il ne refusera pas le service que je vais lui demander ; je lui dirai que j'ai eu des malheurs, qu'une faillite me réduit à la misère...— et c'est vrai ! s'écria-t-il en s'interrompant, et comme pour s'encourager à dissimuler les autres causes de sa détresse. — S'il refuse de m'être utile, je ferai valoir les droits de la jeune fille... le comte aura peur du scandale; il paiera mon silence... et je le vendrai cher ! dit-il avec un ricanement prolongé.

— Et tu auras bien raison, mon ami ! s'écria Augustine en pénétrant dans le cabinet de son amant.

— Tu m'écoutais! dit celui-ci avec humeur.

— Par intérêt pour toi, repartit Augustine; je craignais une funeste résolution de ta part ; je te l'avoue, j'ai pensé à un suicide... Depuis ce matin, j'avais remarqué la fixité de ton regard ; le ton brusque avec lequel tu m'as défendu de te déranger, le bruit sourd que tu faisais en marchant dans cette chambre, tout cela a jeté l'épouvante dans mon âme... Je suis folle, j'en conviens.

— Et d'une curiosité que je ne satisferai pas, ajouta Jérôme d'un ton sévère; mes secrets m'appartiennent.

— Je ne te demande pas de confidence, repartit vivement Augustine.

— A quoi bon m'espionner alors !

Et Jérôme haussa les épaules en signe de mécontentement.

— Le mot est dur! dit Augustine avec l'accent du reproche.

— Diras-tu qu'il n'est pas mérité? répliqua Jérôme.

Il y eut un moment de silence. Jérôme réfléchissait à la démarche qu'il allait tenter auprès de M. de Lussan, et Augustine, au désavantage que sa position de maîtresse lui donnait pour interpeller Jérôme, dont elle craignait et la colère et les emportemens; néanmoins, elle s'encouragea à tenter un effort qui pouvait ne pas être infructueux; elle était mère — Il fallait qu'elle eut besoin d'invoquer ce titre sacré pour se le rappeler! — et le souvenir de sa fille la soutint.

— Jérôme, dit-elle en s'approchant de lui, j'ai peut-être le droit de vous demander l'explication d'un mystère, auquel vous paraissez attacher beaucoup d'importance, et

qui concerne un enfant soustrait à sa mère, je ne puis en douter; votre trouble me dit assez que j'ai deviné juste. Cet enfant m'a rappelé ma fille...

Un rire ironique l'interrompit. Jérôme la regardait d'un air qui semblait dire : — Ah! tu te souviens enfin que tu es mère! c'est heureux!

— Je sais que vous pouvez m'adresser des reproches, continua Augustine d'un ton calme et résolu; ma coupable indifférence vous en donne le droit; cependant mes torts envers ma fille, dont vous êtes cause, monsieur, mes torts, quelques grands qu'ils soient, ne sauraient me ravir l'autorité que j'ai sur elle, et l'usage que je dois en faire est de prendre avec moi cette chère enfant.

— Bien chère, en effet, dit Jérôme; pendant deux années vous n'avez pas prononcé

dix fois son nom ; aussi, votre excès de tendresse m'étonne.

— Je suis mère, je vous demande mon enfant, et vous vous en étonnez !

— Sans doute, reprit Jérôme ; vous avez des boutades de tendresse maternelle, comme une autre femme a des caprices ; votre fille, Augustine, ne peut que perdre à connaître sa mère...

— Qu'osez-vous dire !

— L'exacte vérité ; elle est dure, j'en conviens ; mais vous la méritez par votre conduite.

— Il vous sied bien de m'adresser des reproches ; eh quoi ! il vous a plu de me placer à la tête de votre maison pour en faire les honneurs, et parce que j'ai obéi à vos ordres, vous voudriez aujourd'hui m'en faire un crime ? Avez-vous perdu l'esprit ? Dois-je vous rappeler vos propres paroles ? « Point de

bégueulerie, me disiez-vous, une femme peut rester sage et se laisser faire la cour. Je vous permets cinquante adorateurs, à la condition que vous n'en favoriserez aucun.»

— Et vous avez interprêté *aucun* par *quelques-uns*, dit Jérôme en accompagnant cette observation d'un éclat de rire.

— C'est une fausseté à l'aide de laquelle vous voulez exercer sur moi une vengeance....

— Je me fais justice et ne me venge pas, interrompit Jérôme avec un accent terrible; une liaison comme la nôtre se brise alors qu'elle devient insupportable...

— N'achevez pas! lui cria Augustine en faisant un geste d'étonnement; ah! vous voulez rompre?

Et en adressant cette demande à Jérôme, Augustine semblait persuadée que cet abandon ne pouvait avoir lieu.

— Ecoutez, Augustine, dit Jérôme en l'attirant dans l'embrâsure d'une croisée, je ne suis plus en position de faire le plus léger sacrifice ; c'est assez vous dire qu'il vous faut renoncer à vos brillantes toilettes, à cette vie oisive, que j'ai eu la faiblesse de vous faire connaître ; en un mot, nous devons nous séparer.

Augustine fit un mouvement et voulut parler, Jérôme lui imposa silence, et continua.

—Ne m'interrompez pas, je sais ce que vous vouliez me dire : votre fille a droit de réclamer aide et protection de son père, je ne l'ai pas oublié ; et c'est parce que je suis persuadé des devoirs que mon titre de père m'impose, que je ne satisferai point le désir que vous venez de me manifester. Vous ne reverrez jamais votre fille !

— Je ne respecterai pas cette volonté, dit Augustine avec fermeté.

— J'ai le moyen de vous y contraindre, reprit Jérôme.

— N'espérez pas m'effrayer.

— Je n'y songe vraiment pas, continua Jérôme, et le sang-froid qu'il affectait en faisant cette réponse irrita Augustine; non, madame, non, ce n'est pas par des menaces que je vous amènerai à consentir à une séparation devenue nécessaire, indispensable; le raisonnement le plus simple suffira pour vous en convaincre. Je suis ruiné...

— Mais vous avez un moyen de vous procurer de l'argent ; ce comte, qui peut payer votre silence...

— Veuillez ne pas m'interrompre, dit Jérôme ; mes ressources sont épuisées, vous le savez aussi bien que moi ; c'est à peine si la vente du mobilier qui garnit cet appartement

suffira pour appaiser les plus criards de mes créanciers. Vous avez des bijoux, des cachemires, et ces objets pourront vous aider à vivre, en attendant que vous ayez trouvé un emploi quelconque ; je vous les abandonne entièrement. Quant à moi, je ferai ressource du peu que je pourrai soustraire aux huissiers; toutefois, soyez certaine que je n'abandonnerai jamais ma fille.

— Cette assurance ne saurait me suffire, dit Augustine en dirigeant sur Jérôme un regard scrutateur ; sans prétendre vous disputer les droits que vous avez sur ma fille, je puis vouloir la garder auprès de moi.

— C'est précisément ce que je ne veux pas.

— Inutile de disputer plus long-temps avec vous, puisque votre parti est pris, que vous refusez de me rendre ma fille...

— Et je fais preuve de sagesse.

— Dites de déraison ; à votre aise, monsieur, je sais ce qui me reste à faire.

Et Augustine sortit de la chambre et courut s'habiller ; mais Jérôme avait deviné son dessein. Il quitta furtivement son appartement, après avoir mis dans les poches de son gilet ce qui lui restait de sa splendeur passée : une vingtaine de louis, et se dirigea précipitamment vers le bureau des voitures de Saint-Germain ; une place sur l'impériale était vacante, il s'en empara ; et quelques instans après, le signal du départ fut donné. Arrivé au bas de la côte qui mène à cet ancien château royal, transformé aujourd'hui en prison militaire, Jérôme se fit descendre, et gagna Poissy, où il trouva une voiture qui le conduisit à Meulan ; le trajet se fit en moins de deux heures, la rapidité de sa course le rassura sur l'impossibilité où se trouvait Augustine de le rejoindre. Il se rendit chez la nour-

rice, et après avoir considéré attentivement les deux petites filles qui, par la ressemblance du costume et de la coiffure, avaient l'air d'être les deux sœurs jumelles, il prit la fermière à part, et lui régla le compte du mois en y ajoutant un louis de gratification, non pour lui témoigner sa propre satisfaction; mais pour payer la discrétion dont il avait besoin. Et il l'instruisit, en peu de mots, de ce qu'elle devait répondre au cas où une dame, qu'il lui désigna, viendrait lui demander des renseignemens sur les deux jeunes filles qu'il emmenait à Paris.

La promesse de doubler la gratification, si elle s'acquittait fidèlement de sa commission, fit juger à la fermière qu'elle ne devait ouvrir la bouche que pour répondre : Non ! à toutes les questions qu'on viendrait lui adresser ; et elle tint parole ; deux heures après le départ de Jérôme, qui conduisait sa fille et

sa pupille au village de Tessancourt, situé à trois quarts de lieue de l'endroit où il se trouvait, Augustine arrivait chez la nourrice de sa fille, et questionnait celle-ci, qui ne l'ayant jamais vue, lui répondit, avec assez d'assurance, qu'elle ne savait pas ce qu'elle voulait dire. Les instances les plus pressantes demeurèrent sans résultat, et Augustine, qui n'avait rien à offrir pour vaincre un silence qu'elle ne comprenait pas, fut obligée de revenir à Paris en se demandant quel intérêt pouvait avoir Jérôme à lui soustraire sa fille. Celui-ci l'attendait, et en la voyant rentrer, il se mit à rire aux éclats. Cet accès de gaîté déplut à Augustine, qui lui dit assez sèchement qu'elle ne concevait pas qu'on pût rire des tourmens qu'on causait.

— Diable! s'écria Jérôme d'un ton goguenard ; il paraît que le sentiment maternel est toujours aussi vif; j'en suis vraiment

fâché, madame, ajouta-t-il avec une gravité comique, car c'est en pure perte. J'ai su vous dérober la connaissance du lieu où s'élevait votre fille, et comme vous entriez, j'achevais de détruire les seules preuves qui eussent pu vous servir à la retrouver. — Il la prit par la main et la conduisit devant la cheminée dans laquelle brûlait encore quelques parcelles de papier. — Vous voyez les derniers vestiges des lettres écrites par la nourrice de mademoiselle Augustine Faverolles de Lanardière.

— Vous êtes un méchant homme ! dit Augustine avec énergie.

— Je suis tout ce qu'il vous plaira, excepté votre amant. Demain, je quitterai cet appartement, menacé d'une descente d'huissiers et de recors. Je n'aime pas les visages de ces messieurs, aussi ai-je pris le parti d'émigrer avant l'invasion. Je vous conseille

d'en faire autant, car les larmes de la beauté ne sauraient attendrir ces cœurs de roches. Par état, l'huissier est insensible comme le papier timbré en vertu duquel il est autorisé à vous dépouiller.

Et Jérôme sortit en sifflant entre ses dents.

VIII

Au Galop.

M. de Lanardière, en perdant cette fortune qui lui servait à éblouir le vulgaire, redevint Jérôme comme par le passé; peu soucieux de remplir fidèlement les instructions que M. de Lussan lui avait données,

avant son départ de Bordeaux, il ne chercha pas à dérober la connaissance de son séjour à Paris aux agens que madame de Lussan pouvaient avoir dans la capitale, afin de découvrir l'homme auquel son époux avait confié sa fille; toutes ses démarches au contraire, tendaient à se faire connaître aux personnes que le comte de Lussan lui avait recommandé d'éviter. C'est ainsi qu'il se présenta chez le notaire Bourgeois, qui d'abord devait être chargé de payer la pension qu'on lui faisait, et auquel Duval avait écrit le brusque changement d'idée de son noble client, et les raisons qui le déterminaient à ne point lui confier l'espèce de surveillance, que le notaire de Bordeaux avait jugé convenable d'exercer sur le singulier tuteur de mademoiselle de Lussan; le but de Jérôme était d'avoir, sans se déplacer, des renseignemens sur le comte, qui n'avait pas ré-

pondu à la lettre assez pressante qu'il s'était décidé à lui écrire; sa démarche fut sans résultat; M. Bourgeois ne voulut pas le recevoir; il ne se rebuta point et revint plusieurs fois, dans l'espoir d'escamoter l'audience qui lui était refusée, mais sans plus de succès; il écrivit : on lui renvoya ses lettres.

Tandis qu'il s'intriguait inutilement, ses ressources s'épuisaient, et l'impossibilité où il se trouvait de se rendre à Bordeaux augmentait encore le mécontentement que son état de gêne lui faisait éprouver. La paysanne chez laquelle il avait placé sa fille et sa pupille, en lui disant qu'elles étaient jumelles et portaient les mêmes noms, si bien que cette femme ne les distinguait que par la nuance des cheveux, et appelait l'une Célestine, la brune ; et l'autre, Célestine, la blonde, cette paysanne, avec laquelle il s'était montré assez intéressé sous le rapport de

la pension qu'elle exigeait pour garder les deux petites filles, ne recevant pas d'argent et de nouvelles le premier mois, avait patienté une semaine; puis quinze jours s'étaient écoulés, si bien qu'en répétant : Attendons encore; demain il viendra peut-être! le deuxième mois avait fini. Jérôme n'avait pas laissé son adresse, par la raison qu'il ignorait lui-même dans quel quartier il logerait le lendemain, et il n'écrivait pas, parce qu'il ne savait que dire et comment excuser le retard qu'il apportait à acquitter une dette aussi sacrée.

Sur ces entrefaites, Augustine qui n'avait consenti à la séparation exigée par Jérôme, qu'à son grand regret, et comme ne pouvant s'y opposer, Augustine, qui était tourmentée du désir incessant de briller, s'était avisée de suivre les conseils d'une tireuse de cartes, qui lui avait prédit, moyennant quarante

sous, qu'elle ferait une grande fortune à un jeu de hasard; or, l'ignoble loterie, ce coupe-gorge de par la loi, existait, et dans les bureaux de cette administration immorale venaient s'engloutir chaque matin les ressources de plus d'un ménage, les petites rapines des cuisinières, l'argent arraché aux passans par la vue d'infirmités simulées et les phrases traditionnelles de la corporation des mendians : Je n'ai pas mangé depuis vingt-quatre heures, mon brave monsieur! ou : Ayez pitié d'un malheureux aveugle, père de sept enfans! L'espoir d'un quaterne sec, ou d'un terne déterminé, faisait palpiter de joie le cœur de tous ces joueurs jusqu'au moment du tirage, moment de déceptions et de regrets! puis, une nouvelle mise venait légitimer de nouvelles espérances, enfanter de nouveaux projets d'avenir!

Ce fut dans un de ces bureaux qu'Augus-

tine alla porter une pièce de cinq francs, que le mont-de-piété voisin lui avait prêté sur deux robes d'indienne; ne connaissant pas la manière de jouer à la loterie, elle s'en rapporta au buraliste qui lui fit son billet en disant : C'est un bon de soixante-quinze mille francs que je vous donne sur ma caisse; après-demain, après le tirage, vous aurez de quoi rouler carrosse! Augustine ne répondit pas à cette prédiction, faite d'un ton goguenard; elle sortit du bureau en cachant le billet qu'on venait de lui donner en échange de son argent; et elle comptait si peu sur le gain qu'elle devait en retirer, que ce ne fut que quatre jours après qu'elle eut la curiosité d'aller demander la liste des numéros du dernier tirage. On concevra sa surprise lorsqu'elle vit que deux de ses numéros étaient sortis; elle présenta son billet au buraliste, qui lui dit d'un ton dégagé : C'est

cinq mille six cents francs que vous avez à recevoir! Puis, il lui compta cette somme, après avoir fait la retenue d'usage.

Augustine revint dans sa modeste chambre garnie en formant les plus beaux projets pour l'avenir; et il faut lui rendre cette justice, que sa première pensée fut pour sa fille; après avoir fait les dépenses nécessaires pour remonter sa garde-robe épuisée par les engagemens successifs du mont-de-piété, elle résolut de se rendre à Meulan, et d'obtenir, en les payant, les renseignemens qui pourraient l'aider à retrouver sa fille.

Dans ses excursions aux environs de Meulan, elle rencontra Jérôme, qui s'était décidé à aller voir la paysanne chez laquelle étaient les deux petites filles, et à lui avouer l'embarras momentané dans lequel il se trouvait. La vue d'Augustine, habillée élégamment, et conduite par un petit paysan

qui paraissait lui servir de guide, lui apprit le but de ses démarches; il voulut l'éviter, mais celle-ci ne lui en laissa pas le temps; elle vint droit à lui, et l'interpella avec vivacité.

— Le même désir cause notre rencontre, lui dit-elle; tu viens pour voir ma fille; eh bien, conduis-moi près d'elle, et je te jure que tu n'auras pas à t'en repentir. A mon tour, je pourrai te procurer ces jouissances du luxe que tu m'as fait connaître.

— Heim! que dit-elle? fit Jérome en regardant attentivement Augustine; et il ajouta en ricanant : Est-ce que tu aurais trouvé le secret de faire de l'or? peste! il y a beaucoup de gens qui achèteraient ton invention!

L'ironie avec laquelle Jérome accueillait la demande d'Augustine ne découragea pas celle-ci; elle prit le bras de son ancien amant, et après avoir marché quelques ins-

tans en silence, elle lui raconta ce qui lui était arrivé depuis leur séparation; le gain qu'elle avait fait à la loterie arracha une exclamation de dépit à Jérome, qui néanmoins se montra moins brusque envers Augustine, et à peu près disposé à lui dire l'endroit où elle trouverait sa fille. Une réflexion l'en empêcha : il n'avait pas renoncé à la coupable substitution à l'aide de laquelle il espérait spolier une partie de la fortune du comte de Lussan, et pour parvenir à ses fins, il ne fallait pas qu'Augustine put reconnaître sa fille. Quelques instans suffirent à Jérôme pour le décider à faire une révélation menteuse, mais qui lui assurait la possibilité de commettre la mauvaise action qu'il méditait.

Il dit à Augustine qu'il voulait la mettre de moitié dans un secret qui pouvait les rendre riches un jour, et il appuya sur cette

phrase, afin de prouver à la jeune femme qu'il ne la séparait pas dans les projets qu'il formait, et pour la convaincre de la vérité de ce qu'il avançait, il lui raconta, en déguisant les noms, l'histoire de la comtesse de Lussan ; comme on le pense bien, il n'observa pas religieusement les dates, et il supposa qu'il était venu à Paris quelques mois avant l'accouchement de la marquise — il avait fait une marquise de la comtesse de Lussan — afin de préparer de longue main la réception de cette fille qu'on voulait faire disparaître. Il eut le soin d'embellir son récit de quelques particularités qui le rendaient intéressant ; il se gratifia, de son plein gré, de cinq à six bonnes actions qui, en honorant leur auteur, mettaient ceux qui en avaient été l'objet, dans la nécessité de lui en témoigner leur reconnaissance. Jérôme mentait avec une facilité prodigieuse, et il possédait

le talent de donner à ses mensonges une apparence de vérité capable d'en imposer aux moins crédules ; aussi Augustine ne douta-t-elle pas que tout ce que Jérôme lui racontait fut réel ; et lorsqu'ils arrivèrent à quelques pas de la petite ferme où elle devait trouver sa fille, elle serra la main de son amant en lui disant que tout était oublié entre eux, que désormais, ils avaient perdus, l'un et l'autre, le droit de s'adresser des reproches.

— De ce jour seulement, ajouta-t-elle, commence pour nous une nouvelle existence, non plus aussi brillante, aussi dissipée que celle qui amena notre rupture ; mais honnête et paisible.

— Je le crois parbleu bien ! murmura Jérôme, ses quelques mille francs lui donnent un aplomb dont je suis confondu ; mais patience, j'aurai ma revanche... Comte de Lussan ! ma belle Augustine va me fournir les

moyens de vous contraindre à rompre le silence dédaigneux que vous voulez garder avec moi.

Ils étaient à la porte de la ferme. Une paysanne mal vêtue, la tête coiffée d'un mouchoir, qui lui couvrait les sourcils, ce qui lui donnait un air rébarbatif, filait du lin dans une pièce du rez de chaussée qui servait à la fois de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher ; quelques poules, qui s'enfuirent à l'approche de Jérôme et de sa compagne, firent soupçonner à ces derniers que la fermière n'avait pas besoin de sortir pour ramasser leurs œufs, et que la chambre pouvait bien servir aussi de poulailler. A la vue de Jérôme, la quenouille tomba des mains de la paysanne, qui s'écria en frappant sur ses genoux :

— Ma fine! je n'vous attendions plus ; mon brin de patience était à bout, comme

on dit; et drès demain. j'prenions conseil de not' curé au sujet de vos deux demoiselles; des vrais diables, quoi! elles jurent et elles se battent, que ça fait plaisir à voir.

— J'en doute, dit Augustine, que le tableau que la nourrice venait de tracer ne flattait nullement; et que font-elles maintenant?

— Elles s'amusent dans le village, répondit la fermière avec un gros rire, ah! dam! c'est leur seule occupation; jouer, dormir et manger... c'est heureux comme des reines! vrai!...

Jérôme mit fin à cette conversation, en ordonnant à la fermière d'aller chercher les deux petites filles, et pendant son absence il prévint Augustine en lui faisant l'éloge de la beauté de sa fille, et en la félicitant de la rapidité de sa croissance; et lorsque la paysanne rentra, en tenant par la main les

deux enfans qui, vraisemblablement, avaient barbotté ainsi que des canards, et qui criaient, en pleurnichant, qu'elles voulaient retourner à l'étang, Augustine, qui s'était avancée, recula de surprise et de dégoût, néanmoins elle surmonta le sentiment qu'avait fait naître l'extrême malpropreté des deux petites, et s'approcha en jetant un regard furtif sur Jérôme, comme pour l'inviter à la guider dans le choix qu'elle devait faire. La voix du sang, cette illusion combattue par tant d'exemples de son impuissance et de ses erreurs; la voix du sang ne lui disait pas : Celle-ci est ta fille! Des deux enfans, ce fut mademoiselle de Lussan qui n'éprouva point, à la vue d'Augustine, ce mouvement d'effroi qui fait qu'on se réfugie près de sa mère nourrice, comme pour y chercher un appui. Célestine se laissa embrasser sans faire la moue, et la paysanne n'eut pas be-

soin de lui recommander d'être gentille avec la dame ; Jérôme réprima un sourire que la méprise d'Augustine avait provoqué, et se penchant à son oreille, il lui dit : — Cet enfant mérite toute notre tendresse, ma chère amie ; c'est le gage d'une liaison qui peut être éternelle.

Un serrement de mains, plus tendre et plus expressif que le premier, vint lui apprendre qu'il avait été compris, et que l'offre qu'il faisait était acceptée. Il s'en applaudit, et prenant Augustine à part, il l'engagea à faire quelques caresses à l'héritière d'un grand nom. — C'est ainsi qu'il désignait la prétendue fille de la marquise de sa façon. — La jeune femme se rendit à ce désir ; mais elle ne rencontra pas autant de soumission, car sa propre fille se permit de trépigner de ses petits pieds pour témoigner et son impatience et sa mauvaise humeur.

Elle n'avait qu'un cri à la bouche : c'était qu'elle voulait retourner à l'étang! Ni la promesse d'une belle poupée, ni la menace d'être emportée par le maître d'école, que la nourrice appelait le cousin du diable, ne purent apaiser ce petit lutin, auquel il fallut rendre la liberté pour faire cesser ses criailleries.

La visite de Jérôme et d'Augustine se termina à la grande satisfaction de la paysanne qui fut payée, non seulement des deux mois échus, mais encore de deux autres qui restaient à courir. Jérôme avait fait entendre à Augustine qu'il était nécessaire de prolonger le séjour des deux enfans jusqu'à la fin de la belle saison.—On était au milieu d'août—Augustine consentit à ce que Jérôme exigeait d'elle, ils embrassèrent Célestine de Lussan à plusieurs reprises, et retournèrent à Paris en s'entretenant de la beauté de cet enfant,

mère trouvait très bien formé pour son âge.

La réconciliation de Jérôme et d'Augustine ne fut pas de longue durée. L'espoir que Jérôme avait fondé sur une lettre menaçante qu'il adressa au comte, et qui resta sans réponse, comme toutes les autres, cet espoir s'était évanoui. On lui avait donné le conseil d'écrire au maire de Bordeaux, pour le prier de lui fournir des renseignemens sur le comte de Lussan, auquel il avait des choses importantes à communiquer, et qui devait habiter un hôtel près du grand théâtre : l'adresse était indiquée de manière à éviter toute méprise, aussi la réponse de l'autorité municipale ne se fit-elle pas attendre. Le secrétaire de M. le maire écrivit à Jérôme que M. de Lussan avait quitté Bordeaux pour se rendre aux États-Unis avec sa femme, et que M. Desinval, son beau-père, venait de mourir ; qu'ainsi, il se trouvait privé de la

seule personne qui eût pu, en l'absence de M. de Lussan, recevoir les confidences qu'il avait à lui faire.

Cette lettre jeta le découragement dans l'âme de Jérôme ; malgré les promesses faites réciproquement de part et d'autre, de vivre modestement, des prodigalités renouvelées chaque jour, quelques pertes au jeu, que Jérôme voulut couvrir par deux ou trois essais qui furent malheureux et qui doublèrent le déficit, toutes ces causes réunies ramenèrent la dissension dans le ménage. Si jamais le proverbe : *Quand il n'y a pas de foin au ratelier les chevaux se battent*, put recevoir une juste application, ce fut dans les querelles que soulevèrent les désordres financiers introduits dans cet intérieur par des besoins, auxquels on obéissait sans se rendre compte de la possibilité de les satisfaire.

Les bonnes résolutions d'Augustine s'évanouirent à la vue de cette misère en perspective qui se présentait à elle. Sa fille qui était restée six mois de plus à la campagne, grâce aux avis de Jérôme qui n'avait pas besoin de grands efforts d'éloquence pour démontrer à une femme futile et coquette, qui préférait ses plaisirs aux devoirs sacrés de la maternité, l'embarras que lui causeraient deux petites filles de six à sept ans.— Car il ne séparait point la fausse mademoiselle de Lussan de sa prétendue fille.—Augustine convenait de la justesse de l'observation qui lui était faite, et c'est ainsi qu'elle se contenta de faire quelques excursions à Tessancourt, en compagnie de Jérôme qui avait bien ses raisons pour ne point la quitter.

Le jour où ils purent dire que des cinq mille six cents francs gagnés à la loterie,

ne restait rien, de ce jour là une seconde séparation fut résolue ; et cette fois, Augustine ne disputa pas sa fille à Jérôme qui la réclamait ; la malheureuse avait écouté les propositions d'un de ces vieux libertins, incapables de séduire une femme, mais assez riches pour lui payer l'amour qu'ils exigent d'elle. Augustine tomba des mains d'un amant dans celles d'un entreteneur !... Et qu'on ne croie pas que la différence ne saurait mériter une distinction : entre la femme qui se donne par amour, et celle qui vend ses charmes, nous pensons qu'il y a la différence du vice à la vertu. Les femmes chastes, ou soi-disant telles avant le mariage, adultères après, ne partageront sans doute pas notre avis, imbues de la maxime que Molière a mise dans la bouche de Tartuffe : *Que ce n'est pas pécher que pécher en silence.* Quiconque commet un désordre, certain qu'il est de l'im-

punité, est, à nos yeux, doublement coupable, puisqu'il échappe à la répression de sa faute.

Augustine avait donc un entreteneur, classe estimable, espèce d'oisons qui, dit-on, deviennent chaque jour plus rares — preuve que le siècle s'éclaire, et qu'on prise les choses à leur juste valeur. — Jérôme, de son côté, n'avait pas tardé à prendre un parti : le divorce fut fait à l'amiable; ils se partagèrent le mobilier avec une intégrité vraiment comique; et dès ce moment, ils se quittèrent en se promettant... le croira-t-on? de ne jamais se revoir. Il faut en convenir, la tendresse maternelle d'Augustine était singulièrement calmée.

Jérôme alla s'établir au Marais avec les deux enfans qu'il retira de nourrice, et qui venaient d'atteindre, l'une ses huit ans, et

l'autre sept. Un petit emploi qu'on lui procura dans une maison de commerce, emploi qu'il exerçait à la satisfaction du négociant qui l'employait, le faisait subsister, lui et sa petite famille. Célestine et Georgina allaient à l'école des sœurs de la Charité ; mais les progrès qu'elles faisaient dans une éducation que la vigilance d'une mère n'avait pas préparée par ces petits correctifs si nécessaires à l'enfance ; ces progrès, disons-nous, furent longs à se manifester ; elles apprirent plus vite à coudre qu'à lire et à écrire ; le catéchisme surtout, cet A B C des Écritures saintes, ne put entrer dans la tête de ces jeunes intelligences ; il fallut que l'approche de la première communion, et la honte d'être renvoyées à l'année suivante, stimulassent Célestine et Georgina ; cette dernière, par une faveur spéciale, devait communier avec sa sœur.

Le grand jour n'était pas éloigné ; une semaine encore, et ce moment, si désiré et si redouté en même temps, arrivait ; les robes étaient prêtes, les cierges achetés, et ces petites futilités avaient contraint Jérôme à faire une brêche aux faibles économies que sa place lui permettait de faire ; un coup imprévu, auquel il ne pouvait être préparé, vint le frapper. Le négociant chez lequel il était placé, se livrait à des spéculations hasardeuses, à des tripotages de bourse, dans l'espoir de se couvrir de pertes énormes faites dans son commerce ; ses calculs furent déjoués par une baisse d'un franc. Il perdit, en quelques minutes, non seulement tout ce qu'il possédait, mais encore une somme qu'il ne lui était pas possible de payer ; ne pouvant faire tête à cet ouragan financier, il prit la fuite, et le lendemain de son départ, on apposait les scellés sur les meubles et les

livres de sa maison, qui fut fermée immédiatement.

Jérôme, comme on le sait, n'était pas un aigle, ni un esprit fort. Habitué, dès sa plus tendre enfance, aux fonctions abrutissantes de la domesticité, à n'agir que d'après une autre volonté que la sienne, il lui fallait une impulsion étrangère pour qu'il fît quelque chose; par lui-même il était incapable de rien imaginer, d'entreprendre le plus petit commerce; et cette nullité, à laquelle il avait su se soustraire pour établir sa maison biscornue, table d'hôte et salon de compagnie, suivant le prospectus; tripot immoral, école de filouteries d'après l'exacte vérité; cette nullité de moyens se manifesta avec plus de force lorsqu'il se vit sans le sou; car Jérôme avait de l'argent à sa disposition, alors qu'il s'ingéra de donner à jouer, il pouvait ce qu'il voulait; riche,. Jérôme eut été

un homme capable de faire quelque chose d'utile, d'honorable peut-être; pauvre et dépendant, il ne savait qu'obéir : c'était encore un mérite ; car il exécutait vite et bien ce qui lui était ordonné.

En cette triste circonstance, il ne sut que faire. Il avait vieilli, et puis ce temps d'arrêt, entre une vie active, occupée, et les quelques années de plaisirs et de jouissances qu'il s'était procuré avec l'argent du comte de Lussan, ce repos l'avait rouillé ; il ne se rappelait plus rien de son service de valet de chambre. En se faisant raser et coiffer, il avait oublié ces deux talens indispensables pour les fonctions qu'il voulait remplir ; il avait la main lourde et n'était plus agile ; enfin, Jérôme ne pouvait plus que prétendre à tirer le cordon d'une porte-cochère, dernier échelon de la domesticité, emploi peu rétribué et assez pénible.

Il chercha de l'ouvrage, et comme il ne savait pas d'état, il s'offrait pour être homme de peine. Une portière obligeante, quoique bavarde et cancanière, lui fit avoir une place où il pouvait gagner ses quarante sous par jour. C'était fatigant et pénible ; mais que ne fait-on pas quand on a faim ! Il se présenta à la place qui lui était indiquée, et après quelques demandes auxquelles il répondit d'une manière satisfaisante, on le plaça sous la surveillance d'un premier commis, chargé de faire expédier au dehors les ballots de marchandises qui étaient achetés par les cliens de la maison. Jérôme s'était transformé, sans le savoir, en véritable bête de somme ; un fort de la halle au blé, ces Hercules qui vous enlèvent, sans grimaces, un sac de trois cent cinquante livres, eût pu remplir convenablement l'emploi que Jérôme occupait ; mais il avait deux enfans à

nourrir, et cette considération lui faisait supporter avec résignation le labeur pénible de sa place.

Célestine et Georgina firent leur première communion, et dès le lendemain, elles entrèrent en apprentissage. Jérôme avait changé de quartier ; il était venu demeurer à la place Maubert, afin d'être plus près des deux enfans et de leur épargner une longue course à travers les rues de la capitale, rues si dangereuses, quoique bien fréquentées ; on comprend de quels périls nous voulons parler : Célestine avait douze ans, sa taille était déjà formée ; l'expression candide de son visage, ses jolis yeux lui valaient déjà de ces complimens auxquels une jeune fille ne répond certainement pas ; mais qui lui donnent des idées qui malheureusement viennent beaucoup trop vite. Quant à Georgina, c'était un enfant espiègle, qui riait de tout :

moins grande que sa sœur, elle n'attirait pas encore les regards des galans du ruisseau, de ces flaneurs intrépides qui suivent à la piste une jambe bien faite, une tournure qui annonce certaines formes, et qui, non contens d'admirer en silence, se permettent des agaceries dont une oreille chaste souffre étrangement. Heureuses celles qui n'ont point à repousser d'immodestes attouchemens ! Si j'étais préfet de police, je prohiberais les attouchemens comme portant atteinte à la morale publique ; messieurs les sergens de ville seraient chargés de veiller à l'exécution de mon réglement, concurremment avec la circulation des voitures, les stationnemens défendus par les ordonnances et les attroupemens, proscrits par tous les gouvernemens nés et à naître.

Jérôme ne conserva pas long-temps sa place d'homme de peine; des voisins obli-

geans lui procurèrent un autre emploi un peu mieux rétribué dans une manufacture de couvertures. C'est ainsi que les années se passèrent, que Célestine et Georgina finirent leur apprentissage, et purent, grâce au gain de leurs modiques journées, apporter de l'amélioration dans le petit ménage qui depuis huit années avait subi de nombreuses métamorphoses, de notables diminutions; la santé de Jérôme n'était pas aussi satisfaisante qu'il le désirait, et une indisposition de quelques jours nécessitait de petits sacrifices d'argent ; c'était toujours au modeste mobilier qu'il fallait avoir recours; on vendait, en perdant moitié, les objets réputés inutiles; Jérôme guérissait, et retournait à sa manufacture : mais ces indispositions étant devenues plus fréquentes, les absences qu'elles entraînaient déplurent au contre-maître qui, sans chercher à savoir si Jé-

rôme méritait quelques égards, le raya de la liste et le fit remplacer.

Cet homme-là jouissait d'une santé robuste, et alors qu'on se disait malade, il vous regardait en clignant les yeux, et l'épithète de: — *Feignant!* — s'échappait de sa bouche. Jérôme fut renvoyé avec l'apostrophe accoutumée.

Ce nouveau malheur lui rappela d'anciens projets auxquels, depuis sa détresse, il avait renoncé; la coupable substitution qu'il méditait alors lui avait paru depuis ce qu'elle était en effet : une action infâme ; mais en se rendant complice de M. de Lussan, il n'avait pas perdu le droit de rendre à sa fille et le nom et le rang de son père ; pour la dixième fois, il écrivit à Bordeaux, et la réponse qu'il reçut ressembla à toutes celles qui l'avaient précédé : le comte de Lussan était toujours aux États-Unis où, selon tou-

tes les apparences, il avait fixé son séjour.

C'était le dernier espoir sur lequel Jérôme pouvait compter, et en recevant cette accablante nouvelle, il s'écria : — N'importe ! je ne mourrai pas avec mon secret ! elle saura toute la vérité ! — A peu de jours de là, il changea de domicile, afin de diminuer son loyer, et vint demeurer rue Mouffetard, dans la maison de César Cornuquet, où nous l'avons trouvé, dix-huit mois après, vieilli, cassé, la vue affaiblie, les forces chancelantes, vivant de peu, s'imposant des privations que son âge lui rendait plus sensibles, afin de ne point gêner ses deux filles, qui se faisaient un devoir de ne distraire que le moins possible sur la paie du samedi, pour l'entretien de leurs modestes toilettes.

L'événement, qui amena la mort de Jérôme, obligea ce dernier à confier, au notaire Clémençot qu'il avait fait appeler, le

secret de la naissance d'Eulalie-Célestine de Lussan.

L'officier ministériel reçut le testament du pauvre diable en lui promettant de faire rendre justice à qui de droit.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

L'EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE.

I

La Police s'était trompée.

L'étudiant Léopold, ainsi qu'on l'a vu dans un des chapitres précédens de cette véridique histoire, avait eu le malheur d'être mis en suspicion par la police de la bonne ville de Paris, police poltrone et tracassière

s'il en fut au monde. La possession d'un bonnet phrygien, emblême d'une sanglante époque, joujou de la nôtre, et d'un sabre d'infanterie, ramassé aux journées de juillet sur un champ de bataille où les mouchards ne firent pas acte de comparution, la possession de ces deux objets avait aggravé la situation dans laquelle une dénonciation venait de le placer. En pareil cas, la police arrête et détient, en lieu de sûreté, l'individu sur lequel pèse de graves présomptions qui disparaissent bientôt dans les interrogatoires du juge d'instruction.

Mais pour arriver à pouvoir proclamer son innocence, il faut subir une détention à laquelle on a donné le nom de prévention, espèce de noviciat judiciaire, où il vous est facile de faire un cours de la langue usitée parmi les malfaiteurs, d'apprendre quelques tours d'adresse, à l'usage de ces indus-

triels sans patente, parias de la civilisation, qui se consolent plus gaiement qu'on ne le pense de la réprobation qui pèse sur eux. Léopold fut en contact avec ces misérables fanfarons de crimes et de vices dans la cour de Marie-Magdeleine de l'hôtel de la Force. Un ordre de mise en liberté arriva le sixième mois de son entrée à l'hôtel, ce qui, en y comprenant six semaines environ de secret qu'on lui fit faire à la préfecture de police, produisait un total de sept mois et demi de prévention.

Il est vrai de dire que le moment n'était pas favorable pour les accusés et prévenus, car les complots se multipliaient dans une proportion effrayante, et la gent judiciaire était sur les dents. Léopold sortit de prison en maudissant ceux qui l'y avaient fait entrer, et s'en retourna au plus vite à son petit logement de la rue de la Harpe, où sa

chère Célestine l'attendait avec impatience.

Pendant la longue détention de son amant, Célestine avait cherché de l'ouvrage, et ses efforts pour s'en procurer chez elle n'avaient pas été infructueux; un marchand d'estampes s'était décidé à lui confier des gravures, qu'il voulait faire colorier ; la modicité du prix qu'il offrit à la jeune fille était en raison du peu de talent qu'il lui supposait; mais lorsque celle-ci les lui rapporta, il se convainquit, après un examen attentif, de l'injustice de ses préventions, et de lui-même, l'honnête marchand doubla le salaire de son ouvrière, en lui prommettant de ne point la laisser manquer d'ouvrage.

Rassurée de ce côté, Célestine, qui n'avait pu d'abord obtenir la permission de voir Léopold, parce qu'il avait été mis au secret à son arrivée à la Préfecture, Célestine se présenta de nouveau dans les bureaux où, grâce

a sa jolie figure et à ses beaux yeux, elle parvint à obtenir le laissez-passer de la geôle, le permis en vertu duquel le concierge de l'hôtel de la Force était autorisé à la laisser communiquer, deux fois la semaine, de midi à trois heures, avec le sieur Léopold Levasseur, son *cousin* — la parenté seule pouvait être admise — prévenu de complot, de rébellion, d'excitation et de manifestation, etc., etc.; Célestine courut à la prison avec un empressement que six semaines de séparation, d'inquiétudes et de tourmens rendaient plus vif encore. Elle retrouva Léopold, qu'elle ne put embrasser à cause d'une vilaine grille qui les séparait, elle le retrouva aussi amoureux que le premier jour où elle l'avait connu. Il lui témoigna sa passion par des gestes et des roulemens d'yeux très expressifs. Le pauvre garçon se croyait abandonné, et celle qu'il soupçonnait d'ingrati-

tude, d'oubli, était la première qui se présentait à lui pour le consoler et relever son courage.

Ce n'était plus ce jeune homme à la mise élégante, à l'œil vif, dont les cheveux étaient toujours soigneusement arrangés : d'épaisses moustaches lui couvraient la lèvre supérieure, et une barbe moyen-âge, qu'un rasoir habile n'avait pas tailladé à la dernière mode, ombrageait son menton ; le désordre de sa toilette, son teint plombé, ses yeux caves firent une profonde impression sur l'esprit de Célestine qui, tout entière au plaisir de revoir son Léopold, n'avait pu remarquer le changement qu'un séjour de six semaines dans une chambre mal aérée, et la privation absolue d'exercice, pouvaient apporter dans la santé d'un homme robuste.

Célestine lui demanda s'il lui était possible d'apporter quelque soulagement au ré-

gime sévère auquel il se trouvait condamné.

— Hélas! non, ma chère Célestine, avait répondu tristement le condisciple de Dupuytren : la liberté, voilà le seul remède qui pourrait me soulager, et il n'est pas en ton pouvoir de me le procurer. J'espère que tout ceci ne durera pas, et qu'au premier jour il me sera permis de retourner à mes études. Si le bonhomme Levasseur apprenait qu'au lieu de faire mon service d'interne à l'hôpital, je suis sous la férule du gouvernement, il jetterait feu et flammes, m'assommerait de morale et de remontrances!.. Puisse-t-il ignorer toujours les persécutions auxquelles ma mauvaise étoile m'a condamné!...

Célestine le rassura, quant à son père, et lui fit comprendre qu'il était facile de le laisser dans l'erreur, en lui écrivant aussi

régulièrement que par le passé, et en supposant, pour le retard involontaire que six semaines de secret avaient apporté dans cette correspondance, une maladie grave d'abord, et pour laquelle il avait cru devoir attendre avant de l'inquiéter. Les conseils de Célestine parurent à Léopold très bons à mettre en pratique, et il lui promit une lettre pour son père à sa prochaine visite.

Les pélerinages de Célestine à la prison de la Force, les soins de son petit ménage, ainsi que ses courses chez son marchand d'estampes de la rue du Coq, occupèrent seuls ses instans pendant tout le temps que dura la détention de Léopold. Laborieuse, économe, frugale surtout, la jeune fille parvint, avec le gain de ses journées, à payer bon nombre de petites dettes criardes que son amant avait contractées avant son arrestation; st elle trouva encore le moyen de procurer quelques

douceurs à son cher prisonnier, qui s'informait toujours si son père s'était décidé à lui envoyer le semestre de sa pension; mais le bonhomme n'écrivait plus que rarement, et aux tourmens d'une séquestration dont il ne prévoyait pas le terme, venaient se joindre ceux que lui causait l'embarras dans lequel il laissait Célestine.

La pauvre fille trouvait des forces dans son amour ; elle travaillait avec une assiduité qui ne lui permettait pas toujours de s'absenter pour aller voir sa sœur Georgina, et celle-ci évitait, sous vingt prétextes différens, de rendre à sa sœur les rares visites qu'elle lui faisait chez le brocheur qui l'occupait. Nous dirons tout-à-l'heure pourquoi.

La mère Farday, cette Augustine naguère si fraîche et si rieuse, que la coquetterie et son inconduite avaient précipitée dans la misère la plus abjecte, cette malheureuse

femme, qui avait essayé, mais vainement, d'éveiller des sentimens qui ne pouvaient exister, dans le cœur de Célestine, s'était enfuie en déplorant amèrement la destinée ; et depuis ce jour elle n'avait pas reparu. Son entretien avec Célestine avait laissé des traces profondes dans l'esprit de celle-ci; peu à peu elles se dissipèrent, et c'est à peine si quelques mois après cette conversation, elle s'en rappelait deux ou trois phrases.

Lorsque Léopold sortit de prison, Célestine avait oublié et la mère Farday et la sinistre prédiction que cette dernière lui avait faite en la quittant. Les mauvais jours, les nuits plus tristes encore qui étaient venus l'assaillir dans cette pénible épreuve à laquelle sa constance avait été soumise, ses craintes pour l'avenir qui se préparait, tout cela disparut à la vue de Léopold, qui revenait prendre possession d'un logement que l'a-

mour s'était plu à embellir pendant son absence. Les deux petites chambres brillaient de propreté, les rideaux étaient d'une blancheur éblouissante, le carreau d'un rouge luisant, les deux vases de la cheminée remplis de fleurs ; en un mot, Célestine avait voulu que Léopold rendît justice à ses qualités de bonne ménagère, et celui-ci la remercia de tout ce qu'elle avait fait pour lui en la serrant tendrement sur son cœur et en lui disant d'une voix où perçait l'émotion :

— Tu es une excellente fille ! Le malheur est la pierre de touche de votre sexe ; les amis s'envolent et disparaissent ; les femmes nous restent. Crois bien, ma Célestine, que je n'oublierai jamais ton dévouement, ta constante amitié.

La jeune fille reçut cette protestation avec une tranquillité d'esprit qui annonçait assez qu'elle comptait fermement sur la

promesse qui lui avait été faite par Léopold dans un de ces momens d'effusion où la bouche est complice des erreurs du cœur, momens d'ivresse dans lesquels les amans se prodiguent les éternels sermens, les grands mots de fidélité, de constance, que rien ne saurait ébranler.

Les deux amans avaient bien des confidences à se faire, des questions à s'adresser; car dans les visites que Léopold recevait à la Force, il ne pouvait guère parler que de choses indifférentes : la présence de deux gardiens et celle de ses compagnons de captivité, qui venaient, comme lui, recevoir, à travers la grille du parloir, les vœux et les paroles d'espérance de leurs amis, l'espèce de cohue, de brouhaha qui règnent dans une réunion où les parties intéressées se trouvent à trois pieds de distance les unes des autres, si bien que pour se serrer la main,

il faut allonger le bras d'une manière démesurée ; le tête-à-tête général, si je puis m'exprimer ainsi, d'un parloir de prison, avait réduit nos jeunes gens à ne s'informer réciproquement que de l'état de leurs santés, et à s'entretenir du moment où la captivité du pauvre reclus finirait ; aussi, en se retrouvant assis près l'un de l'autre, on peut juger du flux de paroles, des questions nombreuses et multipliées à l'infini qu'ils s'adressèrent.

La joie de Léopold fut complète ; il retrouvait une maîtresse fidèle qu'il adorait, et le bonhomme Levasseur était enfin parvenu à sortir de l'état de torpeur où les malheurs survenus à sa dernière récolte l'avaient plongé ; un mandat de six cents francs, payable à l'hôtel des Postes, parvint à l'étudiant le lendemain de sa mise en liberté. De l'argent, une jolie femme, de nombreux

désirs, des besoins de distraction à satisfaire! Que de motifs pour rompre la rigoureuse abstinence à laquelle une erreur de police, des soupçons mal fondés l'avaient condamné!

Léopold, en s'en revenant de l'hôtel des Postes, passa chez son ami Frédéric, et ne le trouva pas, par la raison que lui aussi avait été mis en suspicion pour délit d'association, et qu'il subissait encore, à Sainte-Pélagie, le châtiment paternel que les juges de la police correctionnelle, sixième chambre, avaient cru devoir lui infliger pour lui apprendre qu'à l'avenir il ferait bien de ne point négliger les cours de l'école de Droit et l'étude des *Pandectes*. Cette nouvelle, peu agréable, fit sourire Léopold, qui sentit se glisser dans son âme une douce satisfaction; d'abord, son amitié pour Frédéric, qui s'était changée en une profonde aversion pendant

sa détention, son amitié se raviva de nouveau; le silence de Frédéric s'expliquait tout naturellement; ensuite, il n'était pas le seul à maudire le pouvoir ou ses agens, la prison et ses guichetiers; Léopold, en y réfléchissant un peu, se trouva plus intéressant que son ami Frédéric; il avait été victime d'une dénonciation, tandis que Frédéric expiait un délit, prévu par une loi, délit qu'il avait commis sciemment, avec intention de nuire ou d'éclairer des gens qui ne veulent être ni chagrinés, ni éclairés.

— N'importe, se dit notre apprenti-chirurgien en regagnant lestement son logis, demain, j'irai le consoler, ce pauvre petit *Catilina* de vingt-deux ans! Il faut avouer que nous sommes bien fous de nous attaquer, fragiles que nous sommes, à plus puissans que nous... et quand je dis nous, c'est lui que je devrais dire, car pour moi, c'est fini;

la politique est une maîtresse qui ne se contente pas de vous égratigner, la drôlesse mord le plus souvent... J'en suis guéri.

S'il était guéri d'une manie, hélas! trop répandue depuis six années, il n'avait pas encore abjuré ses penchans pour les plaisirs bruyans et coûteux. Le mandat envoyé par le papa Levasseur, fut écorné pour l'achat d'un joli chapeau et d'un crêpe de Chine, dont Célestine avait le plus grand besoin; ensuite, par la location d'un cabriolet de louage — afin d'aspirer plus rapidement le grand air — puis, pour dîner convenablement à la campagne; et parce que toutes les matières, servant à la confection d'alimens plus ou moins recherchés, sont moins chères *extra-muros*, Léopold dépensa juste le double de ce que lui aurait coûté un succulent dîner chez Véfour; mais aussi, il eut le plaisir de manger sa côtelette en regardant l'entrée du

parc de Saint-Cloud, et de jeter le bouchon d'une bouteille de champagne frappée de glace, sur la tête d'une paysanne qui revenait de faire de l'herbe.

Toutefois, en payant la carte, il jura, mais trop tard, qu'il ne viendrait plus dîner chez *Griel,* le restaurateur le mieux famé de Saint-Cloud. Pour se consoler de sa mésaventure gastronomique, il proposa à Célestine de la conduire à l'Opéra-Comique ; la jeune fille, qui déjà tranchait de la femme légitime, voulut parler économie ; mais c'était un mot qui sonnait mal aux oreilles de Léopold. Il prit Célestine à bras-le-corps, et en la plaçant dans le cabriolet il l'embrassa en lui disant : — Paix, enfant, ne me refusez jamais! à nos âges, il faut s'amuser.

La pauvre haridelle, condamnée, de par son maître, à figurer comme cheval de luxe pendant toute la journée, dut fournir, en

cette qualité, une preuve de la vivacité de sa course, et grâce anx stimulans, tels que coups de fouet, paroles affectueuses, imprécations en style de palefrenier, le cabriolet ne mit qu'une heure et demie pour venir du pont de Saint-Cloud à la place de la Bourse; la pauvre bête écumait, et Léopold ne pouvait plus remuer le bras droit par suite de l'exercice violent et inaccoutumé auquel il venait de se livrer.

— La musique me délassera, se dit-il en prenant deux places de balcon.

Malheureusement pour ses oreilles, et pour la haute opinion que Célestine s'était faite d'une représentation à l'Opéra-Comique, ils entendirent de la musique détestable, exécrablement exécutée par des chanteurs et chanteuses, que nous aurons la générosité de ne point nommer; le noble auteur du poëme n'avait fait aucun effort

pour soutenir la musique; la platitude des rimes, la nullité du dialogue, le défaut d'intérêt s'alliaient merveilleusement avec les coups de tam-tam et de grosse caisse dont le musicien avait semé sa partition... grâce soit faite au pauvre *Chevalier de C******.

Léopold eut volontiers demandé *la Dame Blanche*, *Zémire et Azor* ou *Fra Diavolo*; il en fut quitte pour ne point assister au dénouement de l'opéra très peu comique qu'il était venu voir. Les arts et la gastronomie lui avaient manqué, la jolie femme lui restait, et il lut dans les yeux de Célestine qu'il n'aurait pas à s'écrier le lendemain matin : Encore une déception !

[illegible]

[illegible]

II

Les amis ne sont pas des Turcs.

— Vois-tu, Christophe, tu es un bon garçon, un sujet, comme on dit en langue vulgaire; ta conduite, depuis que tu loges dans cette maison, pourrait être susceptible du prix de la vertu ou d'une couronne de ro-

sière, si cet usage, éminemment champêtre, convenait à notre sexe ; tu as sû respecter l'innocence de cette petite espiègle qui ne te voit pas d'un mauvais œil ; tu pouvais abuser de la liberté, tu ne l'as pas fait; c'est beau, c'est méritoire, quoi ! mais !...

Et Jean Fréju, le marchand de chansons, la plus belle voix des douze arrondissemens municipaux de la ville de Paris, s'était brusquement interrompu, comme pour résumer la tirade pleine d'éloges qu'il venait de débiter à son voisin Christophe, le garçon teinturier, qui l'écoutait avec une docilité que Jean Fréju admirait, tout en la mettant à de rudes épreuves ; le brave homme avait en lui l'étoffe de deux commères, il bavardait, bavardait ! Cette fois, il était resté court, et il répétait : — Mais !...

— Et puis ? dit Christophe avec impatience, qu'est-ce qui vous chagrine ?

— Ce que je remarque depuis quelques jours, répliqua Jean Fréju avec une vivacité qui annonçait qu'il avait repris le fil de ses idées; il y a quelque anguille sous roche, garçon; on t'a rencontré à la barrière du *Mont-Pernasse* en société de la petite Georgina que tu paraissais courtiser d'une manière qui... tu comprends; puis, vous avez dîné en tête-à-tête dans un bosquet avec une gibelotte et des pieds de mouton; ensuite vous avez été au spectacle dans une petite loge pas claire, surnommée baignoire, je ne sais trop pourquoi... puis vous êtes rentrés... ensuite.... sous prétexte de causer ou d'autre chose, tu as pénétré dans la chambrette de la petite, la chandelle s'est éteinte... et... Il y en a qui prétendent que... enfin !... heim ! tu comprends.... eh bien ! c'est mal !

— Quoi ! s'écria Christophe, qu'est-ce que vous me chantez ?

— Si je connaissais une romance analogue au sujet en question, je t'aurais roucoulé l'affaire en manière *d'illusion* ; mais !...

— Vous me conterez la suite un autre jour, dit Christophe en voulant s'éloigner ; pour le quart-d'heure, je suis pressé.

— Je serai court, poursuivit Jean Fréju en retenant Christophe par la basque de son habit ; je portais intérêt au père Jérôme, il est défunt, et de ses filles, une seule, si j'en crois les apparences, est restée sage ; justement, il s'est trouvé que ce n'était pas celle que tu aimais... bizarrerie du sort, quoi !... vous avez fait connaissance... rien de plus moral... tes idées ont changé, à ce qu'il paraît.... c'est dans l'ordre... les idées, c'est comme la lune ; on en a de bonnes, de mauvaises ou de biscornues... la tienne était bonne, je me fais l'honneur de le croire... la petite Georgina n'est pas une Vénus ni

une duchesse; elle n'a que sa fraîcheur, une mine espiègle, un nez retroussé, son plioir de brocheuse et ses vingt-cinq ou trente sous par jour à espérer ; ce n'est pas une fortune; mais ça aide à vivre, et quand la ménagère n'est ni coquette, ni feignante la maison ne peut que bien aller; donc, elle te convient sous le rapport social; tu n'es pas un mirliflor, un monsieur, elle n'est ni bégueule ni fière, il y a sympathie de caractères et d'humeurs... pour lors, d'après ce que je sais, je prendrai la liberté de te demander : A quand la noce?

Christophe ne répondit pas à cette question; il baissa la tête comme pour éviter le regard interrogateur que Jean Fréju dirigeait sur lui; mais le marchand de chansons que son silence étonnait, lui prit la main et la secoua rudement en disant :

— Eh bien! garçon, est-ce que tu ne

voudrais pas m'inviter à pincer un rigaudon le jour du *conjungo* ? Ce serait mal, car j'ai pour toi de l'estime et de l'affection ; quant à la petite Georgina, c'est une honnête fille qui mérite d'être heureuse, et comme il t'es facile de lui donner tout le bonheur qu'elle peut espérer sur cette terre, je crois que ce n'est pas une mauvaise action que de t'éclairer. Vois-tu, Christophe, dans notre classe, il y en a assez de malheureuses par leur faute ou la négligence de leurs parens, il ne faut pas en augmenter le nombre ; le séducteur est un animal auquel on ne fait pas encore la chasse comme à la grosse bête, mais ça viendra ; pour mon compte, si j'avais eu femme ou fille...

— Vous auriez fait comme les autres, dit Christophe.

— Du tout ; j'aurais assommé le chenapan qui serait venu traîner ses guêtres dans

un lieu prohibé, tel que mon lit. Si on cassait les reins à cinq ou six tous les jours, ça rendrait leurs confrères plus circonspects et moins entreprenans de la chose en question : c'est mon idée. Pour lors, je me ferai l'honneur de te répéter ma question : A quand la noce !

— Vous êtes curieux, monsieur Jean Fréju.

— Pas le moins du monde, excepté avec mes amis, et j'ose me flatter que Christophe est un des miens ; c'est ce qui m'autorise à lui demander : A quand la noce ?

— Eh bien ! je répondrai à monsieur Jean Fréju que je n'en sais rien.

— Réponse évasive, que je me permettrai d'appeler biscornue.

— Vous lui donnerez le nom qu'il vous plaira, continua Christophe avec le ton du persifflage ; mais je ne vous en dirai pas da-

vantage attendu que ce n'est pas mon secret, et qu'ensuite je n'ai pas pour habitude de conter mes affaires à tout le monde. Sur ce, bonne chance et pas de mauvais rêves.

Et Christophe s'éloigna précipitamment.

— Voyez-vous, ce gringalet, qui fait l'important et le mystérieux, se disait Jean Fréju en regardant, d'un air ébaubi, le garçon teinturier qui s'éloignait ; sur quelle herbe a-t-il donc marché, ce matin, qu'il fait le rodomont ? Ah ! tu n'as pas pour habitude de conter tes affaires à tout le monde ! eh bien ! c'est ce que nous verrons, mon petit... Je ne suis pas encore assez manchot pour ne point mettre ma recette assommante en vigueur. — Et Jean Fréju retroussa ses manches et regarda complaisamment ses deux poings. — Voilà deux argumens concluans, ajouta-t-il ; mon petit Christophe, j'en ferai usage au vis-à-vis de ton individu,

si tu ne te montres pas plus gentil à la première entrevue. Georgina n'est pas de mon sang, c'est incontestable ; mais elle est orpheline, et à ce titre, ma protection lui est acquise. Je lui en dirai deux mots ce soir.

Cette conversation de Christophe et de Jean Fréju, avait eu lieu au coin de la rue des Noyers, en face du marché des Carmes; l'ouvrier teinturier et le marchand de chansons s'étaient rencontrés à la porte d'un marchand de vins, chez lequel Jean Fréju venait de se gargariser le larynx avec un demi-setier à seize. La place lui ayant paru bonne pour commencer sa journée, il dressa son chevalet, accorda son orgue, et pour se mettre en train, il exécuta l'ouverture du *Jeune Henri*; et par une de ces transitions, qui plaisent tant aux Parisiens, il fit succéder, à l'ouverture de Méhul, une chanson triviale, où la décence et le bon goût étaient égale-

ment offensés, mais qui avait acquis un passe-port d'impunité par le visa de la Préfecture.

Nous conseillons, à l'employé chargé de cette besogne, de se montrer plus sévère pour délivrer l'autorisation de vendre et de chanter cette prose mal rimée, souvent ordurière, que des femmes, des jeunes filles écoutent et peuvent entendre en traversant nos carrefours et nos places publiques; on a déjà défendu les ignobles apostrophes que les masques s'adressaient pendant le carnaval; les *Vadé* de nos jours se sont rejetés sur la romance populaire; nous ne demandons pas la suppression totale de leur industrie, mais de justes entraves : la morale et nos oreilles y gagneraient.

Nous laisserons Jean Fréju faire son métier de chanteur ambulant, et nous dirons ce qui s'est passé, au quatrième étage de la

maison de César Cornuquet, pendant les neuf mois qui se sont écoulés depuis la mort de Jérôme.

On se rappelle que ce ne fut pas sans une grande répugnance, de la part de Georgina, qu'eut lieu sa séparation avec Célestine ; il fallut que cette dernière usât de l'influence qu'elle exerçait sur sa cadette pour la décider à ce changement de situation qui lui permettait de se livrer, sans contrainte, à son amour pour Léopold. Georgina avait fini par consentir, mais elle ne tarda pas à savoir la vérité, et en apprenant que cette bonne protectrice n'était point la maîtresse d'apprentissage de Célestine, mais le jeune chirurgien qui la courtisait pour le bon motif ; et qui, en attendant le moment de la conduire à l'autel, l'avait prise chez lui. Georgina avait hautement blâmé la conduite de celle qu'elle croyait sa sœur, et dans un mo-

ment de dépit, elle s'était dit : — Je ne reverrai pas Célestine! — Mais à vingt ans, et entre deux jeunes filles élevées ensemble, le ressentiment ne saurait être bien profond. Georgina n'avait pas tardé à trouver dans son cœur, des motifs d'excuse pour une faute qu'elle eut peut-être commise elle-même si l'occasion s'en fut présentée ; aussi, se promit-elle d'aller voir Célestine le dimanche suivant, car il ne lui était pas possible de s'absenter pendant la semaine. Le dimanche arriva, elle se rendit à la demeure de Léopold pour y voir sa sœur, mais déjà l'étudiant était sous les verroux du gouvernement, et sa jolie maîtresse faisait des démarches pour se procurer de l'ouvrage.

Georgina revint rue Mouffetard en regrettant beaucoup de n'avoir pas vu Célestine, et en se promettant d'y retourner le dimanche suivant ; cette fois, ce fut son maître

brocheur qui la retint pour terminer de l'ouvrage pressé. Un mois se passa ainsi.

Christophe avait réfléchi aux propositions qui lui avaient été faites par Célestine, et au désir exprimé par celle-ci de le voir entrer dans la famille; on sait que Christophe n'eût pas mieux demandé, si Célestine avait consenti à être la mariée, mais la jeune fille n'ambitionnait point le titre de madame Christophe et la condition précaire, résultant d'un pareil mariage ; elle aimait son Léopold, et l'espérance de lui appartenir un jour, la flattait davantage que la certitude d'un avenir tranquille, mais pauvre; Christophe, avait réfléchi, et pour résultat de sa méditation, il s'était dit :

— Au fait, mam'zelle Célestine pourrait peut-être bien avoir raison ; cette petite Georgina est gentille, pas si douce et si raisonnable que son aînée il est vrai, mais

avec l'âge, ça viendra... Tâte-toi, mon garçon, avait-il ajouté en soupirant; c'est une femme qu'on t'offre, et qui, dit-on, t'aime d'amour... Je verrai... plus tard, et si mes idées changent... J'aurais bien mieux aimé que ce soit l'autre... enfin, puisqu'elle aime quelqu'un!

C'est dans ces dispositions d'esprit que Christophe avait cherché à se rapprocher de Georgina, sous prétexte de lui rendre de ces petits services que l'intimité du carré autorisait. Peu à peu, les deux jeunes gens s'étaient habitués à se trouver réunis, et, il faut le dire à la louange de Christophe, il se conduisait avec une réserve dont la pudeur la plus farouche n'aurait eu qu'à se féliciter; toutefois, cette chasteté de Christophe prenait sa source dans un motif que nous ne saurions blâmer : il n'avait pas encore d'idée arrêtée, et jusqu'à ce qu'il en eut une, il ne

voulait point que Georgina put lui adresser le plus petit reproche, au cas où il se déciderait à rester garçon.

Sur ces entrefaites, Célestine vint voir Georgina; il y avait plus de deux mois qu'elle n'avait mis les pieds dans la maison de la rue Mouffetard. La première personne qu'elle rencontra dans l'escalier fut Christophe. Le garçon teinturier jeta un regard étonné sur son ancienne voisine, et murmura entre ses dents : — Bigre! quelle toilette. — C'est qu'en effet la mise de Célestine contrastait avec sa situation d'ouvrière; elle avait un élégant chapeau de satin rose, une robe de mousseline-laine à grands ramages et un joli châle sur lequel venait retomber un col brodé que Christophe, qui ne s'y connaissait point, jugea être d'un prix exorbitant. Célestine parut contrariée de la présence du garçon teinturier, qui se rangea poliment contre la

muraille en disant : — Bonjour, mam'zelle Célestine! — La jeune fille, obéissant à un misérable sentiment d'orgueil, détourna la tête et se contenta d'articuler à voix basse : — Excusez! — Christophe en demeura stupéfait, et en la voyant monter lestement les vingt marches qui lui restaient à franchir pour arriver chez Georgina, il se demanda s'il était méconnaissable, ou si un bonjour n'en valait pas un autre.

— Elle est peut-être trop grande dame à cette heure, se dit-il; au fait! quand on porte des chapeaux avec des bouquets d'immortelles et des robes qui jouent le cachemire, avec des dentelles de prix, on peut bien ne pas reconnaître son voisin, surtout lorsque celui-ci a conservé les vêtemens et la tournure de sa profession. Faut pas être fière! ajouta-t-il en élevant la voix.

Il se disposait à sortir pour s'acquitter de

plusieurs commissions qui lui avaient été données par sa bourgeoise; il avait même continué de descendre l'escalier, lorsqu'une réflexion l'arrêta, au moment où il allait franchir le seuil de la porte de la rue.

— Faut que je sache le motif de cette visite, se dit-il en se frappant le front; le luxe de mam'zelle Célestine n'est pas naturel; il y a du louche dans sa conduite, quoi qu'en dise Georgina; quand on gagne trente sous par jour, il n'est guère possible de s'acheter, à la fin du mois, des toilettes de deux à trois cents francs... c'est comme moi, si avec mes quatre francs par jour, je voulais me donner un cabriolet... Son carabin n'est pas un Crésus; il n'a pas pour oncle l'empereur du Pérou, donc... Pas de suppositions! remontons dans mon domicile, et aussitôt que j'entendrai Célestine s'en aller, j'entrerai chez Georgina...

La visite de Célestine fut de courte durée; les sentimens affectueux de Georgina avaient fait place à l'indifférence la plus complète, et ce brusque changement n'était point causé par un caprice; les deux jeunes filles élevées ensemble se retrouvaient dans des situations différentes ; le luxe de l'une humiliait la simplicité modeste de l'autre, et pour se consoler de n'avoir pas d'aussi brillans colifichets, Georgina s'était dit, en voyant entrer Célestine : — Si je voulais être entretenue, j'en aurais autant!

On comprend que la conversation qui suivit n'eut pas lieu d'un ton amical ; Célestine et Georgina se séparèrent mécontentes l'une de l'autre, et Christophe, qui survint, ne contribua pas peu à aigrir encore Georgina. Le garçon teinturier ne pouvait digérer la toilette de son ancienne voisine ; le chapeau rose l'offusquait, les dentelles lui

trottaient dans l'esprit, enfin, ce luxe auquel il n'était pas habitué le scandalisait, si bien qu'en apprenant, de la bouche de Georgina, le malheur arrivé au carabin — c'est ainsi qu'il désignait Léopold, — il ne put s'empêcher de s'écrier : — Qui diable, alors, lui achète d'aussi belles toilettes ? — Cette apostrophe fit rougir Georgina; elle répondit, en balbutiant, qu'elle n'avait pas cru devoir se permettre d'interroger Célestine sur l'origine de l'aisance dans laquelle cette dernière se trouvait. Christophe n'approuva pas sa discrétion, mais employa son influence pour obtenir de Georgina qu'elle ne rendrait point, à l'avenir, de visites à Célestine.

— Faut la laisser chez son carabin, ajouta-t-il; s'il se conduit en galant homme, ça pourra changer votre manière de voir; mais jusques-là, restez chez vous; la réputation d'une jeune fille est fragile comme

verre; une petite écornure, adieu l'objet! c'est un conseil d'ami que je vous donne.

Célestine revint une seconde fois, mais n'étant pas mieux reçue qu'à sa première visite, et ayant à répondre aux quolibets de Christophe, et aux observations très peu charitables de Georgina, qui partageait les idées et les opinions de son voisin, et les émettait avec une franchise vraiment étourdissante, Célestine qui n'était point d'humeur à s'entendre critiquer et sermoner, coupa court à tous les reproches en se retirant.

Quatre mois se passèrent. Christophe commençait à s'apercevoir que sa petite voisine possédait des agrémens susceptibles de faire le bonheur d'un mari; elle était vive, folâtre, malicieuse enfin, mais ces dehors frivoles cachaient une âme sensible, un cœur aimant; et puis elle avait

des qualités essentielles, auxquelles Christophe savait rendre hommage ; ouvrier laborieux, une femme, pour laquelle le travail n'était pas une tâche pénible, mais une occupation que chaque jour ramenait sans provoquer ni le dégoût, ni ces désirs impuissans, écueils de toutes les vertus; une femme habituée à vivre dès l'enfance de son gain, devait connaître le prix de l'argent et faire une bonne ménagère. Christophe le pensait, et bientôt cette opinion prit racine chez lui; et un beau jour, il s'enhardit au point de faire une tendre déclaration à Georgina, qui eut la franchise de ne pas dissimuler le plaisir qu'elle éprouvait d'entendre Christophe lui dire : — Je vous aime!

C'était le jour même de cette déclaration d'amour que le garçon teinturier avait proposé à sa jeune voisine la promenade sentimentale aux environs de la barrière Mont-

Parnasse ; en marchant, on gagne de l'appétit, et tout naturellement, Christophe proposa le dîner, qui fut accepté ainsi que le spectacle qui devait clore les amusemens de cette journée d'accordailles.

On a vu, au commencement de ce chapitre, que nos deux jeunes gens avaient été assez bien espionnés par Jean Fréju, qui avait donné relâche à son orgue pour venir se distraire par un tour de promenade et cinq ou six litres à huit.

Nous ne dirons point, comme Jean Fréju, que nos jeunes gens ne crurent pas nécessaire d'attendre la permission de l'officier municipal pour se prouver qu'ils s'aimaient. Les ombres de la nuit enveloppaient la maison de César Cornuquet, alors qu'ils abandonnèrent la salle puante, enfumée, qui a nom *Théâtre Mont-Parnasse*, pour revenir rue Mouffetard. Ce qui se passa pendant

cette nuit, nous le saurons peut-être un jour, mais pour le moment, nous sommes dans la plus complète ignorance.

Le marchand de chansons, en rentrant le soir, voulut éclaircir ses doutes; attendre, était un mot qui ne faisait pas partie de son dictionnaire, et sous prétexte d'allumer sa chandelle d'un sou, il alla frapper à la porte de Georgina, qui venait de rentrer, pour lui demander du feu; la jeune fille qui attendait Christophe pour souper — c'est du moins ce que Jean Fréju présuma, car il aperçut deux couverts sur une petite table placée près de la porte — la jeune fille, disions-nous, se hâta de rendre à son voisin le service qu'il réclamait, et sans attendre qu'il la remerciât, elle lui souhaita le bonsoir d'un air qui semblait dire : — Allez-vous en bien vite! — Jean Fréju l'interpréta ainsi, et comme il était naturellement taquin, et d'une curio-

sité qui passait la permission, il se consolida en s'appuyant sur le chambranle de la cheminée, et dans cette posture, il interpella Georgina.

— Savez-vous bien, ma jolie voisine, que le monde est cancanier et naturellement porté à médire d'un chacun, à propos de la plus petite bêtise, d'une inconséquence de jeune fille, par exemple?

Georgina regarda Jean Fréju d'un air étonné, et après un moment de silence, elle lui dit :

— On ne peut pas empêcher les mauvaises langues de parler, et les indiscrets de s'occuper de choses qui ne les regardent point. . .

Jean Fréju feignit de ne pas comprendre l'avis indirect qui lui était adressé.

— Je sais que la liberté existe pour tout le monde, continua-t-il en élevant la voix ;

cependant, quand on peut éviter de donner prise à la calomnie, on le doit, surtout, ma voisine lorsqu'on est comme vous sage et gentille; la réputation d'une femme est souvent son seul bien.

— Dites-vous cela pour moi? monsieur Fréju, demanda Georgina, dont l'œil inquiet cherchait à lire, sur le visage du marchand de chansons, l'explication des paroles ambiguës qu'il venait d'articuler.

— Pour vous comme pour toutes celles qui sont dans votre situation, répliqua Jean Fréju; voilà la chose en deux mots : le voisin Christophe vous fait la cour, c'est bien; il songe à vous épouser, c'est encore mieux; mais on prétend que son idée pourrait bien s'en aller en fumée, et qu'il n'en serait pas de même pour le dommage causé à votre vertu... suffit! je me comprends... comme dit certain proverbe : Les amis ne sont pas

des Turcs, or, j'en suis de vos amis, et si ce malheur arrivait, Jean Fréju ne vous manquerait pas; la faiblesse et l'innocence ont besoin d'un appui, je vous en servirai.

— Je vous remercie, monsieur Fréju, dit Georgina avec un petit mouvement d'impatience; mais je n'ai pas besoin de protecteur.

— Puissiez-vous dire toujours de même, ajouta Jean Fréju; je vous le souhaite!

— Christophe est un honnête garçon, continua la jeune fille, il est incapable de me tromper.

— C'est dans les possibles, ma jolie voisine, mais je crains bien....

A ce moment, la porte s'ouvrit brusquement, et Christophe, qui avait écouté depuis quelques minutes la conversation de Jean Fréju et de Georgina, Christophe entra précipitamment en criant : — Ah! vieux trou-

badour des chiffonniers, tu t'amuseras à cancanner sur mon compte !

Qu'on se figure la surprise du marchand de chansons, la joie de Georgina, la colère de Christophe; Jean Fréju était honteux de sa démarche, et eut volontiers battu en retraite si le garçon teinturier ne s'y fut opposé en lui barrant le passage. Georgina craignit une dispute, et se jeta dans les bras de son amant en lui disant : — Ce bon Christophe! comme il rentre tard ! — Et du geste elle fit signe à Jean Fréju de gagner la porte. Le marchand de chansons suivit ce conseil, et se retira au plus vite sans répondre à la provocation de Christophe qui lui cria : — Ne file donc pas si vite, vieux rossignol, j'ai une romance nouvelle à t'apprendre. — Jean Fréju était déjà dans son taudis, et se disait mentalement : — Entre l'arbre et l'écorce, on ne doit pas mettre le doigt.

— Fi ! le méchant ! le querelleur ! avait dit Georgina, pour empêcher Christophe de courir après le marchand de chansons.

— Je n'aime pas les cancanniers, s'écriait Christophe, en voulant se dégager des bras de Georgina, je veux apprendre à celui-ci ma façon d'agir avec eux. C'est un service que je lui rendrai.

Toutefois, il fallut qu'il renonçât à contenter son envie ; Georgina avait les disputes en aversion, et le scandale qui pouvait résulter de cette querelle l'effrayait ; elle n'eut pas de peine à maîtriser la volonté de celui qu'elle aimait et qui la chérissait tendrement ; ils oublièrent Jean Fréju et sa manie de donner des conseils qu'on ne lui demandait pas, et en se mettant à table pour souper, Christophe apprit à Georgina qu'il était enfin parvenu à se procurer les papiers

nécessaires pour la publication de leurs bans de mariage.

— Mais si tu veux suivre mon conseil, ajouta-t-il d'une voix caressante, tu garderas le secret sur cette affaire ; nos voisins ne sont pas nos amis, et il n'est pas nécessaire de les instruire de ce que nous voulons faire ; quant à ta sœur Célestine, elle fait la fière avec moi, parce que je ne suis qu'un ouvrier ; son chapeau rose a honte de ma casquette, et mes mains noires lui font peur... A son aise, je ne l'inviterai pas à ma noce, d'autant plus que je ne la juge plus digne de mon respect.

— Ah ! Christophe ! vous ne pensez pas ce que vous dites-là?

— Si! morbleu! Ce n'est pas parce qu'elle a un amant ; je ne puis y trouver à redire, puisque moi-même... — Georgina baissa les

yeux. — Mais j'ai su de ses nouvelles... indirectement... ces carabins sont si bavards! ce qui fait que je ne suis pas content de ma belle sœur... Dieu veuille que son M. Léopold se conduise honnêtement avec elle, quoique, à mon avis, Célestine ne fasse rien pour lui inspirer beaucoup d'estime... Enfin, c'est son affaire et non la mienne, qui est de rendre heureuse ma petite Georgina, et j'espère bien qu'elle n'aura pas à se plaindre de son ami Christophe.

Et c'est sans doute pour éviter les reproches et se préparer des indulgences que notre garçon teinturier prit sa Georgina sur ses genoux, et qu'après l'avoir embrassé tendrement, et à plusieurs reprises... il...

La maudite chandelle s'éteignit encore...

Nous emploierons, pour terminer ce chapitre, le protocole à l'usage des directeurs

de télégraphes : « L'obscurité de la nuit ne nous permet pas d'en donner la fin. »

Honni soit qui mal y pense!

III

Le Cabinet d'un Notaire.

M. Clémençot, ce notaire qui avait reçu le testament de Jérôme, était assis dans son cabinet, et relisait avec attention une lettre que son petit clerc venait de lui remettre.

— Parbleu ! se disait-il, le hasard est heu-

reux ! quelques jours plus tard, et ces renseignemens ne me parvenaient pas ; le changement de consul me mettait dans l'impossibilité de remplir les dernières volontés du malheureux, décédé à l'hospice de la Pitié l'année dernière. Tous ces papiers sont parfaitement en règle... — et il ramassa les papiers qui étaient sur son bureau. — L'extrait mortuaire du comte... quelques notes prises sur M. de Lussan, pendant son séjour à New-York.... la date de son arrivée.... Quant à madame la comtesse, elle revient en France.

Et il relut à haute voix la lettre suivante :

« Monsieur,

« Je suis heureux de pouvoir vous donner « les renseignemens que vous me priez de « vous transmettre, relativement à un des

« propriétaires de New-York, nommé de « Lussan. Voici, à cet égard, tout ce que j'ai « pu recueillir auprès des personnes admi-« ses dans son intimité.

« M. le comte de Lussan a quitté Bordeaux, « il y a une quinzaine d'années, pour venir « recueillir, à New-York, l'héritage d'un « parent de sa femme, mort à la fin de 1819. « Cette succession, très considérable en ap-« parence, était grêvée d'une multitude de « petites hypothèques, dont les titulaires se « réunirent pour intenter aux héritiers directs « un procès injuste immoral, dont ils croyaient « le gain assuré ; M. de Lussan fut contraint « de prolonger son séjour en Amérique.

« Un jugement débouta les créanciers de « leurs prétentions exagérées, et réduisit les « titres émis par eux à leur juste valeur. On « ignore quelle résolution a pu déterminer « le comte de Lussan à ne point retourner

« en Europe ; mais tous ceux qui le connais-
« saient furent étonnés de lui voir acheter
« une maison à la ville et une autre à la cam-
« pagne; il augmenta le nombre de ses do-
« mestiques , enfin , il prit des arrange-
« mens qui annonçaient qu'il se regardait
« désormais comme un citoyen des États-
« Unis.

« M. et madame de Lussan voyaient peu de
« monde, et lorsqu'ils sortaient, ce n'était
« jamais ensemble ; la politesse froidement
« cérémonieuse, du comte envers sa femme,
« avait été remarquée, et l'on prétendait
« qu'ils vivaient mal dans l'intimité ; des
« gens, toujours empressés d'expliquer tout,
« assuraient que la stérilité de madame la
« comtesse, était la seule cause de la mésin-
« telligence qui régnait entre les deux
« époux. Je vous donne tous ces commen-
« taires pour ce qu'ils valent.

« M. de Lussan est mort d'une fièvre ma-
« ligne qui l'a emporté en deux jours. Un
« mois après, la comtesse a reparu dans le
« monde ; mais le besoin de distractions,
« qu'elle semblait éprouver, s'est changé
« tout-à-coup en une mélancolie sombre.
« Elle passait des journées entières à écrire,
« et à chaque navire qui arrivait de France,
« elle envoyait chez moi pour savoir s'il n'y
« avait pas des lettres à son adresse.

« Hier, on m'apprit qu'elle avait payé son
« passage sur un trois-mâts, l'*Actif*, qui fait
« voile pour Marseille ; et aujourd'hui, on
« fait à son hôtel les préparatifs de son dé-
« part. Tous ses domestiques vantent sa gé-
« nérosité ; elle leur a laissé, par des contrats
« notariés, de quoi vivre honnêtement. Ma-
« dame de Lussan sera plus regrettée que
« son mari.

« Je joins à ma lettre l'extrait mortuaire

« du comte de Lussan, qui est décédé en « son hôtel, place Washington, le 12 sep- « tembre 1834. Il était arrivé à New-York « avec madame la comtesse, sa femme, et « deux domestiques mâles, le 16 juin 1820. »

« J'ai l'honneur de vous saluer,

De Salency,
Consul de France à New-York.

« *P. S.* Je reçois à l'instant même, de « mon gouvernement, une dépêche qui « change ma résidence. C'est mon succes- « seur qui me la remet. Je fais voile pour « Bogota, sur une frégate qui appareille « ce soir. Ma lettre vous parviendra par une « voie sûre. »

Clémençot se leva après avoir serré les papiers qu'il venait de recevoir, et se pro-

mena quelques instans dans son cabinet en réfléchissant. Tout-à-coup, il s'arrêta devant la porte de l'étude, l'ouvrit et appela son petit clerc auquel il dit de se rendre chez M. Levasseur, élève en chirurgie, qui demeurait rue de la Harpe, et de l'amener avec lui.

— Tu lui diras, ajouta Clémençot, que c'est pour une affaire qui le concerne particulièrement, et qui ne souffre point de retard.

Le petit clerc partit aussitôt et s'en fût rue de la Harpe pour y chercher notre étudiant; mais celui-ci était déménagé depuis deux mois, et son portier ignorait, ou feignit d'ignorer sa nouvelle demeure. Le saute-ruisseau retourna auprès de son patron pour lui apprendre le résultat de sa commission. Clémençot fut vivement contrarié de ce nouvel obstacle qui s'élevait; mais en songeant qu'il avait à sa disposition l'un des amis du

défunt, le teinturier Christophe, auquel il avait envoyé une lettre, que Jérôme lui dicta à son lit de mort, et dans laquelle il recommandait à cet honnête garçon sa petite Georgina; Clémençot, disons-nous, espéra que Christophe l'aiderait à retrouver l'étudiant, dont la présence était nécessaire pour l'ouverture du testament.

Il écrivit donc à Christophe de venir le lendemain matin à son cabinet; puis il envoya sa lettre, et en attendant la réponse que son petit clerc devait lui rapporter, il alla faire un tour à l'hospice de la Pitié; il s'était rappelé que Léopold y exerçait les fonctions d'interne lors de l'événement qui avait amené la rédaction du testament dont il était dépositaire. Le délai fixé pour l'ouverture était expiré de la veille, et il ne voulait pas retarder plus long-temps la réparation d'une injustice, que la mort de M. de

Lussan rendait encore plus criante. Arrivé à la porte de la Pitié, il demanda au concierge si M. Léopold Levasseur, interne attaché au service de ladite hospice, se trouvait en ce moment dans les salles confiées à ses soins, et s'il était possible de lui parler.

— C'est une question à laquelle je ne puis répondre, répliqua le concierge. Entrez, demandez à parler à l'économe, ou adressez-vous à la première sœur que vous rencontrerez dans la cour; je suis nouveau ici, et je ne connais pas encore tous les noms de ces messieurs.

Clémençot traversa les deux premières cours de l'hospice sans rencontrer à qui parler. Il demanda le logement de l'économe à un infirmier qui l'envoya à la lingerie; la sœur qui était à la tête de cette partie du service, l'adressa à la supérieure de la Pitié, et celle-ci, ne pouvant lui donner le renseigne-

ment qu'il demandait, le fit conduire par une novice auprès du médecin en chef qui n'était pas encore parti. Le notaire royal, ainsi ballotté, arriva enfin au but de ses démarches, et sut, que depuis quinze jours seulement, M. Léopold Levasseur ne faisait plus partie du service chirurgicalde l'hospice de la Pitié, attendu, qu'aux termes du réglement en vigueur, nul interne ne pouvait rester plus de trois années dans le même hôpital; que M. Léopold Levasseur avait été envoyé à la Charité, et que là on pourrait lui donner son adresse, au cas où il ne demeurerait pas à l'hôpital même (1).

Clémençot revint chez lui, et aussitôt arrivé, il dépêcha de nouveau son petit clerc

(1) Les internes attachés au service des hospices ont des appointemens très modiques, 400 francs environ par an, et une modeste chambre, qu'ils échangent presque toujours contre une indemnité de 200 francs.

vers la Charité, avec une lettre pour Léopold qui effectivement logeait à l'hôpital.

— Je porterai moi-même la réponse à ton patron, dit-il au saute-ruisseau en le renvoyant.

Et le lendemain matin, notre jeune chirurgien pénétrait dans le cabinet du notaire où se trouvaient déjà rassemblés Christophe et Georgina; celle-ci, depuis un mois, avait le droit de porter le nom de madame Christophe, titre dont elle se montrait fière, car lorsque Léopold l'aborda en la saluant d'un : — Bonjour, mademoiselle! — Elle répondit avec empressement : — C'est madame qu'il faut dire, maintenant, et voici mon mari, ajouta-t-elle en montrant Christophe qui se pavanait sur un fauteuil du cabinet, et regardait de travers son beau-frère à la mode... de Paris et d'autre part.

Clémençot fit signe à Léopold de s'asseoir.

Ce dernier obéit ; après quoi le notaire lui dit : — D'après ce que monsieur et madame venaient de m'apprendre — et il montra Christophe et sa femme — je croyais que mademoiselle Célestine viendrait avec vous.

Léopold se pinça les lèvres et lança à Georgina un regard qui voulait dire : — De quoi vous mêlez-vous ! — Puis, comme le notaire attendait une réponse à la question qu'il venait de faire, il répliqua d'un air indifférent :

— Votre invitation m'était personnelle, monsieur, et je n'ai pas cru devoir prévenir mademoiselle Célestine du rendez-vous que vous me donniez. Au surplus, elle est indisposée...

— Célestine est malade, et vous ne me le dites pas! s'écria Georgina avec l'accent du reproche ; est-ce grave? court-elle quelque danger?... Mais parlez donc, monsieur!

Christophe tirait sa femme par la manche, pour l'empêcher de parler, mais celle-ci, que les paroles de Léopold venaient d'inquiéter, voulait éclaircir ses doutes. Le jeune chirurgien, que les questions de Georgina embarrassaient, reprit avec aigreur que l'indisposition de Célestine ne devait pas l'effrayer.

— Dans quelques jours, ajouta-t-il, il n'y paraîtra plus.

— Au surplus, continua le notaire en élevant la voix pour commander l'attention, la présence de mademoiselle Célestine n'est pas absolument nécessaire. Le testament du défunt, que j'ai entre les mains, vous nomme l'exécuteur des dernières volontés qu'il contient. — et il s'adressait à Léopold qui fit un signe d'adhésion. — Je vais vous en donner lecture, ainsi qu'à monsieur et madame Christophe ici présens.

Et le notaire brisa trois cachets qui fermaient une enveloppe, qu'il avait fait passer auparavant sous les yeux de Léopold, de Christophe et de sa femme, afin de leur en faire constater le bon état. Puis, il déploya le testament qu'il avait rédigé à l'hôpital de la Pitié, sous la dictée de Jérôme, et en donna lecture. Il était ainsi conçu :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-
« Esprit.

« Ceci est mon testament.

« Sain de corps et d'esprit, et jouissant
« de toutes mes facultés intellectuelles, je
« déclare devant Dieu, aux pieds duquel je
« vais bientôt paraître, que je me suis ren-
« du le complice d'une mauvaise action,
« dont je lui demande pardon, et que je con-
« fesse au notaire que j'ai fait appeler pour
« recevoir mes dernières volontés.

« Moi, Michel Jérôme, étant valet-de-
« chambre au service du comte de Lussan,
« domicilié à Bordeaux, sur la place du
« Grand-Théâtre, j'ai consenti à soustraire
« à la comtesse, sa femme, un enfant du
« sexe féminin, né en légitime mariage,
« mais... seulement après la célébration nup-
« tiale. »

Christophe ouvrit de grands yeux; Georgina était pensive, et Léopold murmurait entre ses dents : — La fille d'un comte...... Ce Jérôme en avait deux.... est-ce que cette petite Georgina?... écoutons jusqu'à la fin. Clémençot poursuivit.

« Le comte de Lussan, ne voulant pas re-
« connaître cet enfant, que sa mère avouait
« ne pas être de lui, me chargea de l'emme-
« ner à Paris, et de la soustraire à tous les
« regards.

« Je plaçai la pauvre petite créature en

« nourrice, et plus tard je la fis baptiser sous « les noms d'Eulalie-Célestine Jérôme. Ce « dernier nom ne lui appartient pas. »

— Célestine n'est pas ma sœur! exclama Georgina.

— Ah! c'est la fille d'un comte, dit Christophe avec un gros rire; bon sang ne peut mentir! Il ajouta mentalement : — Madame sa mère n'aura pas à rougir devant sa fille.

Quant à Léopold, il ne témoigna ni sa surprise, ni sa joie; son front s'assombrit, et il se pencha vers le notaire pour lui demander si c'était là tout.

— Quelques lignes encore, répondit Clémençot, et j'arrive à ce qui vous concerne.

Il reprit sa lecture.

« Ma conscience me fait un devoir de lui « restituer son véritable nom; je supplie ma-

« demoiselle de Lussan de me pardonner ma
« coupable complaisance envers son père ;
« j'ai tenté, à différentes fois, de déchirer le
« voile qui couvrait sa naissance, mais le sé-
« jour prolongé du comte de Lussan, aux
« États-Unis, m'en a toujours empêché.

« L'extrait de baptême de mademoiselle
« Eulalie-Célestine de Lussan est inscrit sur
« les registres de la paroisse de Mondétour,
« commune de Meulan, département de
« l'Oise.

« Son extrait de naissance est inscrit à Bi-
« gnan, arrondissement de Bordeaux, à la
« date du mois de septembre 1815. »

Clémençot s'interrompit pour dire à Léopold que l'alinéa qui allait suivre le concernait, et il poursuivit.

« Je prie M. Levasseur, qui m'a témoigné
« beaucoup d'intérêt depuis que je suis à

« l'hôpital, de vouloir bien être mon exécu-
« teur testamentaire.

« L'injustice, dont je me suis rendu com-
« plice, trouvera en lui un généreux cham-
« pion. M. de Lussan, s'il est de retour, fera
« tous ses efforts pour s'opposer à la mani-
« festation de la vérité; mais que M. Levas-
« seur ne se décourage point; il trouvera,
« dans la comtesse, l'appui qui lui est né-
« cessaire pour rendre, à une riche héri-
« tière, et le nom et le rang dont on veut la
« frustrer.

« Fait à l'hospice de la Pitié, ce 24 mars
« 1834; déclare sincère et véritable tout ce
« qui est relaté ci-dessus.

« *Signé, après en avoir entendu lecture,*

« MICHEL JÉROME,

« ancien valet-de-chambre du comte
« de Lussan. »

— Ah! c'est une riche héritière, se disait Léopold, dont le visage exprimait à la fois la contrainte, le dépit, la colère et la joie; fille d'un comte! ceci mérite quelque considération.

— Nous n'avons plus rien à faire ici, dit Christophe en se levant; allons, femme, allons-nous-en.

— Je n'ai pas fini, dit Clémençot en invitant du geste Christophe et sa femme à se rasseoir.

— J'ai de l'ouvrage pressé, voyez-vous, dit Christophe, et pas de temps à perdre; cependant, puisque vous le voulez... — Il se renfonça dans son fauteuil et prit une attitude attentive : — Je vous écoute.

— La naissance de madame — et Clémençot s'inclina devant Georgina — n'a pas été légitimée par un mariage....

— Nous savions cela! s'écria Christophe avec humeur.

— Il était nécessaire d'apprendre à votre femme, à vous-même, monsieur Christophe....

— Eh! bon Dieu! quelle démangeaison de parler! qu'est-ce qui vous demande quelque chose?...

— Encore une fois, monsieur, reprit le notaire avec fermeté, il est de mon devoir de remplir les promesses faites à un mourant; Jérôme, à sa dernière heure, m'a fait appeler pour entendre ses aveux; j'ai juré que les personnes qu'ils intéressaient en auraient connaissance, veuillez donc ne pas m'interrompre, et croire que mon intention n'est pas de blesser les susceptibilités de qui que ce soit. Je continue : Une jeune fille, dont le défunt fit connaissance à son arrivée à Paris, et qui se nommait Augustine Farday, donna

le jour à madame... Les preuves en sont consignées dans ces deux actes — et il les remit à Christophe — que j'ai fait lever d'après les indications qui m'avaient été fournies. Une rupture, sur laquelle Jérôme n'a pas voulu s'expliquer, amena la séparation des deux amans, qui demeurèrent depuis étrangers l'un à l'autre.

— Ceci nous importe peu, dit Christophe; d'après ce que je vois, cette dame n'avait pas une tendresse bien profonde pour sa fille, puisqu'elle a consenti à une séparation qui la privait des caresses de son enfant... Les penchans sont libres; nous ne la chagrinerons pas là-dessus, si toutefois le bon Dieu ne l'a pas rappelée à lui. Chacun de son côté, c'est le moyen de ne pas avoir de disputes. Je crois que c'est tout ce que vous pouvez avoir à nous dire, ajouta-t-il en faisant signe à Georgina de se lever.

Clémençot ne les retint pas. Christophe et sa femme se retirèrent, laissant Léopold en tête-à-tête avec le notaire.

— C'est une histoire bien étrange, dit Clémençot à Léopold.

— Bizarre, inexplicable, et dont le dénouement ne me semble pas facile, répondit Léopold.

— Nous avons des titres à faire valoir.

— Le comte, s'il est de retour de son voyage aux États-Unis, est homme à s'expatrier une seconde fois pour se soustraire aux douceurs d'une paternité qu'il désavoue.

— Cela ne lui est plus possible, mon cher monsieur, dit Clémençot, le destin, qui n'épargne ni grands ni petits, a fait disparaître d'ici-bas le comte de Lussan...

— Il est mort! s'écria Léopold avec explosion.

— A New-York, il y a six mois environ.

— Sa fortune était donc considérable? demanda Léopold avec un empressement mal déguisé sous un air d'indifférence.

— C'est une question à laquelle madame la comtesse répondra mieux que moi, dit Clémençot.

— La comtesse! en effet, la mère de Célestine... de mademoiselle de Lussan existe... Mais elle est en Amérique...

— Elle revient en France.

— Et sans doute que ces obstacles, qui existaient du vivant de M. de Lussan, ont été détruits par sa mort?... sa veuve...

— Ne refusera sans doute pas de reconnaître sa fille, puisqu'il a fallu employer la ruse, la violence même, pour la lui arracher.

— En acceptant le rôle que le défunt a bien voulu me confier, dit Léopold avec vivacité, je crois faire preuve de prudence et

de discernement, tout à la fois, que de vous prier de me servir de guide, de m'aider de vos sages avis.

— Je ne refuse à personne les conseils qui me sont demandés, répliqua Clémençot; mais à mon tour, monsieur, à vous adresser une question à laquelle vous répondrez... franchement, je me plais à le croire.

— Parlez, de grâce.

— Mademoiselle Célestine de Lussan, fille supposée de défunt Jérôme, a quitté le toit paternel quelques jours après le décès de son père, pour aller habiter avec un jeune homme qui lui faisait la cour, et qui avait juré de la nommer sa femme aussitôt que sa position dans le monde serait faite, car ce jeune homme étudie.

— Il étudie la médecine et se nomme Léopold Levasseur, alliez-vous ajouter; oui, monsieur, mademoiselle de Lussan et moi,

nous nous aimons, comme on s'aime à vingt-cinq ans.

— Avec extravagance, et cela ne dure pas long-temps.

— Il y a des exceptions à cette règle plus injuste que vraie.

— Je ne demande pas mieux que de croire à la sincérité de votre amour; je ne doute pas même qu'il ne sera éternel, mais vous comprendrez, comme moi, que votre liaison intime avec mademoiselle de Lussan la place dans une situation au moins équivoque, au vis-à-vis de sa mère. La comtesse, sans être d'une grande rigidité, peut trouver matière à critiquer dans la protection toute particulière que vous accordez à sa fille.

— Elle n'habite point Paris, dit Léopold.

— Elle peut y arriver d'un moment à l'autre, reprit Clémençot; son premier soin, en revoyant la France, aura été de se rendre

à Bordeaux, sa ville natale, afin d'y prendre quelques renseignemens pour l'aider à retrouver sa fille. Je vais prévenir ses recherches en écrivant à l'un de mes collègues de cette ville, que je chargerai d'instruire madame de Lussan d'une partie de la vérité. Quant à vous, monsieur, l'honneur vous fait un devoir de rompre immédiatement avec mademoiselle de Lussan.

— Rompre! mais vous n'y pensez pas, monsieur, je n'y consentirai jamais.

— Ne faut-il pas sauver les apparences? repartit Clémençot en souriant de la figure étonnée de Léopold. Votre état est honorable, quant à votre famille...

— Mon père est un bon propriétaire qui vit de son revenu et du produit de quelques arpens de vignes.

— J'ignore quelles sont les prétentions de madame de Lussan pour sa fille; vos an-

técédens, vos relations avec mademoiselle Célestine vous donnent des droits que je saurai faire valoir...

— Que de bontés!

— Ne vous pressez pas de me remercier, dit froidement le notaire en se levant; le mal est fait, il s'agit de le réparer. Amenez-moi demain mademoiselle de Lussan.

— Faudra-t-il lui dire le secret qui va changer sa destinée?

— Non, si vous m'en croyez, vous garderez le silence : il vaut mieux que ce soit moi qui le lui apprenne.

Cette proposition, loin de déplaire à Léopold, lui arracha un sourire. Il entrevoyait la possibilité de mettre à exécution un projet qu'il méditait depuis la lecture du testament qui restituait à sa maîtresse un grand nom et une fortune, qu'il se plaisait à croire considérable.

— Je vous attends donc demain, avait dit Clémençot en faisant quelques pas dans son cabinet, comme pour indiquer à Léopold qu'il était temps de se retirer.

— Vous pouvez compter sur mon exactitude, répondit Léopold.

— D'ici là, sans doute, j'aurai réfléchi à ce qu'il convient de faire pour placer mademoiselle de Lussan dans une situation, dont elle n'aura pas à rougir aux yeux de sa mère.

Léopold salua le notaire et descendit rapidement l'escalier. Il avait besoin du grand air pour calmer la fièvre d'ambition qui le dévorait. Ses yeux étaient brillans, la sueur ruisselait de tous ses membres; depuis deux heures environ qu'il était chez le notaire, il avait éprouvé toutes les sensations que l'homme est susceptible de ressentir. Des désirs, des regrets, des remords, peut-être

la crainte de laisser échapper une belle occasion, tous ces sentimens divers bouleversaient sa raison.

— O ma tête! ma tête! s'écria-t-il en portant les mains à son front, du calme, du sang-froid, j'ai besoin d'être maître de moi-même, de rassembler mes idées... Célestine! la fille d'un comte... d'un homme riche! Une alliance honorable... brillante... enviée... Que dis-tu, pauvre fou! as-tu donc perdu la mémoire?... Cette Célestine que tu aimais, qui n'avait d'autres volontés que les tiennes; à laquelle tu pouvais dire : Je veux! cette Célestine t'échappe... Une misérable querelle nous a brouillés... Nous aussi, nous nous sommes promis de ne plus nous revoir... C'est une séparation éternelle! avons-nous dit... Eternelle! non pas, ma belle Célestine... vous me reviendrez... Mais comment justifier ce brusque changement d'idée?

Et tout en s'adressant ces diverses questions et en se lamentant, Léopold continua de marcher avec vivacité. Les difficultés qui s'opposaient à une réconciliation qui lui permettait d'aspirer à une grande fortune et à une alliance brillante, ces difficultés l'irritaient, il voulait les renverser, mais au lieu d'en chercher les moyens, il donnait un libre cours à toutes les doléances qui surgissaient de son cerveau : c'était comme un cercle autour duquel il tournait sans cesse. Célestine avait été sa maîtresse, elle s'était donnée à lui volontairement; il convenait que ses séductions eussent échoué près d'elle, si une tendre sympathie ne l'eût décidée à s'abandonner à des promesses qu'il avait faites, sans avoir l'intention de les tenir; et maintenant qu'un caprice, la satiété peut-être, avait rompu leur liaison, il craignait de ne pouvoir amener un raccommodement

indispensable à ses intérêts, à ses projets d'avenir et de fortune, et pour lequel il ne lui restait pas vingt-quatre heures; ce délai si court lui semblait le premier obstacle qu'il eut à vaincre.

— Enfin, se dit-il après avoir pesé toutes les raisons susceptibles d'attendrir Célestine, puisque je n'ai pas le choix des moyens, employons ceux que mon bon génie me suggérera... Fortune! s'écria-t-il, je te fixerai malgré tes caprices!

Au moment où il allait entrer dans la maison garnie où Célestine était venue chercher un refuge après leur rupture, il se sentit frapper sur l'épaule : c'était Frédéric, cet ami dont les visites étaient devenues si rares depuis que Célestine avait pris les rênes du ménage de Léopold.

— Où vas-tu? demanda Frédéric en dési-

gnant du doigt l'allée devant laquelle ils étaient arrêtés tous les deux.

— Voir une personne qui demeure dans cette maison du vieux Paris, c'est-à-dire puante, malpropre et à peine éclairée.

— Et moi aussi, dit Frédéric, je vais rendre visite à une personne qui m'intéresse vivement.

Ils montèrent trois étages. Frédéric, qui marchait devant, se rangea pour laisser à Léopold la faculté de continuer sa course aérienne; mais celui-ci, qui ne devinait pas l'intention de son ami, s'était arrêté sur l'avant-dernière marche, et, montrant la porte du carré, il dit : — C'est là où je vais.

— Et moi aussi, répliqua Frédéric.

— Tu te trompes sans doute, mon cher, reprit Léopold; c'est ici le troisième étage, et je ne pense pas...

— Que mademoiselle Célestine reçoive

mes visites, allais-tu dire ; et pourquoi donc, s'il vous plaît? N'est-elle pas libre et maîtresse de ses actions?

— Frédéric! s'écria Léopold, vous connaissez mes droits sur Célestine.

— Tu oublies que vous êtes brouillés.

— Et M. Frédéric veut profiter d'un moment de dépit pour m'enlever ma maîtresse!

— Votre maîtresse, monsieur Léopold, a été respectée par moi aussi long-temps que j'ai cru m'apercevoir que vous ressentiez l'un pour l'autre un amour qui s'est subitement éteint. Je me suis empressé, non de me mettre sur les rangs pour vous remplacer, mais de lui offrir des consosolations...

— Le bon apôtre!

— Libre à vous, monsieur Léopold, d'interprèter défavorablement mes actions, ma conscience me suffit.

Et Frédéric saisit le cordon de la sonnette et l'agita fortement.

— Vous entrez ! lui dit Léopold avec l'accent de la surprise.

— On m'attend, répondit Frédéric.

— En ce cas nous entrons, répliqua Léopold.

— Comme vous voudrez, dit Frédéric.

Quand Célestine vint ouvrir, elle recula effrayée à la vue de Léopold, dont le regard menaçant s'était arrêté sur elle. Frédéric lui prit la main en disant :

— Rassurez-vous, mademoiselle.

Léopold ferma la porte, et suivit Célestine et Frédéric, qui marchaient devant lui.

IV

Entre deux amans.

Depuis sa sortie de la prison de la Force, Léopold avait mené lestement l'argent que son père lui avait envoyé, si bien qu'en moins de deux mois il avait dévoré son semestre. Célestine n'était pas étrangère à ces pro-

digalités : Léopold ne savait pas refuser quand il avait ; mais alors qu'il ne possédait plus, il devenait d'une avarice sordide, d'une petitesse de procédés qui surprenait ses amis. Sa prévoyance était grande dans les mauvais jours, et sa phrase habituelle, sa devise lui revenait souvent à l'esprit : Et le soin de mon avenir ! Ces six mots là étaient comme un bouclier dont il se servait pour repousser toutes les séductions.

C'est ainsi qu'un beau jour il s'était réveillé en se disant mentalement : — car sa maîtresse était à ses côtés — Cette petite Célestine me coûte un argent fou ; je ne suis pas assez riche pour subvenir à toutes les dépenses de mon ménage improvisé, il est urgent de réformer la ménagère.

Cette pensée d'économie lui suggéra l'idée d'une bonne querelle, dans laquelle Célestine se vit en butte aux reproches les plus

amers et les moins mérités. Une rupture suivit cette querelle, et nos deux amans se quittèrent en jurant qu'ils ne se reverraient jamais.

Immédiatement après le départ de Célestine, que Léopold fit suivre par un commissionnaire, uniquement pour savoir où la retrouver, notre étudiant, qui venait de recevoir sa nomination d'interne à l'hospice de la Charité, envoya chercher un marchand de meubles auquel il vendit le modeste mobilier qui garnissait les deux petites chambres de son logement. Le marché fut bientôt conclu ; et tandis que Célestine prenait possession d'un petit cabinet garni de la rue des Grès, Léopold mettait sa malle sur le dos du commissionnaire qui venait de lui rapporter l'adresse de Célestine, et prenait avec lui le chemin de la rue des Saints-Pères, et s'installait dans la chambre que l'économe

de l'hospice lui avait généreusement octroyé.

On conçoit la surprise de Célestine en voyant Léopold en compagnie de Frédéric, qu'elle avait rencontré quelques jours avant, et qui avait sollicité, avec empressement, la permission de venir la voir.

Léopold s'était jeté sur une chaise placée près de lui; et après avoir promené un regard dédaigneux sur les objets qui l'entouraient, il s'efforça de donner à sa voix un accent de gravité qu'elle n'avait pas; et s'adressant à Célestine, qui tenait ses yeux baissés, il lui dit :

— Oserai-je, ma chère Célestine — la jeune fille releva fièrement la tête, Frédéric fit un mouvement, Léopold continua — oserai-je réclamer de... vous — il n'osa la tutoyer — un moment d'entretien?

— Vous pouvez parler, monsieur, répliqua sèchement Célestine.

— Ce que j'ai à vous dire ne concerne que vous, continua Léopold, et la présence d'un étranger...

— Comme il vous plaira alors, dit Célestine d'un ton moqueur; il m'importe peu de connaître ce que vous prétendez avoir à me dire; bien certainement je ne renverrai pas M. Frédéric pour vous écouter.

Léopold réprima un geste d'impatience, et essaya de nouveau, mais sans plus de succès, de décider Célestine à lui accorder un tête-à-tête que celle-ci jugeait aussi inutile que dangereux pour elle. Le ton résolu, avec lequel la jeune fille répondait aux objections de Léopold, lui était inspiré par la présence de Frédéric dont le regard s'était attaché sur elle, et qui semblait lui dire : — De la fermeté, ne craignez rien, je suis là; débarrassez-vous de cet importun qui vient nous déranger. — Plus Léopold mettait d'insistance

dans ses prières, et moins Célestine prêtait d'attention à ce qu'il lui disait.

— Eh quoi! mademoiselle, s'écria-t-il avec le ton de l'impatience, quelques jours ont suffi pour me faire perdre toute votre confiance; autrefois vous m'écoutiez...

— Autrefois? monsieur, dit Célestine avec aigreur, il ne vous sied pas de me rappeler le passé.

— Mes torts sont grands, sans doute, poursuivit Léopold; mais un sincère repentir...

— Ne saurait les effacer, ajouta vivement Célestine; si tel était le but de cette visite importune, vous pouvez vous retirer, monsieur, ma résolution est inébranlable, et d'ailleurs, vous l'avez dit : « C'est une séparation qui sera éternelle! » J'ai bonne mémoire.

Célestine accompagna cette dernière

phrase d'un sourire plein d'ironie, et du geste, elle congédia Léopold qui obéit, malgré lui, à cette injonction muette; il sortit en murmurant quelques mots entrecoupés.

Quand il fut parti, Célestine vint s'asseoir près de Frédéric qui lui prit les mains en lui disant à voix basse :

— Il méritait cette leçon, mademoiselle; c'est un fat qui croit qu'aucune femme ne peut résister à son mérite; le caprice, qui l'a conduit ici, lui apprend combien sont fragiles les prétentions que nous osons avoir quelquefois.

Célestine n'avoua pas à Frédéric qu'elle n'avait traité aussi durement Léopold, que parce qu'il était présent pendant leur entretien; Frédéric, qui sous le voile d'une affectueuse amitié, cherchait à gagner les bonnes grâces de Célestine, ne la laissa pas longtemps aux réflexions que la présence de

Léopold avait dû faire naître. Il la plaignit énergiquement d'avoir rencontré sur son chemin une âme égoïste, un cœur froid et blâsé, qui n'avait pas compris l'énormité du sacrifice qu'on lui faisait en s'abandonnant à ses trompeuses promesses. Frédéric ne manquait point de tact, et loin de lancer tout-à-fait l'anathême sur Léopold, il essaya de le disculper pour donner à Célestine l'occasion de réfuter les argumens qu'il avançait ; et, à l'abri de quelques éloges bien vagues, il fit passer d'assez bonnes vérités.

C'est ainsi qu'en ne blâmant pas entièrement le choix malheureux que Célestine avait fait, en se donnant à Léopold, il lui démontra que ce dernier ne s'était pas montré assez reconnaissant de l'amour qu'elle lui avait témoigné pendant sa longue détention. Il vanta assez adroitement tout ce que son dévouement avait de noble et de touchant,

et grâce à ces flatteries, il parvint à s'insinuer dans l'esprit de Célestine, et à lui arracher un aveu auquel il paraissait attacher beaucoup de prix.

Cet aveu lui donnait la certitude qu'il n'était point indifférent à la grisette qu'il convoitait.

Satisfait des résultats de cet entretien, Frédéric se retira en promettant à Célestine de revenir la voir le lendemain.

A peine Frédéric était-il dans l'allée, que Léopold, qui attendait, sur le carré du quatrième, le départ de son rival, descendit avec précaution, et heurta légèrement avec le doigt, la porte que Célestine venait de refermer ; celle-ci, qui n'attendait personne, hésitait à ouvrir ; mais en songeant que Frédéric avait pu oublier de lui dire quelque chose, elle s'y décida, et au même instant Léopold entra brusquement, et pre-

nant Célestine à bras-le-corps, il l'embrassa, malgré une vive résistance, en lui disant :

— Chère Célestine, point d'effroi ! c'est moi, c'est ton Léopold qui te presse dans ses bras.

— Mais, monsieur, que signifie.... je ne comprends pas, balbutia Célestine en cherchant à se dégager.

— Célestine, ma bonne Célestine, disait Léopold en lui prodiguant les plus tendres caresses, ne repousse pas un malheureux qui a pu oublier, en quelques heures, tout ce que tu avais fait pour lui; ton amour me rendait le plus heureux des hommes, et j'ai pu m'en priver... J'étais fou! crois-le bien, lorsque je te disais : « Notre séparation sera éternelle ! » Ces paroles maudites, je les renie ; ne plus te voir ? ma Célestine ! mais c'est un sacrifice au-dessus de mes forces....

Dis que tu me pardonnes, que tu oublieras un moment d'égarement...

Nouvelles caresses, nouveaux baisers, même résistance de la part de Célestine qui lui répondit d'une voix mal assurée : — Vos prières sont vaines, monsieur; je ne veux pas entendre votre justification.

Mais Léopold avait mis dans sa tête qu'il se justifierait en dépit de tous les obstacles, et afin d'obtenir le pardon dont il avait besoin, il se précipita aux genoux de Célestine, et lui tint les discours les plus pathétiques et les plus propres à l'attendrir; il rappela les premiers jours de leur liaison, les nombreux témoignages d'amour qu'ils s'étaient donnés mutuellement; Célestine sentait sa colère se dissiper à mesure que Léopold parlait; les souvenirs qu'il retraçait avec feu le disculpaient peu à peu, et la sévérité de son regard s'adoucissait en re-

gardant son amant qui la suppliait, à genoux, d'oublier des torts qu'il s'efforcerait d'effacer.

Un sentiment de fierté l'empêchait de dire à Léopold : — Relevez-vous, je vous pardonne! — Les humiliations que l'étudiant lui avait fait subir au moment de leur séparation, se présentaient à sa mémoire, et à son tour, elle se promit de faire acheter la grâce qu'il sollicitait. Elle feignit de croire à la sincérité des protestations dont Léopold ne se montrait pas avare ; mais avant d'accorder ce qu'il demandait, elle voulait réfléchir.

— Dans quelques jours, lui dit-elle, nous reprendrons cet entretien ; j'ai besoin d'être seule avec moi-même...

On comprend que cette proposition ne fut point du goût de Léopold, qui redoutait

surtout les réflexions que Célestine pouvait faire en son absence ; et puis le rendez-vous, donné par le notaire Clémençot ne souffrait point de retard ; ces raisons le déterminèrent à ne point accorder le délai qui lui était demandé.

— Ma chère Célestine, dit-il d'un ton pénétré, je subirai, sans murmurer, l'épreuve à laquelle tu veux me soumettre avant de sceller une réconciliation qui sera durable, et qu'un mariage rendra éternelle...

— C'est mal d'employer un pareil moyen, interrompit Célestine en rougissant, l'union dont vous me flattez est un espoir trompeur à l'aide duquel vous voulez triompher de ma faiblesse et m'arracher un pardon...

— Que tu ne peux refuser à la sincérité de mon repentir, ajouta Léopold ; d'ailleurs, ma bonne Célestine, ce n'est pas un jour comme celui-ci qui doit nous voir désunis ;

il y a un an que le malheureux Jérôme... — Et Léopold porta la main à ses yeux.

Célestine essuya une larme et murmura :

— Déjà un an !

— A son lit de mort, le pauvre homme me fit appeler. Il avait quelques dispositions à faire, et il me pria de lui aller chercher un notaire. Son désir fut rempli ; le notaire vint recevoir ses dernières volontés, et en quittant l'hospice, ce dernier me prévint que Jérôme m'avait nommé son exécuteur testamentaire. Hier, j'ai reçu du notaire, dépositaire de son testament, une lettre dans laquelle il me prie de te conduire chez lui...

— Aller chez un notaire! dit Célestine, à quoi bon?

—Je n'en sais pas davantage, répliqua Léopold; mais tu comprends, comme moi, ma chère Célestine, combien il importe d'obéir à cette invitation faite au nom de ton père

mourant ; c'est de lui que M. Clémençot te parlera.

— Ainsi, vous pensez que je dois aller à ce rendez-vous ?

— C'est mon avis, ma chère Célestine, repartit Léopold.

L'impulsion toute nouvelle donnée à la conversation, permit à notre étudiant d'obtenir le pardon que Célestine ne lui refusait plus aussi obstinément. Le mot : Mariage ! jeté en avant, avait produit son effet, et Léopold ne se borna pas à le lui faire entrevoir comme pouvant se réaliser ; mais comme devant se réaliser dans peu. La situation dans laquelle Célestine se trouvait placée la rendait plus attrayante aux yeux de Léopold, et son imagination, flattée de l'avenir brillant qui se présentait, lui fournissait les protestations les plus tendres, les mots les plus délicats pour convaincre Célestine que

son cœur était d'accord avec sa bouche; son éloquence fut si persuasive qu'elle détruisit en un instant l'ouvrage de Frédéric.

La puissance d'un premier amour opéra ce changement.

Célestine permit à Léopold de venir la prendre le lendemain matin pour aller chez le notaire Clémençot. Notre étudiant aurait bien voulu rester, afin de cimenter leur réconciliation par certains témoignages d'une passion qui se rallumait; Célestine eut la force de résister à ses désirs, et de lui refuser les preuves d'amour qu'il lui demandait; tout ce que Léopold put obtenir, ce fut un chaste baiser donné et rendu; après quoi, Célestine le mit à la porte en lui disant : — A demain!

— J'ai réussi, pensa Léopold en s'éloignant; ah! mon ami Frédéric! vous avez cru que c'était chose facile que de me supplan-

ter, alors même que j'avais laissé le champ libre... Erreur, cher ami, erreur grave; comme un autre César : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu !*

V

Cent mille francs de rente.

M. Clémençot, après le départ de Léopold, s'était rendu chez Christophe, qui ne demeurait plus rue Mouffetard, mais près de la place Maubert où il avait loué une petite boutique dans laquelle il teignait, dégraissait

et remettait à neuf les objets confiés à ses soins ; en un mot, Christophe, le lendemain de son mariage, avait ouvert une boutique en disant à sa femme : — Ma bonne Georgina, avec de l'ordre et de l'économie, nous gagnerons ici un morceau de pain pour nos vieux jours. — Ce fut donc à la boutique du teinturier Christophe que Clémençot se rendit, afin de communiquer à ce dernier un projet qui ne pouvait être mis à exécution sans sa participation.

Christophe était sorti, et Clémençot ne trouva que Georgina qui, en le voyant entrer, laissa échapper une exclamation de surprise.

— Je venais pour parler à votre mari, lui dit le notaire, mais puisqu'il est absent, nous pouvons causer ensemble. Christophe m'a fait l'effet d'un excellent garçon, poursui-

vit-il ; il est peut-être un peu vif, emporté...

— N'avons-nous pas chacun nos défauts? dit Georgina en interrompant Clémençot.

— Sans doute, continua celui-ci , et je suis persuadé que votre douceur triomphe aisément de la brusquerie de son caractère, et que vous exercez sur son esprit une influence... salutaire, puisqu'elle sait en maîtriser l'impétuosité.

Et comme ce préambule paraissait inquiéter Georgina, Clémençot se hâta de venir au but de sa visite.

— J'ai besoin de votre appui, madame , ajouta-t-il, pour faire consentir Christophe à recevoir ici... pour quelques jours , celle qu'il a cru long-temps votre sœur...

— Mademoiselle Célestine !

— Précisément , mademoiselle Célestine de Lussan, réclame, par mon entremise, la

faveur d'habiter quelques jours avec vous, et j'espère que vous ne me refuserez pas.

— Y songez-vous, monsieur, dit Georgina, la fille d'un comte logée chez de modestes artisans! Notre maison ne saurait lui convenir.

— La fille d'un comte a été élevée avec vous, madame, reprit Clémençot; elle n'est pas accoutumée à ce luxe, que sa naissance et la fortune de son père lui permettent de se procurer; élevée modestement et pour une vie laborieuse, elle ne se trouvera pas déplacée au milieu de vous.

— Je ne puis répondre à votre demande, dit Georgina, mon mari a seul le droit de vous l'accorder ou de vous la refuser, et je crains que la réponse qu'il vous fera...

— Soit un refus, répliqua le notaire en souriant; il ne m'appartient pas, sans doute, de blâmer une résolution dont j'ignore le

motif; mais en me rappelant que cette Célestine, que vous traitez avec tant de froideur et de réserve, a partagé pendant vingt années les mêmes amusemens, les privations et les inquiétudes que vous ressentiez, j'ai le droit de m'étonner de l'accueil que vous me faites en ce moment.

— Ce n'est point la fille de Jérôme, de mon père, qui réclame un asile, c'est mademoiselle de Lussan....

— C'est une petite chicane de mot seulement, dit le notaire; ce matin, avant la lecture de ce testament, auriez-vous repoussé Célestine si elle était venue vous faire la demande que je vous adresse en ce moment?

— Mon mari l'eut fait, monsieur, répondit Georgina; mais j'aurais combattu une résolution qui pouvait être fatale à ma sœur... Mademoiselle de Lussan est riche, et

je vous avoue que je ne comprends pas la raison qui lui fait désirer de venir demeurer avec nous.

— Quelques mots suffiront pour vous en instruire. En recouvrant un nom et une fortune, dont son père avait voulu la frustrer, mademoiselle de Lussan retrouve aussi sa mère... sa mère qui doit arriver à Paris au premier jour... Est-il donc nécessaire que la faute de sa fille lui soit dévoilée? Doit-elle embrasser celle-ci sous les yeux de son amant? J'ai voulu épargner à Célestine la honte de rougir devant sa mère d'une faiblesse que son inexpérience, l'isolement dans lequel la mort de Jérôme vous laissait toutes deux, peut excuser. Votre sagesse, madame, vous a préservé de l'écueil; un honnête garçon s'est présenté, vous a offert sa main, et vous avez eu la raison de préférer un avenir honorable, sinon brillant, aux

trompeuses amorces de suborneurs adroits, de libertins riches et vicieux ; je le répète, la faute de Célestine peut être effacée par un mariage, et M. Léopold est prêt à lui donner cette satisfaction.

— Maintenant qu'elle est riche, dit Georgina.

— Eh ! madame, ne scrutons pas aussi sévèrement les actions d'autrui ; pensons le bien plutôt que le mal ; puis-je compter sur votre appui pour décider M. Christophe à m'accorder ce que je demande ?

Georgina hésita quelques instans à faire une promesse qu'elle craignait de ne pouvoir tenir ; néanmoins, elle céda aux sollicitations de Clémençot, et s'engagea à lui faire savoir, aussitôt que son mari serait rentré, ce qu'il déciderait relativement à mademoiselle de Lussan. Le notaire n'en voulait pas

davantage, et il se retira, bien persuadé que le bon sens de Christophe ne trouverait rien à reprendre dans le service qu'on sollicitait de son obligeance.

Une demi-heure après le départ de Clémençot, Christophe rentra. Une vieille femme, couverte de mauvais haillons, l'accompagnait. Christophe la fit asseoir dans sa boutique, et envoya Georgina chercher du vin et du sucre, qu'il lui fit prendre en disant : — Là, là, bonne femme ; remettez-vous ; c'est un mauvais moment qu'il faut oublier.

Georgina regardait d'un œil curieux la protégée de son mari ; elle n'osait le questionner, mais elle s'étonnait que Christophe ne lui eut pas déjà fait connaître quelle était cette pauvre femme près de laquelle il paraissait si empressé ; le silence de Christophe se prolongeant, elle l'attira dans un coin de

la boutique pour lui dire : — Qu'est-ce donc? mon bon ami, quel malheur cette pauvre femme a-t-elle à déplorer?

— Tu vas lui faire un lit dans l'arrière-boutique, dit Christophe, sans répondre aux questions de sa femme; voyons, ma petite Georgina, hâte-toi, elle a besoin de repos.

Et du geste, il fit signe à sa femme d'exécuter l'ordre qu'il lui donnait.

Georgina obéit avec une promptitude qui lui faisait espérer que Christophe satisferait sa curiosité. En effet, dès que la vieille femme eut été couchée, Georgina revint dans la boutique, où Christophe se promenait à grands pas en se parlant à lui-même.

— Mais qu'as-tu donc? mon bon Christophe, lui dit Georgina d'un ton câlin; tu parais agité; te serait-il arrivé quelque chose?

— Justement, répondit Christophe, et j'en suis encore tout ému.

— Cette vieille femme...

— Voilà la chose. Imagine-toi que je m'en revenais tranquillement par la rue Galande, parce que j'avais à dire deux mots à un ami qui demeure à la fontaine Saint-Severin; lorsque je vois, à quelques pas devant moi, un rassemblement... Je me dis : Ce sont des flâneurs, passons notre chemin! Et je continuais de marcher en écoutant la conversation de deux commères qui jasaient pour elles et les passans. — Laissez-moi donc tranquille, disait l'une, c'est des couleurs qu'elle monte, cette vieille feignante; on ne meurt pas de faim ici-bas. — Tout le monde n'a pas M. le curé dans sa manche, répondait l'autre; y se pourrait bien que la pauvre diablesse n'ait pas mangé depuis deux jours. — Couleurs! couleurs! reprenait la première; les mendians, c'est si malin...

Cette conversation me fit revenir sur mes

pas ; je m'approchai de la pauvre femme, que chacun regardait d'un air hébété, sans lui prodiguer les secours que son état réclamait. Sa pâleur, la fixité de ses yeux, son pouls qui battait avec violence, étaient des indices qui attestaient assez que la malheureuse ne se faisait point un jeu de se donner ainsi en spectacle. Je la pris dans mes bras et la portai chez le premier marchand de vins qui s'offrit à mes regards ; elle reprit bientôt connaissance, et juge de ma surprise, lorsque je l'entendis m'appeler par mon nom.

— Elle te connaissait ? dit Georgina.

— Sans doute, cette vieille femme était venue deux fois dans notre ancienne maison de la rue Mouffetard pour parler à Célestine, qui n'est point la fille d'un comte, mais sa fille à elle.

— Le testament de notre père ne prouve-t-il pas le contraire ?

— Il y a du louche dans cette affaire là ; chemin faisant, elle m'a conté son histoire. Elle se nomme Augustine Farday...

— Mais c'est ma mère ! Christophe, ce sont les noms que ce notaire a prononcé devant nous, les mêmes qui se trouvaient sur mon extrait de naissance !

— C'est ce que j'allais lui dire, lorsqu'elle m'a révélé le projet qui avait été formé par Jérôme, pour s'emparer de la fortune du comte de Lussan, en substituant sa fille à celle de cet homme riche, peu soucieux, à ce qu'il paraît, de jouir des caresses de son enfant. Célestine est bien la fille de la pauvre femme que j'ai recueilli... elle s'était déjà présenté à elle sous ce titre ; mais l'orgueil de la petite personne s'est révolté... je ne sais pas trop pourquoi... car enfin, elle n'a pas été élevée comme une duchesse... mais

son Léopold lui a fourré un tas d'idées ambitieuses dans la tête...

— Cette Célestine de Lussan n'existe donc pas? dit Georgina.

— Eh! si fait! répliqua Christophe en souriant; j'ai une drôle de chance, tout de même; une grosse fortune, à ce qu'on dit, et une famille de nobles... Car c'est toi, ma petite Georgina, qui est madame la comtesse, à l'heure qu'il est... Une comtesse teinturière! ha! ha! ha!

Et Christophe riait aux éclats. Georgina était restée stupéfaite de surprise; elle ne pouvait accorder ce qu'elle entendait avec ce que le notaire Clémençot lui avait dit quelques instans avant l'arrivée de son mari.

— Je suis millionnaire! s'écria Christophe, et je n'en serai pas plus fier, ni toi non plus, n'est-ce pas, madame la comtesse?

— Chut! fit Georgina en posant un doigt

sur sa bouche ; avant de te livrer à une folle joie, mon bon Christophe...

— De la joie! dit celui-ci; eh! madame la comtesse, il y a de quoi en perdre la tête; c'est de l'ivresse, du bonheur; si je n'étais pas philosophe, j'en deviendrais fou, ma parole d'honneur! Millionnaire! ajouta-t-il en se frappant le front; que de malheureux on peut soulager, que de larmes on doit tarir quand on a une grande fortune... C'est une belle chose qu'un bon riche! et je veux être bon riche, moi!

— Et malheureusement, mon pauvre Christophe, il te manque cette fortune pour soulager les malheureux que nous ne pouvons que plaindre.

— Quand je te dis que tu es comtesse, millionnaire, où peu s'en faut.

— Écoute, mon bon Christophe, lui dit Georgina; pendant que tu étais sorti, ce no-

taire, chez lequel nous avons été ce matin...

— Oui, oui, je sais ; après ?

— Il est venu pour nous demander si nous voulions recevoir chez nous, pour quelques jours seulement, mademoiselle Célestine de Lussan.

— Il est fou, le notaire ; c'est Célestine Jérôme, qu'il faut dire, fille d'Augustine Farday, née dans un état voisin du mariage ; absolument comme nous pensions que ta mère...

— Mais cette pauvre femme se trompe étrangement, mon bon Christophe, et je bénis le hasard qui l'a conduite ici, puisqu'il nous permet de venir au secours de notre mère...

— Allons donc ! s'écria Christophe avec humeur, ce n'est pas possible !... Je ne la renie pas parce qu'elle est malheureuse, au moins, continua-t-il ; millionnaire ou tein-

turier, le cœur sera toujours le même... Joseph Christophe n'est pas une girouette, ni un orgueilleux ; mais il sait se rendre à l'évidence des choses, et puisque tout prouve que la pauvre femme dit la vérité...

— Le témoignage de ce notaire vient la démentir, répliqua Georgina ; et lui n'a aucun intérêt à donner à Célestine un nom qui ne lui appartient pas.

— Qui sait ? repartit Christophe avec le ton de l'ironie ; Jérôme voulait bien substituer sa fille à celle du comte... La vieille femme n'a découvert ce mystère que plus tard.

— Ce notaire attend une réponse, reprit Georgina.

— Eh bien, qu'il attende !... c'est-à-dire que non ; il vaut mieux savoir à quoi nous en tenir tout de suite... Il veut que Célestine

vienne demeurer pendant quelques jours avec nous.

— Afin de dérober à sa mère la connaissance de sa liaison avec ce M. Léopold qui ne demande pas mieux que de l'épouser...

— Parce qu'il la croit riche, noble, et cœtera, et cœtera. Tu le verras changer d'idée quand il saura qu'elle n'est pas plus grande dame que par le passé!... Nous rirons de sa figure, à ce carabin désintéressé...

— Ainsi, tu consens à ce que Célestine demande?

— De grand cœur; nous nous expliquerons en famille; je vais donner un coup de pied jusqu'à la boutique de ce fabricant de contrats et de testamens; il m'a l'air d'un malin qui voudrait pêcher en eau trouble... mais minute! je suis présent, et pas endormi pour défendre mes intérêts... Je reviens dans l'instant; tiens compagnie à la

bonne femme, et surtout ne la réveille pas pour la questionner.

Et Christophe embrassa sa femme et sortit en courant. Quelques minutes lui suffirent pour franchir la distance qui séparait sa boutique de l'étude de Clémençot ; lorsqu'il arriva, ce dernier était à table ; mais en entendant prononcer, par sa domestique, le nom de Christophe, il donna l'ordre de le faire entrer.

— Je viens vous rendre la réponse que vous attendez sans doute, dit Christophe en entrant; excusez, si je vous dérange, mais comme vous paraissiez pressé de savoir si je consentirais à recevoir mademoiselle Célestine, je suis accouru vous dire que la chose ne souffrait point de difficulté.

— C'est un service dont vous n'aurez pas lieu de vous repentir, lui dit Clemençot en l'invitant à s'asseoir.

— Grand merci, continua Christophe, j'aime mieux rester sur mes jambes, d'autant plus que j'ai peu de temps à perdre ici. Je vous rends un service, poursuivit-il, vous en convenez, c'est très bien ; maintenant, je vous en demande un autre, vous vous empressez de m'être agréable, et nous sommes bons amis.

— Parlez, monsieur Christophe, parlez, lui dit le notaire ; s'il est en mon pouvoir de vous être utile...

— Ça ne dépend que de vous, s'il en est temps encore toutefois ; voilà mon affaire : si mademoiselle Célestine ignore encore qu'elle est, ou passe pour être, la fille d'un comte millionnaire ou peu s'en faut, ce serait me rendre un serviee que de ne pas lui faire savoir encore.

— Et pourquoi ? demanda Clémençot.

— C'est mon secret, et je veux le garder jusqu'à nouvel ordre...... Rassurez-vous, je ne prétends pas la faire languir longtemps ; demain, après demain, quand vous le jugerez convenable, vous pourrez venir lui apprendre, à ma boutique, et la grande fortune qui l'attend, et le retour de sa mère qui doit arriver au premier jour... c'est la condition que je mets à la recevoir chez moi; et puis, comme je vous le disais tout-à-l'heure, j'ai mon idée, que je vous communiquerai plus tard, et que vous approuverez.

— Je ne vois pas d'inconvénient à faire ce que vous me demandez en ce moment, répliqua Clémençot ; et si M. Levasseur m'a tenu parole, mademoiselle de Lussan doit encore ignorer le changement qui va s'opérer dans sa situation...

— Diable ! diable ! se dit Christophe en se

grattant le front, le carabin a pu parler... au surplus, ça ne changerait pas grand chose à mon projet... mais si le jeune homme avait été discret?

— Je saurais faire comprendre à mademoiselle Célestine que la situation, dans laquelle sa liaison avec M. Levasseur l'a placée, exige un brusque changement; je lui ferai sentir combien l'asile que vous lui offrez doit être préféré à la co-habitation avec un amant... Et dans quelques jours, lorsque vous me ferez appeler, je lui révélerai, en votre présence, ce que vous savez déjà. Cet arrangement vous convient-il?

— Je serais bien difficile, puisque vous faites tout ce que j'exige. Au revoir, monsieur le notaire; j'attends votre protégée; quant à votre visite, je viendrai vous chercher...

Et Christophe, qui n'avait plus rien à

faire chez M. Clémençot, s'en retourna chez lui en formant les plus beaux projets qui se terminaient toujours par la phrase conditionnelle : Si je suis millionnaire !

VI

Coup-d'œil en arrière.

Mère Farday, en quittant Célestine qui, comme on l'a vu dans un chapitre précédent, s'était obstinément refusée à reconnaître dans cette vieille femme couverte de haillons celle qui lui avait donné le jour; reniée

par sa fille — Augustine le croyait ainsi — cette dernière était partie en maudissant la destinée et en déplorant, trop tard, hélas! les déréglemens de sa jeunesse, et sa coupable insouciance, dont elle se trouvait punie par l'accueil que lui faisait Célestine.

La malheureuse, qui n'avait plus de bonheur à espérer ici-bas, qui était en proie à toutes les privations que la misère traîne à sa suite, la malheureuse créature avait senti son cœur battre avec violence en songeant qu'elle trouverait dans la tendresse de sa fille un soulagement à ses maux; ce ne fut point une pensée sordide qui la guida dans la démarche qu'elle fit auprès de Célestine, de cet enfant, qui pour prix d'une tendresse qui l'importunait, la reçut froidement et finit par la mettre à la porte; Augustine avait lutté long-temps avec sa misère, et elle avait fini par s'accoutumer à cette vie de

privations et de souffrances, que les gens riches ne soupçonnent pas dans leurs salons brillans, et que le philantrope, par état, se borne à déplorer sans chercher à y apporter le seul remède : Du travail pour tous ! Du pain pour les vieillards !

Le coup qui venait de frapper la pauvre femme, peu susceptible, en apparence, de ressentir des émotions qui ne sont pas seulement le partage des gens bien élevés, faillit mettre ses jours en danger ; elle rentra chez elle dans un état d'accablement qui fit bientôt place à une fièvre qui lui donna le transport ; ses voisins, alarmés des cris qu'elle poussait pendant la nuit, prévinrent le concierge, qui prit sur lui de faire conduire sa locataire du sixième, au bureau central de la place du Parvis. Sa vie était si dangereusement menacée, que l'employé de service, ne fit aucune difficulté pour envoyer

Augustine à l'Hôtel-Dieu, où elle resta huit mois entiers gisante sur son lit ; elle serait morte vingt fois dans son grabat, car sa maladie s'était compliquée, et les médicamens qui lui étaient nécessaires, ainsi que les opérations auxquelles elle fut soumise, auraient épuisé les ressources de plus d'un ménage. La science triompha de l'opiniâtreté du mal, Augustine recouvra la santé, et dès qu'elle fut entrée en convalescence, on lui signifia que le lendemain il lui faudrait céder son lit à une autre. Augustine quitta, en soupirant, cette salle Sainte Thérèse dans laquelle elle avait trouvé des cœurs compatissans à ses maux; mais le chirurgien en chef s'était trompé en signalant Augustine comme pouvant quitter l'hospice ; en traversant le vestibule, qui ouvre sur le Parvis, elle sentit ses jambes chanceler ; une sueur brûlante inonda son front, et c'est à peine si elle put

articuler : — Du secours! je ne me sens pas bien! — L'invalide, de faction à la grille, arriva assez à temps pour l'empêcher de tomber à la renverse; le concierge courut prévenir la première sœur, qu'il trouva sur son passage, de l'incident dont il venait d'être le témoin, et ramena avec lui deux filles de salle qui transportèrent la pauvre femme dans le lit qu'elle venait de quitter.

Cette rechute n'eut point de suites fâcheuses; l'air vif et glacial d'une journée du mois de mars avait agi sur elle avec trop de violence; quelques semaines de repos, une nourriture plus abondante, l'influence des rayons d'un soleil bienfaisant eurent bientôt fait disparaître les nouveaux symptômes qui s'étaient manifestés, et le jour de sa sortie arriva sans qu'Augustine put redouter de nouveau le contact de l'atmosphère.

Elle se dirigea, en marchant lentement,

vers la maison qu'elle habitait avant sa maladie, mais son étonnement égala sa douleur, lorsqu'elle apprit de la bouche du portier, que son misérable mobilier s'étant trouvé insuffisant pour répondre d'un loyer de quatre-vingt-cinq francs, le propriétaire avait jugé convenable de faire vendre, en vertu d'un jugement de la justice de paix, les guenilles et le grabat qui garnissaient le taudis auquel il donnait le nom de mansarde; le prix de la vente n'avait pu couvrir les frais de justice! on conçoit cela, par la cherté de tous les actes procéduriers qui engraissent cette maudite engeance qui a nom gens de justice.

Augustine monta chez le propriétaire, qu'elle trouva assis devant une table somptueusement servie ; elle lui fit un tableau pathétique de sa misère, et lui expliqua les motifs de sa disparition, son séjour à l'hospice, et l'impossibilité où elle se trouvait

de lui faire parvenir de ses nouvelles...

— De vos nouvelles, interrompit ce *Lucullus* moderne, agioteur de la petite propriété, que trois banqueroutes avaient enrichi; de vos nouvelles, répéta-t-il après avoir vidé son verre, mais je n'en avais pas besoin, bonne femme; je m'inquiète peu de mes locataires, du moment qu'ils me payent exactement... je tiens à être exactement payé, c'est un de mes défauts... quand on néglige cette formalité, j'agis... Nous autres gens qui possédons, nous avons des droits; j'ai fait valoir les miens, et je n'ai pas à m'en féliciter... le compte de mon huissier dépasse de beaucoup le produit de la vente; savez-vous que je serais en droit d'exercer mon recours... laissez-moi en repos et je vous tiens quitte.

Et comme Augustine essayait d'attendrir cet égoïste, celui-ci sonna son domestique

et lui ordonna de mettre à la porte la pauvre femme qui sortit en pleurant et en s'adressant cette question :

— Mais que vais-je devenir maintenant ? O pourquoi ne suis-je pas morte !

Elle erra le reste du jour dans Paris, et quand la nuit fut venue, elle s'assit sur une borne, n'osant implorer la pitié des passans, quoi qu'elle ressentit déjà les premières étreintes de la faim; le quartier où elle se trouvait était fréquenté, et l'horloge voisine sonnait minuit, que la malheureuse n'avait pas encore pu articuler deux paroles suppliantes; les boutiques se fermèrent, une clarté douteuse succéda aux flots de lumière qui inondaient les objets qui l'entouraient ; et elle fut obligée d'obéir aux injonctions d'un caporal de la milice citoyenne, qui lui ordonna de circuler, sous peine de se voir conduire au violon.

Augustine marcha une partie de la nuit; accablée de lassitude, elle se laissa tomber à la porte d'un hôtel de la rue de Provence, où le jour la surprit, étendue sur le pavé, appuyée contre un banc de pierre. Elle s'éveilla aux éclats de rire poussés par deux ou trois nigauds qui lui crièrent : — Holà! vieille commère! la nuit a été bonne à ce qu'il paraît? mais on ne doit pas dormir les uns sans les autres... debout! qu'on nétoye votre appartement! — La malheureuse se leva et s'éloigna aussi vite que ses jambes le lui permirent; ce n'était pas seulement les huées indécentes des trois polissons auxquelles Augustine essayait de se soustraire, elle voulait encore échapper aux souvenirs éveillés par la vue d'une maison voisine de l'hôtel à la porte duquel la fatigue l'avait fait tomber; cette maison avait été le témoin de ses jours de bonheur; elle s'y était fait servir

par des domestiques; et plus d'une fois, insoucieuse de l'avenir, tout entière au présent, elle avait gaspillé en un jour l'or qui aurait pu la faire vivre une année.

Ces souvenirs poignans, d'un luxe éhonté, lui avaient fait monter le sang au visage; aussi de temps à autre l'épithète d'*ivrognesse* ! lui arrivait aux oreilles; car sa démarche était chancelante, et on attribuait à des excès d'intempérance ce qui n'était causé que par un affaiblissement physique et la privation d'alimens ; la malheureuse femme avait faim, et dans un moment où les douleurs devinrent plus vives, elle s'approcha d'un passant et lui demanda l'aumône.

Le hasard ne lui était pas favorable, car elle s'adressait à un sergent de ville, déguisé en bourgeois, qui *observait*, pour le compte du gouvernement, la porte d'un café qui vraisemblablement devait renfermer d'abo-

minables anarchistes, des buveurs de sang et de vin de champagne, des mangeurs de citoyens paisibles et de rognons à la brochette; le sergent de ville en s'entendant demander la charité au nom du bon Dieu, mit la main.. sur le bras de la pauvre femme en prononçant les mots sacramentels : — Je vous ar.... — Il n'acheva pas, l'imprudent! car il s'était rappelé, fort à propos, que son rôle consistait à observer et non à empoigner les délinquans quels qu'ils fussent. Il lâcha le bras de la vieille femme en lui criant : — On travaille ! vieille *feignante!* — Innocent sergent de ville! il répétait ce qu'il avait entendu dire aux mouchards en chef de son établissement, très peu moral, alors qu'il s'avise de faire de l'inquisition domestique à propos d'opinions.... et cela lui arrive souvent, trop souvent, hélas!

Augustine n'eut plus envie de mendier;

elle songea à sa fille, qui ne pourrait la repousser en la voyant si malheureuse; et c'est en essayant de se rapprocher d'elle que Christophe l'avait rencontré, au coin de la rue Galande, mourante de fatigue et de faim; la vieille femme avait bonne mémoire, et dans ses deux visites à la maison de la rue Mouffetard, la figure de Christophe l'avait frappé ; elle l'avait entendu nommer devant elle, et c'est en répétant ce nom, qui se joignait, dans sa mémoire à celui de Célestine et de Jérôme, qu'elle s'était assurée les bonnes grâces de celui qu'elle supposait pouvoir l'aider à retrouver sa fille qu'elle n'avait pu rencontrer à l'ancien logement de l'étudiant Léopold.

VII

Les Déceptions.

— Ainsi, mère Farday, vous êtes certaine que Georgina n'est pas la fille de Jérôme, et que ce titre, cette grande fortune appartiennent à ma femme, née d'un comte et d'une comtesse, et enlevée à ses parens, pour rai-

son majeure que nous n'avons pas besoin de connaître?

— Oui, monsieur Christophe, je suis certaine de tout cela, et vous pouvez juger de mon chagrin lorsque je me vois reniée par Célestine, par cet enfant envers lequel j'ai eu des torts, de grands torts, j'en conviens, mais ce n'est pas une raison pour refuser de me reconnaître.

— Elle y sera bien forcée, répliqua Christophe en souriant; depuis deux jours qu'elle loge chez nous, elle a bien essayé de se donner des airs de princesse; mais ça n'a pas pris, attendu que sa situation lui défend d'avoir des prétentions; à la bonne heure, ma femme, puisqu'elle est comtesse et millionnaire... mais Georgina ne peut pas s'accoutumer à cette idée-là; elle prétend même...

— Christophe ! Christophe ! criait-on dans l'escalier.

— C'est la voix de ma femme, dit celui-ci en courant à la porte du carré pour répondre qu'il allait descendre; et revenant vers Augustine Farday, il lui dit : — Ne vous impatientez pas ma brave femme, c'est aujourd'hui votre dernier jour d'emprisonnement ; aussitôt l'arrivée de M. Clémençot, je viendrai vous chercher... et vous embrasserez votre Célestine, qui ne se doute pas que vous habitez ce grenier ; dam ! je ne suis pas encore millionnaire ! mais quand j'aurai mon hôtel, soyez tranquille, je ne vous logerai pas sous les toits.... Me voilà! s'écria-t-il en s'élançant dans l'escalier.

Quelques instants après, il entrait dans son arrière-boutique où se tenait Georgina qui le conduisit, en lui recommandant de garder le silence, derrière la cloison vitrée

qui partageait la boutique en deux parties; la jeune femme écarta doucement le rideau et Christophe put voir l'étudiant Léopold en tête à tête avec Célestine.

— Y a-t-il long-temps qu'ils sont ensemble? demanda Christophe à sa femme.

— Deux minutes environ, répondit Georgina; avant d'entrer, il a rôdé devant la boutique, en faisant des signes à Célestine.

— Je m'en vais le déranger, se dit Christophe en ouvrant brusquement la porte, et en pénétrant dans la boutique.

A la vue du teinturier, Léopold fit la grimace; sa présence le contrariait visiblement, car depuis son entrée dans la boutique, il n'avait pu dire à Célestine ce qu'il lui importait de lui faire connaître.

— Eh! bonjour, monsieur Léopold, dit Christophe d'un ton goguenard, en présentant sa main à l'étudiant qui dédaigna de la

presser ; il y a long-temps que je n'ai eu le plaisir de vous voir... ah ! si fait, je me trompe, j'oubliais que nous nous étions rencontrés chez M. Clémençot... un brave homme, ma foi ! Il m'a parlé de vous de la manière la plus avantageuse... eh ! vrai ! j'avais besoin de son témoignags pour me raccommoder avec vous... car je vous en voulais...

— Et comment ai-je pu m'attirer l'inimitié de M. Christophe ? répliqua Léopold avec l'accent de l'ironie.

— Maintenant, il n'y a plus d'inconvénient à vous dire cela, puisque vous êtes le premier à reconnaître vos torts et à en offrir la réparation. Je vous tiens pour un honnête garçon !

Et Christophe accompagna cette phrase d'une tape sur l'épaule de Léopold ; cette marque de familiarité déplut singulièrement

à l'étudiant qui fronça le sourcil et regarda de travers le jovial teinturier ; ce dernier ne parut pas s'apercevoir du mécontentement qu'il venait de faire naître. Il s'approcha du comptoir près duquel Léopold s'était retranché.

— Savez-vous bien, continua-t-il, que je m'invite à votre noce moi et ma femme ; je veux faire mon cadeau à la mariée, qui ne le refusera pas; je lui ménage une surprise qui vous étonnera bien tous les deux, car vous en aurez aussi votre part, monsieur Léopold.

— Je vous dispense...

— Allons donc ! ne faites pas le difficile ; je suis boutiquier, c'est vrai, mais je n'en suis pas plus fier ; nous signerons votre contrat de mariage aujourd'hui... pourquoi rougir, mam'zelle Célestine ! c'est bien naturel, on s'aime, on s'épouse, rien de plus moral.

— Ma chère Célestine, dit Léopold en se penchant sur le comptoir qui le séparait de sa maîtresse, je reviendrai demain... — et il ajouta à voix basse : — Je rentre chez moi pour t'écrire, tu sauras.....

— Que vous l'adorez, et que votre vœu le plus cher est de la conduire devant M. le maire qui, avec trois paroles, légitimera une liaison passablement... enfin... vous comprenez!

Cette interruption de Christophe fit éclater le dépit que Léopold éprouvait de le voir se mêler de sa conversation avec Célestine.

— En vérité, monsieur, dit-il avec un ton d'aigreur, j'ai peine à m'expliquer votre conduite à mon égard depuis quelques minutes... ce n'est pas vous à qui je rends visite ici, mais à mademoiselle...

— Qui se trouve chez moi, monsieur Léopold, dit Christophe en élevant la voix;

c'est assez vous dire qu'il faut s'y conduire décemment, sinon...

— Des menaces!

— Ne sont pas dans mes habitudes, continua Christophe, quand quelqu'un m'a fait une sottise, je cogne... et dur quelquefois... que ceci vous serve pour l'avenir.

— Grossier animal! murmura Léopold en toisant d'un œil menaçant l'irritable teinturier.

Il allait prendre la porte lorsque Clémençot entra.

— Arrivez! arrivez! lui cria Christophe, vous êtes attendu impatiemment par ces jeunes gens.—Et il désigna Léopold et Célestine.

— Cet endroit est peu favorable pour la conférence qui nous rassemble en ce moment, dit le notaire en promenant un regard moqueur autour de lui.

— C'est juste! dit Christophe, et j'ai pensé

à tout ; femme ! continua-t-il en s'adressant à Georgina, conduis ces messieurs et mam'zelle Célestine dans notre chambre... je vous rejoins dans l'instant.

Et Christophe sortit de sa boutique et courut au cabaret qui était à quelques pas de là. Jean Fréju, le marchand de chansons, y faisait faction, auprès d'une bouteille, en attendant le moment où Christophe viendrait le chercher ; aussitôt que celui-ci parut, il se leva et le suivit en disant :

—Le quart-d'heure est donc arrivé, jeune industriel patenté ?

— Juste, troubadour de la rue Mouffetard ; la consigne est de montrer du sang-froid et de la tenue,

— Connu ! connu, répliqua Jean Fréju :

C'est le devoir du vrai *témoin* français !

Et le marchand de chansons suivit Christo-

phe en marmottant entre ses dents le refrain de la *Parisienne*, le *courons à la victoire!* de Casimir Delavigne. Christophe ferma sa boutique, mit la clé dans sa poche, et conduisit Jean Fréju jusqu'à la porte du premier étage.

— Minute! lui dit-il, je vas chercher le témoin du sexe féminin indispensable à la chose.

Il reparut bientôt en donnant le bras à Augustine Farday, qui tremblait de tous ses membres et qui s'appuyait sur Christophe en le priant de ne pas aller aussi vite; mais le teinturier était pressé d'assister au dénouement de la comédie qu'il jouait depuis quatre jours, et sans tarder davantage, il poussa la porte de sa chambre qui avait été laissée entr'ouverte par Georgina, et apparut, conduisant par la main Augustine Farday et Jean Fréju. Leur présence surprit étrange-

ment Léopold et le notaire Clémençot, surtout, qui ne connaissaient pas les nouveaux venus ; quant à Célestine, elle interrogeait, d'un œil inquiet, Georgina et Christophe ; ce dernier fit asseoir la vieille femme près de Léopold, qui recula sa chaise en haussant les épaules ; Jean Fréju prit place à côté de Célestine qu'il salua d'un : — Bonjour, mon ancienne voisine ! — A quoi, celle-ci ne répondit pas.

— Maintenant que nous sommes tous réunis, dit Christophe d'un air satisfait, vous pouvez parler, monsieur Clémençot, nous vous écoutons, comme un prédicateur en chaire, dans un silence religieux.

Le notaire, dont le visage grave et réfléchi contrastait avec toutes ces physionomies exprimant à la fois, l'inquiétude et la curiosité, se leva, et du geste désignant Jean Fréju et Augustine Farday, il dit :

— J'ignore le motif qui a pu déterminer monsieur Christophe a introduire ici ces deux personnes; mais je lui déclare que je m'abstiendrai de parler en leur présence, ce que j'ai à dire ne les concernant pas.

Jean Fréju et Augustine Farday firent un mouvement pour se retirer; Christophe les contraignit de se rasseoir, et il répondit au notaire que ces deux personnes étaient intéressées dans la révélation qu'il avait à faire.

— Au surplus, ajouta-t-il en élevant la voix, il est juste de vous dire quelles sont ces personnes.

Je commence par madame — et il salua Augustine — qui n'est pas inconnue à mademoiselle Célestine, ainsi qu'à monsieur Léopold, comme ils voudraient le faire croire....

— Mais, monsieur, dit Léopold.

— Ne m'interrompez pas, poursuivit Christophe, c'est un fait que j'établis en passant. Madame se nomme Augustine Farday...

— C'est la mère de votre femme, dit sèchement Clémençot.

— Suivant vous, monsieur le notaire, continua Christophe en ricanant, mais d'après nous, il en serait autrement. N'est-ce pas mère Farday?

— Monsieur Christophe dit la vérité, murmura sourdement la vieille femme en baissant la tête.

— Quelle vérité! exclama le notaire ; vous reniez votre enfant? Madame.

— Non, non, répliqua Christophe avec vivacité, c'est au contraire l'enfant qui refuse de nous reconnaître, et... tenez, la pâleur de mam'zelle Célestine vient à l'appui de ce que j'avance.

— Mademoiselle ! fit Clémençot en haussant les épaules ; monsieur Christophe sait très bien qu'elle n'a jamais rien eu de commun avec cette femme !

— Bon ! bon ! dit le teinturier en frappant sur sa cuisse, vous y tenez toujours à votre idée ; mais vous y renoncerez. Parlez donc, mère Farday, faites valoir vos droits ; réclamez votre fille.

—Quel but s'est proposé monsieur Christophe ? demanda Clémençot avec humeur.

— Monsieur Christophe a voulu et veut encore mettre en action un proverbe bien connu : *Qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César ;* donc, à mam'zelle Célestine le nom de sa famille, et à ma petite Georgina celui de comtesse de Lussan....

— Qu'osez-vous dire ? s'écria le notaire Clémençot d'une voix sévère.

— L'exacte vérité, reprit Christophe ; tant

pis pour qui s'en offense ; mais parlez donc, mère Farday, continua-t-il en s'adressant à la vieille femme, dites ce que vous savez, ce que vous voulez...

Augustine fit un effort sur elle-même pour rompre le silence qu'elle s'était imposé ; elle releva la tête, et dit d'une voix mal assurée :

— Il y a, dans l'affaire qui nous rassemble ici, un mystère que je puis éclaircir ; ma conscience m'en fait un devoir.

Clémençot fit un mouvement pour imposer silence à la vieille femme ; mais il en fut empêché par Léopold qui se pencha à son oreille pour lui dire : — Voyons jusqu'à la fin cette ridicule comédie de l'invention du sieur Christophe. — Le notaire reprit son attitude attentive, Célestine se cacha le visage avec son mouchoir ; quant à Georgina, elle examinait avec anxiété cette Augustine

Farday, que toutes les apparences s'accordaient à lui représenter comme étant sa mère, quoique elle-même ne voulut pas en convenir, abusée qu'elle était par la coupable manœuvre de feu Jérôme.

— Monsieur, dit Augustine en s'adressant à Clémençot, d'après ce qui m'a été raconté, c'est vous qui avez reçu les dernières volontés de ce pauvre Jérôme ; à son lit de mort, il vous a confessé la mauvaise action dont il s'était rendu coupable en enlevant à une mère l'enfant qu'elle venait de mettre au monde.

Clémençot fit un geste d'adhésion ; Augustine poursuivit.

— Cet enfant fut placé en nourrice, et à quelques mois de là, je donnai le jour à une fille que Jérôme... mon amant, reconnut, et fit élever avec la pauvre petite créature, que

l'injustice de son père privait à jamais des caresses de la comtesse de Lussan. Des raisons, que vous connaissez peut-être, amenèrent notre séparation, et moi aussi je fus privée des embrassemens de mon enfant, de ma chère Célestine...

— Vous avez eu raison, madame, interrompit le notaire, de dire qu'il y avait ici un mystère; mais c'est à moi, non à vous, qu'il appartient de le dévoiler. Je savais quels avaient été les projets de feu Jérôme, de cet agent infidèle d'une volonté rigoureuse, injuste peut-être; mais qu'il ne lui appartenait pas de discuter; il voulait substituer votre fille à celle du comte de Lussan, et afin d'accomplir plus facilement cette manœuvre coupable, il fit naître l'erreur dont aujourd'hui encore vous êtes dupe. Mademoiselle Célestine ne vous est rien, j'en ai les preuves sur moi. — Et Clémençot tira des papiers de

sa poche. — Voici l'acte de naissance de votre fille, Georgina Jérôme, ici présente.

— Ma mère ! s'écria Georgina en se jetant dans les bras d'Augustine ; il y a des pressentimens qui ne trompent pas !

— Faux ! faux ! cria Christophe ; le notaire est dans l'erreur !

— Le notaire produit l'époque à l'appui de ses paroles des actes authentiques contre lesquels il est impossible de s'élever. La liaison d'Augustine Farday date de décembre 1815, et l'acte de naissance de sa fille, du 8 septembre 1816 ; or, celui de mademoiselle de Lussan, que voici, remonte à septembre 1815, c'est-à-dire, une année avant la naissance de Georgina, fille de Michel Jérôme et d'Augustine Farday, s'intitulant rentiers et demeurant rue Jacob Saint-Germain. Lisez, monsieur Christophe, lisez...

Le teinturier prit l'acte que le notaire lui

présentait, le parcourut en silence, et se tournant du côté d'Augustine, qui pressait tendrement Georgina dans ses bras : — Il paraît que vous êtes de la famille, tout de même.

— Je vous dois la vie, mon gendre, lui répondit Augustine en lui tendant la main, que Christophe pressa cordialement.

— Ne parlons pas de ça, répliqua-t-il brusquement ; vous êtes chez nous, vous y resterez, quand il y en a pour deux, il y en a pour trois, comme on dit; venez avec nous, laissons ces messieurs causer en liberté.

Et il fit signe à Jean Fréju de lever le siège ; mais le marchand de chansons s'était endormi, malgré toute l'attention qu'il voulait donner à la discussion; les libations de la journée avaient été fréquentes, et le défaut d'exercice provoqua le sommeil qu'il n'avait pu combattre.

Clémençot ne laissa pas à Christophe le temps de réveiller son témoin, il l'invita à s'asseoir, ainsi que sa mère et sa femme, et s'adressant à Célestine, qui depuis le commencement de cette scène, cherchait, mais vainement, à s'expliquer ce qu'elle entendait, le notaire lui dit, d'un ton grave et solennel :

— Il me reste un pénible devoir à remplir envers vous mademoiselle ; depuis quelques instans, votre esprit étonné cherche la solution du problème, résolu en faveur de madame Christophe, qui retrouve une mère digne de sa tendresse. je me plais à le croire ; mais vous, mademoiselle, vous êtes en droit de vous demander : Quelle est donc ma famille ? quels étaient les droits de Jérôme qui m'a élevé, que je nommais mon père ? vous aurez le courage d'entendre la vérité.

Célestine se pencha sur l'épaule de Léo-

pold, et d'une voix faible, elle lui dit : — Mon ami, quel malheur vais-je donc apprendre ? — L'étudiant serra la main de sa maîtresse et répondit : — Du courage ! — Clémençot poursuivit en ces termes :

— Votre naissance, mademoiselle, fit éclater une mésintelligence funeste entre vos parens; votre père, vous condamna à vivre loin de lui, à ne jamais connaître celle qui vous avait donné le jour. Un domestique, qui avait la confiance de votre père, fut chargé d'assurer l'exécution de cette volonté; vous étiez encore au berceau, et vos premières caresses furent pour une étrangère : la nourrice, à laquelle Jérôme vous confia dès son arrivée à Paris, ne pouvait plus lui convenir, lors de la naissance de sa fille qui, déjà, était destinée par lui à prendre votre place, à usurper votre nom et la fortune de vos parens.

— Ma fortune ! s'écria Célestine, dont le regard brilla d'un éclair de joie qui surprit Clémençot.

— Cette coupable substitution n'eut pas lieu, poursuivit ce dernier en suivant, d'un œil inquiet, l'agitation extraordinaire qui s'était emparée de Célestine: des événemens, inutiles à vous raconter, empêchèrent Jérôme de se rendre coupable de ce crime ; prêt de paraître devant Dieu, il a confessé la vérité, et désormais, mademoiselle, le nom du comte de Lussan, de votre père, vous appartient.

Célestine répéta sourdement : — Mon père ! le comte de Lussan ! une naissance illustre !... et, s'interrompant tout-à-coup, elle s'écria d'un accent déchirant : — Et ma mère ! monsieur, ma mère, dont vous ne me parlez pas!

— Avant peu vous la verrez, lui dit Chris-

tophe, car on lui a donné mon adresse à madame la comtesse, et c'est ici qu'elle viendra vous trouver,

— Ici! reprit Célestine, ma mère doit venir...— Son regard s'arrêta sur Léopold, elle se frappa le front avec désespoir en se disant mentalement : — Malheureuse! malheureuse! quand elle apprendra!...

Clémençot n'avait pas fini; son regard sévère avait blâmé Christophe de son indiscrétion; mais ne voulant pas remettre à plus tard, la pénible nouvelle dont il était porteur, il déploya lentement une lettre qu'il tenait à la main, et la présenta à Célestine en lui disant :

— L'espoir dont on vous flattait est détruit, mademoiselle; M. de Lussan est mort en Amérique..,

— Et la comtesse revient en France. Parbleu! dit Christophe, j'avais raison.

— La comtesse ne revient pas, repartit Clémençot qui avança la main pour reprendre la lettre qu'il avait eu l'imprudence de donner à Célestine.

La jeune fille s'éloigna brusquement, afin de ne pas se laisser prendre le papier qu'elle regardait d'un air hébété, elle l'approcha de ses yeux et lut rapidement, et sans que sa voix en parut altérée, les lignes qui suivent :

« Aujourd'hui, 14 mars, une heure avant « le coucher du soleil, le trois-mâts américain l'*Actif*, est venu se briser en vue du « port; l'état de la mer n'a pas permis de « mettre une seule embarcation dehors. « Tout a péri. On cite, parmi les naufragés, « la comtesse de Lussan, la marquise de « Xaintrailles et le commandant Jackson. »

Célestine laissa tomber la lettre de ses mains; un nuage épais s'étendit sur ses yeux; elle voulut faire quelques pas, pour gagner sa place, mais ses forces l'abandonnèrent; Léopold s'élança et la reçut dans ses bras où elle s'évanouit en articulant faiblement : — Ma mère ! morte aussi ! — Georgina courut chercher de l'eau de Cologne, pendant que Jean Fréju, qui s'était réveillé en sursaut, allait à toutes jambes chez l'apothicaire voisin demander un cordial que Léopold venait d'indiquer.

L'évanouissement de Célestine résista à l'immersion d'eau de Cologne, à l'aspiration d'un flacon de sels, que Clémençot avait sur lui; enfin, le cordial demandé par Léopold arriva; il s'empressa de l'administrer, et pendant quelques instans il crut que Célestine était hors de danger; elle reprit connaissance, et en ouvrant les yeux, elle semblait

demander ce que signifiait les soins dont elle se voyait l'objet.

— Je ne suis pas malade, balbutia-t-elle péniblement, non... puisque je suis morte...

Et elle se mit à rire aux éclats.

Clémençot se retira en arrière pour essuyer une larme; Léopold, que l'exclamation de Célestine avait rendu muet d'étonnement, se pencha sur le sein de sa maîtresse en lui disant : — Enfant ! tu es dans les bras de celui qui jure de te rendre heureuse !

— Heureuse! répéta Célestine d'un air étonné, ah! oui... quand on est morte !..

— Elle y tient ! se dit Christophe; je m'en vais changer son idée. — Il s'approcha. — Oui, mam'zelle la comtesse, ajouta-t-il, vous allez être heureuse ; quand on a cent mille francs de rente, ou peu s'en faut , quand on est millionnaire ! et il appuya sur ce mot, il

est facile d'être heureux et d'en rendre d'autre contens.

— Chut ! fit Célestine avec un geste d'impatience, je vais dire bonjour à ma mère !

Ses yeux se fermèrent, et un sommeil pénible, agité, succéda à cette crise qui malheureusement ne fut pas la dernière ; son délire prit un caractère de gravité qui désespéra Léopold ; et Clémençot, qui n'avait pas voulu le quitter pendant cette pénible attente, le contraignit à le suivre.

— La malheureuse est perdue pour le monde, lui dit le notaire ; sa faible raison a succombé, sa folie ne laisse plus d'espoir. Rentrez chez vous ; je vais m'occuper de ce qu'il est convenable de faire dans cette triste circonstance.

Léopold ne voulait pas quitter Céléstine, mais sa vue paraissait produire sur la pauvre fille un effet si fâcheux, qu'il fallut bien

obéir à l'ordre du notaire. Jean Fréju se chargea de reconduire l'étudiant, et Clémençot se retira en recommandant à Christophe et à sa femme de veiller attentivement sur la pauvre Célestine.

Il revint dans la soirée, accompagné de deux surveillans de la maison de santé du docteur Blanche. Célestine s'était livrée, pendant son absence, à toutes les extravagances imaginables, et il fallut employer la violence pour la faire monter en fiacre, car elle opposa une résistance opiniâtre, désespérée, sous prétexte qu'on ne voulait pas la conduire auprès de sa mère. Lorsqu'elle arriva à la maison de santé, elle se trouvait dans un état d'affaissement qui permit aux deux surveillans de la transporter, sans avoir à lutter avec elle, dans la chambre qui lui était destinée.

Elle n'y resta pas long-temps.

On avait négligé de fermer solidement la porte dela chambre, et dans la nuit qui suivit son arrivée, elle essaya de s'enfuir, afin disait-elle, d'aller voir sa mère ; le corridor, sur lequel ouvrait sa chambre, avait une fenêtre qui n'était pas grillée, elle parvint à l'ouvrir, et s'élança dans la cour en criant :

— Je vais voir ma mère!

. . . .

Le bruit de sa chute attira le concierge, qui ne releva qu'un cadavre horriblement mutilé.

Deux mois après ce triste événement, Léopold s'embarquait, à Toulon, sur une frégate qui appareillait pour un voyage de

long cours; il était parvenu à obtenir une place de chirurgien, et son empressement, à quitter la France, annonçait assez que son séjour lui était devenu insupportable, depuis l'horrible catastrophe qui l'avait empêché de réparer envers Célestine des torts qu'un mariage seul pouvait effacer.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES

DU SECOND VOLUME.

Les Révélations.

L'Exécuteur testamentaire.

FIN DE LA TABLE.

E. DÉPÉE, IMPRIMEUR, A SCEAUX.

LIBRAIRIE

DE

Charles-Lachapelle.

Ouvrages de E.-L. Guérin.

ROMANS HISTORIQUES.

LE MARQUIS DE BRUNOY, 2 vol. in-8.	15 fr.
MADAME DE PARABÈRE, 2 vol. in-8.	15
LE ROI DES HALLES, 2 vol. in-8.	15
LE MARI DE LA REINE, *deuxième édition*, 4 vol. in-12.	
(Il reste quelques exemplaires sous le format in-8.	12

ROMANS DE MOEURS:

MAGDELEINE LA REPENTIE, 2 vol. in-8.	15
LA MODISTE ET LE CARABIN, 2 vol. in-8.	15
UNE FILLE DU PEUPLE ET UNE DEMOISELLE DU MONDE, 2 v. in-8.	15
UNE ACTRICE, 2 vol. in-8.	15
LA FLEURISTE, 2 vol. in-8.	15
LE SERGENT DE VILLE, 2 vol. in-8.	15
L'IMPRIMEUR, 5 vol. in-12.	12
CLOTILDE, *deuxième édition*, 4 vol. in-12.	12
LES DEUX CARTOUCHE, 4 vol. in-12.	12

SOUS PRESSE :

LES DAMES DE LA COUR.

Mademoiselle de Charolais

ET

LA MARQUISE DE PRIE.

1715-1730.

LA PRINCESSE DE LAMBALLE

ET

LA DUCHESSE DE POLIGNAC.

1776-1792.

4 volumes in - 8.

UNE DAME DE L'OPÉRA,

CONFIDENCES GALANTES.

2 volumes in-8.

LA MAITRESSE DE MON FILS.

2 volumes in-8.

Ouvrages de G. Touchard-Lafosse.

LES RÉVERBÈRES, chroniques de nuit du vieux et du nouveau Paris, 6 vol. in-8. 30 fr.

LES BOSQUETS DE ROMAINVILLE, 2 vol. in-8. 15

MARTHE LA LIVONIENNE, 2 vol. in-8. 15

RODOLPHE OU A MOI LA FORTUNE, 2 vol. in-8. 15

LA PUDEUR ET L'OPÉRA, *deuxième édition*, 4 vol. in-12. 12

LES AMOURS D'UN POÈTE, 2 vol. in-8. 15

CHRONIQUES des châteaux des Tuileries et du Luxembourg, physiologie des cours modernes, 4 vol. in-8. 30

Ouvrages de Maximilien Perrin.

LA GRANDE DAME ET LA JEUNE FILLE, 2 vol. in-8. 15

LA FILLE DE L'INVALIDE, 2 vol. in-8. 15

L'AMOUR ET LA FAIM, 2 vol. in-8. 15

LA SERVANTE MAITRESSE, 2 vol. in-8. 15

LES MAUVAISES TÊTES, 4 vol. in-12. 12

LE PRÊTRE ET LA DANSEUSE, 4 vol. in-12. 12

LA FEMME ET LA MAITRESSE, 4 vol. in-12. 12

LA DEMOISELLE DE LA CONFRÉRIE, 2 vol. in-8. 15
